

Tirelire militaire intacte

Armée XXI ■ Le Conseil fédéral ne taillera pas dans les 4,3 milliards de budget prévu. Réformes en gestation pour la PC ainsi que pour le service civil

Samuel Schmid peut respirer. Voire même sourire. Le Conseil fédéral, en majorité en tout cas, s'est laissé convaincre par son plaidoyer. L'armée de demain démarrera avec une enveloppe intacte de 4,3 milliards par an. La décision est rassurante dans la mesure où les restructurations à venir seront loin de générer leur pleine capacité d'économies dès le 1er janvier 2003. Une réduction sans délai des moyens n'aurait dès lors pas permis d'éviter de s'en prendre une fois de plus aux dépenses d'investissement déjà pénalisées depuis une décennie.

OPINION

Affaires à suivre

Maintenant, on peut bien sûr penser que des dépenses de cet ordre sont complètement disproportionnées par rapport à la menace prévalant aujourd'hui. C'est un argument qui interpelle, comme on dit. Après tout, des gens aussi sérieux que les auteurs du rapport Brunner ont écarté pour longtemps l'hypothèse d'une agression militaire contre la Suisse. Reste à savoir si un risque «résiduel» peut être quasiment ignoré, comme le fait la gauche qui prétend vouloir affronter les «vrais» risques selon elle, les problèmes environnementaux et le fossé Nord-Sud. Quelque pétri d'intentions louables puisse-t-il paraître, ce postulat est un peu sommairement antimilitariste. L'initiative de redistribution, qui s'en inspirait, a d'ailleurs été clairement rejetée le 26 novembre dernier. Mais avouons qu'à considérer la liste des «emplettes» projetées par l'armée (30 milliards au total en quinze ans), on peut avoir le sentiment que l'appétit des militaires, stimulé par des vents contradictoires d'ailleurs (la volonté de garantir une défense autonome d'une part, le souci de s'aligner formellement sur l'Otan d'autre part), serait vraiment trop féroce. On relativisera cette impression en calculant que cela ne représente que deux milliards par an: rien d'extraordinaire. On peut aussi se rassurer en pensant qu'aucun sou ne sera investi sans l'aval du Parlement. Mais seulement, il a rarement fait montre d'un esprit critique hypertrophié à ce chapitre. Affaires à suivre, donc.

Stéphane Sieber



L'armée, la protection de la population et le service civil devraient avoir un nouveau visage dès 2003. Le Conseil fédéral a mis hier en consultation jusqu'au 31 juillet ses projets de réforme sur ces trois dossiers. La Suisse comptera au maximum 220.000 militaires contre 360.000 actuellement. Pas question toutefois de revoir les moyens financiers à la baisse. La future Armée XXI démarrera avec un budget de 4,3 milliards de francs par an. Pour sa part, la réforme de la protection civile (PC) débouchera sur une réduction des effectifs. Berne propose enfin de réduire la durée du service civil.

■ page 29

Samuel Schmid (à gauche) et Hans-Ulrich Scherrer, chef de l'état-major général.

PHOTO KEYSTONE

NEUCHÂTEL La Revue au Passage



Jean-Luc Barbezat (au premier plan) et Benjamin Cuhe joueront l'édition 2001-2002 de la revue qui porte leur nom – et qui mobilise bien d'autres artistes – au théâtre du Passage, à Neuchâtel, et non pas au Casino-théâtre du Locle.

PHOTO MARCHON

■ page 7

Un nouveau musée est né Le Col-des-Roches ■ Création de l'exposition permanente des Moulins souterrains



Grâce au généreux don de l'industriel Paul Castella, le projet de musée, complétant la visite des grottes du lieu, uniques en Europe par leur utilisation industrielle, a vu le jour. Espaces aérés, niveaux ouverts et riches en informations.

PHOTO PERRIN

■ page 9

COURSE À PIED Hafner comme une fusée



La troisième étape du Tour du canton au Locle est rapidement sortie du flou. Fabiola Rueda-Oppliger et Jörg Hafner ont tout de suite mis les choses au point.

PHOTO MARCHON

■ page 23

NEUCHÂTEL

Acte historique

Les trois Eglises reconnues du canton de Neuchâtel et l'Etat ont signé hier un nouveau concordat. Un texte unique régit désormais les relations entre les deux parties. Il remplacera les trois textes actuels, qui datent de... 1942.

■ page 3

MAGAZINE

Parfum alpin pour marketing novateur

L'idée de parfumer le marketing d'une station valaisanne a germé dans l'esprit conquérant d'un Neuchâtelois. Depuis quelques semaines, Champéry s'enivre de sa propre fragrance. Et compte, au nombre de ses ambassadrices de charme, la délicieuse Magali Messmer (photo Galley), aussi à l'aise dans le luxe que sur stade.

■ page 17



TOURISME

Doper la qualité

Depuis novembre 1999, quatorze «Labels de qualité pour le tourisme suisse» ont été décernés dans le canton. Tourisme neuchâtelois s'est associé à Expo.02 pour offrir des avantages inédits aux candidats de la volée 2001.

■ page 2

HORLOGERIE

Swatch scintillant

Après une année 2000 record, Swatch veut poursuivre sur sa lancée. L'ouverture de nouveaux magasins est prévue, selon Nicolas Hayek. Le groupe biennois s'implantera également aux Etats-Unis par le biais d'internet.

■ page 33

Opération séduction

Qualité ■ *Tourisme neuchâtelois et Expo.02 s'allient pour encourager les prestataires à décrocher leur label «Q»*

Par
Nicolas Huber

Depuis novembre 1999, quatorze «Labels de qualité pour le tourisme suisse» ont été attribués dans le canton de Neuchâtel. Quatorze hôtels, sites touristiques et entreprises de transports ont mérité d'apposer la grande lettre «Q» frappée d'un edelweiss doré sur leur devanture. Et sur leurs cartes de visite. «C'est bien, mais nous pouvons faire mieux», estime-t-on à Tourisme neuchâtelois. Une opération séduction a été lancée, avec la collaboration d'Expo.02. Septante prestataires de services neuchâtelois se sont rendus hier à Malvilliers pour la séance d'information qui leur avait été organisée.

Philippe Streiff a commencé par rappeler les modestes investissements que le label «Q» (du moins celui de niveau I) représentait. Soit 1,5 jour de cours théorique pour un membre de l'entreprise. Puis 2 ou 3 jours pour écrire le rapport qui permettra l'évaluation. Le tout coûtant entre 700 francs (pour une entreprise au chiffre d'affaires inférieur à 1 million) et 1500 francs. Une paille. «Bien loin des lourdes et coûteuses procédures nécessaires à l'obtention d'une norme ISO».



Philippe Streiff, de Tourisme neuchâtelois, a expliqué quels avantages spéciaux récompenseront ceux qui décrochent le label avant le début de l'Expo. PHOTO LEUENBERGER

Les avantages? La satisfaction du client, la rentabilité de l'entreprise, une meilleure gestion des réclamations... Et une image touristique renforcée dans le canton. A ces «plus» habituels, Tourisme neuchâtelois en a ajouté

d'autres. Histoire qu'un maximum de prestataires s'inscrivent aux cours et décrochent leur label «Q» avant le début de l'Expo. Le plus important d'entre eux: quatre séances de suivi organisées pour aider les entreprises dans l'élaboration

de leur dossier. «Les autres ont dû se débrouiller seuls, glisse Philippe Streiff. Plusieurs nous ont lâché à cette étape.»

Une action «Spécial Expo»

Expo.02, directement concernée par la qualité de l'accueil neuchâtelois, propose ses propres avantages. Les volées de cette année auront ainsi le droit d'utiliser son logo. «Pour les services, pas pour des produits», a précisé Rainer Müller, directeur marketing d'Expo.02. Le prestataire pourra coller le logo sur les vitres de ses véhicules. Mais pas question de l'apposer sur un praliné sans licence. Autres bénéfices: recevoir en primeur toutes les informations émanant de l'Expo, être invité à des «Special events»... Voire (ce n'est pas encore sûr) de participer à la vente des billets - commission à la clé.

Grâce à ces petits «extras», Philippe Streiff espère convaincre une vingtaine de nouveaux candidats au label «Q». Pour porter le total à 35, «ce qui mettrait le canton de Neuchâtel au rang des très bons élèves.» Seul hic: le délai d'inscription. Les prestataires désirant profiter des cours et des avantages «Spécial Expo» doivent en effet s'inscrire avant le 18 mai. /NHU

Mieux dans sa peau, mieux dans sa vie

Sophrologie ■ *Neuchâtel accueille un congrès samedi*

Par
Brigitte Rebetez

Des sophrologues de tout le pays et de France voisine se réuniront samedi à la Cité universitaire de Neuchâtel. Au programme de cette 26e journée de l'Association suisse de sophroprophylaxie, des exposés sur des thèmes très concrets: les orateurs analyseront comment la pratique développée par Alfonso Caycedo dans les années '60 peut épauler les musiciens, les sportifs de compétition ou les victimes d'acouphènes (sifflements dans les oreilles). Le rendez-vous est ouvert au public (exposés dès 10h30). Le point avec Pierre Schwaar, directeur de l'Académie suisse de formation en sophrologie caycédienne à La Chaux-de-Fonds. **Sophrologie pour les musiciens, les sportifs de pointe, pour accompagner le vieillissement... Peut-on l'appliquer à la carte?** En Suisse, il y a près de mille sophrologues, de professions très diverses. Les sages-femmes, par exemple, orienteront plutôt leur expérience dans le domaine des accouchements, les sophro-pédagogues vers les jeunes. Si un sophrologue perd son travail, il s'intéressera sans doute plus particulièrement aux chômeurs... Parmi les personnes qui s'inscrivent à nos cours,

certains pratiquent des sports de compétition, où l'enjeu c'est de donner le meilleur de soi au bon moment. Or, on sait que l'on est plus performant en étant détendu.

La sophrologie est-elle reconnue par les partenaires de la santé?

Depuis que nous avons montré nos chiffres aux caisses-maladie, plusieurs d'entre elles participent au financement des cours. Ces chiffres démontrent que les personnes pratiquant la sophrologie sont moins malades: pour les assurances, cela représente entre 25 et 41% d'économies. Mais d'une caisse à l'autre, les remboursements diffèrent; la ligne n'est pas très cohérente. Ce qui compte, c'est que si l'on est mieux dans sa peau, on est mieux dans sa vie. Plusieurs médecins nous envoient des patients. D'autres - environ 80 - sont eux-mêmes sophrologues.

Ça vous arrive encore d'être stressé?

Je suis extrêmement stressé aujourd'hui, d'autant plus que je suis en retard pour mon prochain rendez-vous (rires)... Cela dit, je vis le stress beaucoup mieux qu'avant, en respirant profondément. Avec la sophrologie, j'ai appris à faire le vide en dix minutes: c'est comme si on enlevait la prise, qu'on mettait la machine en veilleuse./BRE

EN BREF

MAIN TENDUE ■ Conférence sur la greffe d'organe. L'association neuchâteloise de la Main tendue tient son assemblée générale aujourd'hui, à 19h40, au buffet de la gare des Hauts-Geneveys. Depuis 1975, cette association entretient des liens avec le poste de Bienne, qui, en 2000, a reçu près de 12.000 appels. En seconde partie, conférence publique du pasteur Norbert Martin, aumônier à l'Université de Neuchâtel, sur «Recevoir un cœur - Réflexions sur la greffe d'organe»./réd

CHRISTIANE BRUNNER ■ Quel socialisme au XXIe siècle? Comment le Parti socialiste suisse (PSS) se situe-t-il par rapport aux autres partis socialistes européens et quel socialisme propose-t-il pour le XXIe siècle? Ce sont quelques-unes des questions auxquelles le Club 44, à La Chaux-de-Fonds, a convié l'actuelle présidente du PSS à répondre. Christiane Brunner s'exprimera ce soir dès 20 heures. /ssp

Un secrétaire général aux allures de chef d'état-major

Instruction publique ■ *Bientôt un successeur à Daniel Ruedin, appelé à diriger la culture*

Une quarantaine de candidatures sont parvenues au Département de l'instruction publique et des affaires culturelles concernant le poste de secrétaire général, récemment mis au concours. Une première sélection sera opérée sur dossier; les candidats ayant passé ce cap seront ensuite auditionnés par Thierry Béguin, si tant est qu'il reste à la tête du département. Le cas échéant, le choix définitif pourrait être fait dans le courant de ce mois.

Fort développement

Cette mise au concours ne signifie pas que le secrétaire général actuel s'en aille; il va prendre la direction du Service des affaires culturelles. «Il y a 25 ans que j'assume la double responsabilité de secrétaire

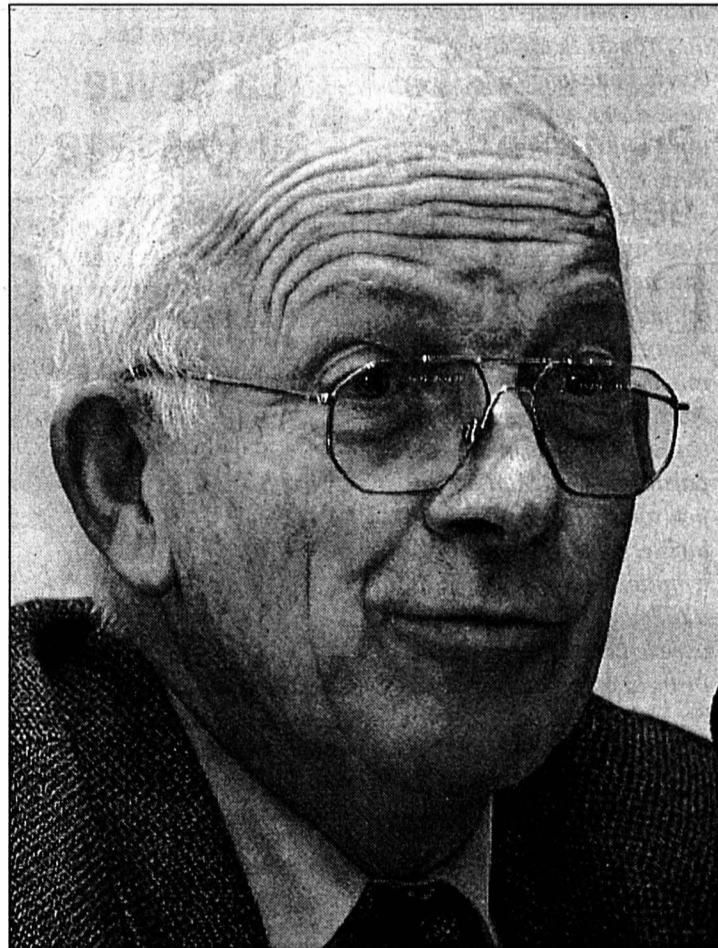
général et de chef de ce service. Ce n'est humainement plus possible», note Daniel Ruedin. Motif: tant le secrétariat général que les Affaires culturelles ont connu un fort développement. «Surtout les secondes, poursuit Daniel Ruedin. L'adoption en 1991 de la loi sur l'encouragement des activités culturelles a donné davantage de poids à l'intervention de l'Etat dans leur soutien.» A cela s'ajoute, entre autres, la cantonalisation des conservatoires, qui sont, depuis cette décision, complètement rattachés à ce service.

Selon le secrétaire général-chef de service, l'ancien conseiller d'Etat Jean Cavadin parlait déjà, il y a une dizaine d'années, de la nécessité de créer un Service des affaires culturelles distinct du secrétariat général. «Ensuite, il

y a eu la crise et les restrictions budgétaires. Le projet a été bloqué», ajoute Daniel Ruedin. Jusqu'au budget 2001...

Service d'état-major

Cette scission des deux fonctions impliquera aussi une redéfinition du secrétariat général, appelé à devenir, toujours selon les termes de son actuel titulaire, «un service d'état-major à disposition du chef du département». Ce qui aura pour conséquence qu'il n'aura plus aucun service spécifique directement sous sa responsabilité. Daniel Ruedin gardera, sous l'enseigne des Affaires culturelles, les Monuments et sites, le Service de l'archéologie et les Archives de l'Etat. Quant à l'Office des bourses et au Service des sports, ils dépendront du Service de la jeunesse./SDX



Pierre Schwaar, directeur de l'Académie suisse de formation en sophrologie caycédienne. PHOTO A-GALLEY

vendredi 4 et samedi 5 mai • caves ouvertes • dégustation • vente directe

AUVERNIER
par amour du terroir

• Caves du Château d'Auvernier
• Domaine Stéphane Coste
• H.-A. Godet Au Prieuré St-Pierre SA

032 731 21 15
032 731 21 10
032 731 21 08

• Domaine E. de Montmollin Fils
• Encavage du Haut J.-M. & F. Henrioud
• La Maison Carrée J.-J. & J.-D. Perrochet

032 731 21 59
032 731 76 32
032 731 21 06

• Distillerie de la Ruelle J.-R. & D. Beyeler
• A. Bodenmann SA
• Domaine de Brena E. Isenschmid

032 731 22 52
032 731 25 25
032 731 22 39

Les trois Eglises d'une même voix

Concordat ■ Les relations entre l'Etat et les trois Eglises reconnues du canton seront régies via un texte unique, signé hier. C'est un pas supplémentaire vers l'œcuménisme souhaité par les institutions

Par
Sandra Spagnol

Un texte unique régira les relations entre l'Etat de Neuchâtel et les trois Eglises reconnues du canton. Hier au Château, les cinq membres du gouvernement et les représentants des Eglises, dont l'évêque du diocèse, Bernard Genoud, ont paraphé un concordat ad hoc. Celui-ci entrera en vigueur en même temps que la nouvelle Constitution, soit au début de 2002 en principe. Pour autant

que le Grand Conseil, amené à se prononcer lors de sa session de juin, y apporte sa bénédiction.

«Acte historique», s'est exclamé le président du Conseil d'Etat, Thierry Béguin. Aux trois concordats actuellement en vigueur, datant de 1942 et régis par la Constitution de 1858, une seule version fera place pour chacune des trois institutions reconnues par l'Etat - l'Eglise réformée évangélique, l'Eglise catholique romaine et l'Eglise ca-

tholique chrétienne. Acte historique, donc, dans la mesure où c'est désormais d'une seule et même voix que les Eglises devront se faire entendre.

Partage des biens

Plus prosaïquement, ce texte unique simplifie et unifie les différentes bases légales. Surtout, a rappelé Thierry Béguin, il consacre l'esprit œcuménique voulu par les institutions grâce au partage des biens: la mise à disposition des bâtiments d'Eglise par les

communes se fera au profit des trois Eglises et non plus d'une seule. Enfin, la subvention allouée par l'Etat - un subside constitutionnel de 200.000 francs versé depuis 1942 - sera actualisé pour tenir compte des prestations assurées par les Eglises. Un montant forfaitaire de 1,5 million de francs leur sera alloué, que les trois institutions devront se répartir selon une clé à définir par elles.

«J'ai l'impression que je viens récolter les fruits, et c'est très

agréable», a soupiré d'aise André Duruz, le vicaire épiscopal. Reste, n'en a-t-il pas moins relevé, que ce concordat est le... fruit de plus de trois ans de négociations, entre les Eglises d'abord, avec l'Etat ensuite.

Nouveaux projets

Faisant référence à la future manne, plus importante que l'actuelle, le représentant de l'Eglise catholique romaine a d'emblée exclu qu'elle puisse justifier l'abandon de la

contribution ecclésiastique! André Duruz a, au contraire, espéré qu'elle servira à mettre sur pied de nouveaux projets «pour aller à la rencontre de la communauté» à l'heure où «on dit qu'il y a de plus en plus de gens distancés de l'Eglise».

Aux yeux du vicaire épiscopal, les Eglises sont «un bien commun. Elles vivent leur foi en s'engageant pour la communauté». Citant l'abbé Maurice Zundel, il a rappelé qu'«on ne peut pas croire en Dieu si l'on ne croit pas en l'homme». /SSP

Présence à renforcer

André Duruz, ce concordat unique est un symbole d'unité fort. Signifie-t-il pour autant que les trois Eglises «goment» du coup leurs différences?

L'Eglise catholique reste l'Eglise catholique, comme l'Eglise protestante reste l'Eglise protestante. Tout ne sera donc pas mélangé. Mais ça veut dire qu'on devra aller ensemble vers l'Etat. En cela, le concordat nous obligera à nous entendre sur le message que nous voulons donner.

Est-ce, à vos yeux, un progrès? Indéniablement. Il n'y a qu'un Jésus-Christ. C'est l'histoire qui a amené des divisions. L'idéal, pour moi, se-

rait qu'il n'y ait qu'une Eglise, mais avec ses différences. En attendant ce jour, je me réjouis de ce texte unique. Il permet de solidifier quelque chose qui existe déjà via l'œcuménisme.

Que signifie l'œcuménisme pour vous?

Pour moi, l'œcuménisme, c'est aller vers l'autre et accepter de revoir certaines de ses positions, peut-être aussi sa façon de voir. Mais ça demande à aller plus loin dans sa foi et sa compréhension.

Vous avez dit vouloir utiliser la manne allouée par l'Etat pour aller à la rencontre des gens. Comment?

Pour aller à la rencontre de la communauté, il faut des disponibilités que nous, les trois Eglises, n'avons pas toujours. Nous pourrions engager quelques personnes pour être présentes là où nous ne le sommes pas ou trop peu, par exemple en instaurant des aumôneries dans les écoles secondaires. Mais nous avons aussi fait une demande à Migros pour dispenser des cours, dans le cadre de leur programme culturel. Il ne s'agirait aucunement de faire la promotion de l'Eglise, mais davantage de répondre aux questions que les gens peuvent se poser, dans un esprit d'ouverture. /ssp



Relations au beau fixe... La preuve avec Isabelle Ott-Baechler, la présidente du Conseil synodal de l'Eren, l'évêque du diocèse Bernard Genoud et les conseillers d'Etat Francis Matthey et Pierre Hirschy.

CHAMP-DU-MOULIN

Première fête des pêcheurs

Dimanche à Champ-du-Moulin, les pêcheurs en rivière feront la fête. La Fédération neuchâteloise des pêcheurs en rivière (FNPR) organise pour la première fois une fête du poisson, ou plutôt des pêcheurs.

De neuf heures à 17 heures, les diverses sociétés membres de la fédération présenteront leurs activités. Les débutants pourront s'équiper sur place, une bourse au matériel de pêche sera mise sur pied. Arthur Fiechter, chef du Service de la faune, et les pisciculteurs présenteront ensuite leurs activités en matière de reproduction des truites et d'aménagement des rivières. Plusieurs expositions compléteront ces manifestations: d'anciennes photos de l'Areuse, de vieilles cannes. Une autre expo sera consacrée à la micro-faune de nos rivières. Divers invertébrés seront présentés, à l'abri dans des aquariums. Les amateurs de concours de précision pourront s'exercer à lancer au loin leur ligne. Des spécialistes expliqueront en détail comment monter une mouche artificielle, ou se fabriquer une canne en bambou refendu. Les pêcheurs en rivière n'ont pas oublié les enfants: ils pourront participer à une pêche miraculeuse. /fog

A la maison, toujours plus tôt

Maternité ■ Avec la diminution des séjours hospitaliers, les sages-femmes indépendantes sont toujours plus actives

Par
Brigitte Rebetez

Les pressions des caisses-maladie n'ont pas épargné les maternités. Résultat, les séjours ont été passablement réduits dans le canton. Parturientes et nouveau-nés sont renvoyés à leurs chaumières après quatre jours d'hospitalisation, contre sept

au début des années 90. Une durée qui pourrait encore être rabotée, car la tendance est toujours à la baisse: à Genève, elle a été ramenée à deux jours. Conséquence? Le suivi physiologique des mères et nourrissons se poursuit à la maison.

L'Association neuchâteloise des sages-femmes à domicile

(ANSFD) est née en juin 1994, en marge de ces réformes hospitalières. Les neuf professionnelles qui desservent la région Neuchâtel-Jura sont toujours plus sollicitées. En deux ans, leurs consultations ont doublé. L'an dernier, 700 mères ont été suivies dans le canton (sur 2000 accouchements). Pas évident de se retrouver chez soi avec un nouveau-né, admet Fabienne Coquillat, référente de l'ANSFD. «Il y a beaucoup de questions sur les rythmes du bébé, les pleurs, l'allaitement. Les parents sont souvent déconcertés à ce moment-là». Sur la brèche tous les jours de 8h à 20h, les sages-femmes indépendantes conseillent, rassurent et prodiguent les soins

nécessaires (prises de sang, contrôle de sutures...). La palette des prestations vient de s'élargir: grâce à un don de 20.000 francs de la Loterie romande, l'association a acquis deux ictéromètres pour mesurer la jaunisse du nouveau-né. L'assurance de base couvre, sans ordonnance, les soins pratiqués pendant les dix jours qui suivent l'accouchement et trois consultations dédiées à l'allaitement. Sur prescription médicale, la caisse rembourse la rééducation périnéale et d'autres traitements, comme la gestion de problèmes relationnels mère-enfant ou les gros baby-blues. Au besoin, les sages-femmes collaborent avec le Centre psy-

chosocial ou la Guidance infantile. «Un réseau se met en place, nous savons donc qui atteindre en cas de problème», précise Fabienne Coquillat.

Avant la naissance, les sages-femmes pratiquent la surveillance de grossesses à risque à domicile, les consultations de grossesse (sur ordre médical) et diverses formes de préparation à la naissance, y compris en langue étrangère (anglais, allemand, espagnol, hollandais). L'offre pourrait s'étoffer: Fabienne Coquillat réfléchit à «un cours spécifique pour les migrantes, avec traductrices». Samedi, la corporation est à l'honneur: le 5 mai, c'est la Journée internationale des sages-femmes /BRE



Fabienne Coquillat, l'une des neuf sages-femmes indépendantes de l'ANSFD.

PHOTO LEUENBERGER

Des accouchements à la carte

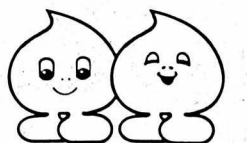
Seules 8 Neuchâteloises ont choisi d'accoucher à domicile l'an dernier. L'accouchement ambulatoire (retour dans les 24 heures qui suivent la naissance) a connu plus de succès. 44 femmes ont opté pour cette formule. Fatigant? Pas forcément plus qu'à la maternité, assure Fabienne Coquillat, à condition d'organiser son retour au foyer. Mieux vaut pouvoir compter sur une bonne âme pour s'occuper

des aînés, du ménage et des repas. Avec cette option, «le mari est très vite sollicité, il acquiert une aisance avec le bébé», constate la référente de l'ANSFD. Les premiers jours, mères et bébés ont droit aux visites quotidiennes d'une sage-femme. Solution intermédiaire, le retour précoce est plus prisé encore: 75 femmes ont choisi de quitter la maternité dans les trois jours qui ont suivi leur accouchement./bre

Permanence pour le canton, les Franches-Montagnes et le Val-lon de St-Mier: 079/280 48 28

Publicité

Le don de sang, un acte de solidarité



Donnez de votre sang Sauvez des vies

Tél. 032/967 20 31

Pour vous... Près de chez vous...

132-093053

Gaille

Votre boucherie Hôtel-de-Ville 4
Votre charcuterie La Chaux-de-Fonds
Tél. et fax 032/968 40 23

Médaille d'or Jambon
Médaille d'or Saucisse sèche
Médaille d'or Saucisse à rôtir de porc
Médaille d'or Saucisson neuchâtelais

Parc privé à disposition

MONTRES & BIJOUX

BIJOUTERIE
MAYER-STEHLIN S.A.
succ. A. Rosat
La Chaux-de-Fonds

132-093591

Av. L.-Robert 57 - Tél. 032 913 41 42

MEUBLES TAPIS RIDEAUX

Leitenberg

www.leitenberg.com

Expo sur 5 étages

**Un seul objectif:
une vie saine et confortable**
«Mouvement et Variation»

TEMPUR
MATELAS ET COUSSINS
ORTHOPÉDIQUES

Chez vous ou à votre bureau, prenez soin de votre dos.

STOKKE
MAKES LIFE WORTH SITTING

Des exclusivités dans la région
Grénier 14 La Chaux-de-Fonds Tél. 032/913 30 47

LES NOUVEAUX PARFUMS POUR DAMES

BOUCHERON	Initial
BULGARI	Blu
CALVIN KLEIN	Truth
CARTIER	Eau de Cartier
DIOR	Remember Me
DUNHILL	Desire
ESCADA	Tropical Punch
GABRIELLA SABATINI	Devotion
GAI MATTIOLO	That's Amore
GIVENCHY	Eau du Désert
GUERLAIN	Purple Fantasy
GUERLAIN AQUA ALLEGORIA	Lilia Bella
GUERLAIN AQUA ALLEGORIA	Crentiana
JACOMO	Aura
JEAN-LUC AMSLER	
LA PERLA	Eclix
MARIELLA BURANI	Relaxante
MARIELLA BURANI	Régénérante
MARIELLA BURANI	Sensuelle
MARIELLA BURANI	Rafraîchissante
NINA RICCI	Premier Jour
PACO RABANNE	Metal Beach
PAUL SMITH	Woman
PUPA	Bouquets de Parfums
VIVIENNE WESTWOOD	Libertine

LES NOUVEAUX PARFUMS POUR HOMMES

BALENCIAGA	Cristobal
CARTIER	Eau de Cartier
CHAUMET	
DONNA KARAN	DKNY
GAI MATTIOLO	That's Amore
JACOMO	Aura
JEAN-LUC AMSLER	
ROCHAS	Aquaman
PAUL SMITH	Man
VAN CLEEF & ARPELS	Zanzibar

**Venez tester les nouveaux parfums
Nous vous conseillerons**

20% DE RABAIS LE JEUDI

INSTITUT DE BEAUTÉ – BOUTIQUE

Av. Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 73 37
Fax 032/913 14 26



PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

Découvrez
la liberté totale de vision
grâce aux nouveaux verres Varilux®

VARILUX®
Leader mondial du verre progressif.

Votre Varilux Spécialiste

NOVOPTIC

Une équipe d'opticiens au service de votre presbytie

Av. Léopold-Robert 51 - « sous les Arcades »
2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 032/913 39 55

Rue Daniel-JeanRichard
2400 Le Locle - Tél. 032/931 15 05

132-093055

Oisellerie de la Tour



Oiseaux
Poissons
Rongeurs

Tél. 913 88 55
D.-JeanRichard 15
La Chaux-de-Fonds
www.Latchaux.ch/oisellerie

132-093608

LA NOUVELLE
COLLECTION **LACOSTE**
printemps - été
EST ARRIVÉE



132-093609

Serre 90 La Chx-de-Fds
032/913 00 55
www.pierrot-menager.ch

P
Clients



Aussi dépôt-vente
d'appareils
d'occasion

Appareils
ménagers
Libre et
encastré
Cuisines -
Bains
Vente et
service

132-093627

INSTITUT DE BEAUTÉ – BOUTIQUE



Av. Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 73 37
Fax 032/913 14 26

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE



Oh! Hé! Papa! As-tu pensé à la Fête des Mères?

A LA PARFUMERIE DUMONT, il y a plein de coffrets dans toutes les marques, chaque emballage réserve une surprise...
DES PRODUITS GRATUITS ET EN PLUS 20% DE RABAIS sur tous les parfums, bijoux, foulards, maroquinerie.

Collège des Endroits en fête

Aula des Forges ■ 160 filles et garçons, répartis en différents groupes, ont préparé un spectacle haut en émotions



Joyeux et disciplinés, ils abordent la meilleure chanson française.

PHOTO LEUENBERGER

Par
Denise de Ceuninck

«**Q**uand le jour se lève, c'est chouette d'avoir vingt ans...», «Avec ma p'tite chanson à Marinette...», «Je ne connais plus personne en Harley Davidson...»: Fugain, Nougaro, Gainsbourg, Leforestier, Souchon... les enfants joyeux et disciplinés, les yeux rivés sur le directeur, chantent, par cœur, avec une joie communicative. Pourtant, ce n'est pas

leur culture d'origine. Ces mélodies n'ont pas jalonné leur enfance. A 80%, ces élèves ne sont pas francophones. Quel challenge! On est muet d'admiration face à leurs exécutions, vocales et chorégraphiques, soutenues par quatre musiciens: Lionel Perrinjacquet, saxophone, Marc Boillat, basse, Vincent Kohler, batterie, Jean-Jacques Schneider, piano et chef de chœur. Ils sont 160 filles et garçons, répartis en groupes. On ad-

voit l'enchaînement des numéros, la façon dont les jeunes filles d'une classe d'appui y vont d'une irrésistible breakdance, tandis qu'une classe de garçons est occupée à monter une pyramide humaine, si haute, si haute... que le spectateur en a le souffle coupé.

Dans une école, l'insertion ne se décrète pas, elle s'apprend puis elle se vit. Les instits du collège des Endroits font un fameux travail, ils ont saisi au

vol la culture originelle des élèves qui leur sont confiés. Ils ont su les mettre à l'aise, à tel point que ces enfants se sont approprié notre propre culture. Autre magnifique challenge.

Aux Endroits, grâce à l'école, tout un quartier a choisi son emblème: le puzzle. Toutes les pièces sont différentes, mais ensemble elles forment un seul tableau hier soir à l'aula du collège des Forges. C'est clair, non? /DDC

Il sèche l'école, son père est condamné

Tribunal ■ Sept jours ferme pour le devoir d'éducation

«**J**e ne suis pas franchement étonné de l'absence des parents». Le président du Tribunal de police Yves Fiorellino avait à juger hier la mère et le père d'un adolescent de presque 16 ans qui courbe l'école. Ils n'étaient pas là. L'ado a manqué l'école pendant de longues et nombreuses périodes, a noté le juge. D'après l'enquête, il vagabonde souvent, en particulier dans les centres commerciaux. Selon l'école, citée par Yves Fiorellino, c'est l'exemple d'«un jeune qui deviendra au mieux un assisté à vie».

Les parents, d'origine balkanique mais installés ici de longue date, sont renvoyés devant le tribunal pour infraction à l'article 27 de la loi cantonale sur l'organisation scolaire, qui oblige les parents à veiller à ce que les enfants suivent l'école obligatoire ou aient une instruction jugée équivalente. Or, en l'occurrence, «les parents se désintéressent à peu près complètement de l'éducation de leurs enfants», a dit le juge.

Le père avait déjà été condamné avec sursis par le ministère public, en mars 2000, pour atteinte à l'intégrité corporelle de sa fille (coups). Dans le cas de son fils, il se serait défendu en disant que, s'il n'a pas le droit de le «corriger», il se refuse à tenter d'autres mesures. L'école, l'Autorité tutélaire, l'Office des mineurs ont tenté d'intervenir, sans succès.

Yves Fiorellino a donc rendu un jugement par défaut et condamné la mère à trois jours d'arrêts avec sursis et le père, étant donné son précédent, à sept jours d'arrêts ferme. Le juge a considéré la violation de la loi comme grave.

En marge de l'audience, le président de la direction générale de l'école secondaire, Jean-Claude Leuba, a noté que c'est la première fois en 15 ans au moins que l'école dénonce un tel abus au ministère public. Dans les autres cas d'absentéisme – il y en a –, l'école a toujours trouvé des solutions. Celui-ci dépasse visiblement les bornes. /RON

SECOURS

Depuis mardi à 18 heures jusqu'à hier à la même heure, le service de l'ambulance de la police locale est intervenu à six re-

prises, pour trois transports de malades, deux malaises et une chute. Les premiers secours ont nettoyé une fuite d'hydrocarbure d'une voiture.

LAVILLE PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Feu: 118.
- Urgence-santé et ambulance: 144.
- Permanence médicale, poste de police: 913 10 17.
- Pharmacie d'office: Sunstore, Centre Métropole, jusqu'à 19h30, ensuite, appeler la Police locale tél. 913 10 17.
- Turbinage: Châtelot: 0h-1h, 4 turbines; 1h-2h, 3 turbines; 2h-6h, 1 turbine; 6h-7h, 2 turbines; 7h-8h, 1 turbine; 8h-17h, 3 turbines; 17h-24h, 4 turbines (sous réserve de modification). Répondeur: 913 41 36.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque de la Ville: lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h.
- Bibliothèque des Jeunes: rue de la Ronde et rue président-Wilson, lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h.
- Ludothèque: lu/je 15h30-18h, ma 15h30-19h.
- Bibliothèque chrétienne «Le Papyrus», Parc 84, lu-ve 16-19h, sa 9-12h.

PISCINES

- Piscine des Arêtes: lu/je/di 9-18h, ma 9-19h, me/ve 10-21h, sa 10-12h/14-20h.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Club des loisirs Maison du peuple, 14h30, musique de salon, flûte et guitare, sérénades de Mauro Giuliani et Karrelli, interprétées par des élèves du Conservatoire; également contes par Anne-Marie et Monique.

- MIH Ouverture, à 17h30, de l'exposition «Quels temps font-ils?», jusqu'au 7 juin.
- Cross des enfants Aux centre des Arêtes, 18h, entraînement pour le cross de la Fête de mai.
- Les Endroits Concert de la chorale du collège des Endroits, à l'aula du collège des Forges, 19h30; également vendredi.
- Café psycho A la Brasserie de l'Ancien Manège, rue du Manège 19-21, 19h30, deuxième soirée du café psycho.
- Bikini Test Concert du groupe Assassin (FRA) + Dj, hip hop, portes à 20h.
- Club 44 Christiane Brunner: «Quel socialisme au XXIe siècle?», 20h.
- Danse indienne Théâtre ABC, 20h30, styles Kathak et Bharata Natyam.

DEMAIN

- Conservatoire Grande fête du Conservatoire, 17h à 24h, également samedi 10h à 2h, dimanche 10h à 18h.
- Saint-Jean Kermesse dès 15h au temple Saint-Jean.
- Les Endroits Concert de la chorale du collège des Endroits, à l'aula du collège des Forges, 19h30.
- Théâtre populaire romand A Beau-Site, 20h30 «Le Jeu de Hotsmakh» d'Itsik Manger, mise en scène de Charles Joris.
- Bikini Test Concert de Dr Quintron & Miss Pussycat (USA) + Pocket Rocket (USA), easy listening; portes à 21h30.

Dans la quatrième dimension et demie!

Bikini Test ■ Mr Quintron et Miss Pussycat en spectacle

Dans la série «giclons tous les cerveaux en dimension concave!», Bikini Test propose les largement très barrés Mr Quintron & Miss Pussycat, un duo de bizarroïdes azimutés tout droit sortis de la Nouvelle-Orléans. Pour avoir testé pour vous de bout en bout «Unmasked Organ Light-Year of Infinity Man», dernier CD post-réel du sieur Quintron, l'héroïque soussigné a vu son système nerveux animé d'inquiétants mouvements-ondulatoires. L'expérience live ne va rien arranger du tout, c'est à craindre. Ancien maître d'école, électricien devenu savant fou, Quintron chante en s'accompagnant sur un orgue Hammond d'avant-guerre couplé avec un cabinet Leslie. Ça a l'air rassurant. Ça ne l'est pas. Un improbable appareil conçu et breveté par ses soins (le «Drum Buddy») fournit les rythmes sous-tendant sa propre re-création primitive de la musique populaire américaine. Que l'homme vienne de la Nouvelle-Orléans, ville magique s'il en est, n'a vraiment rien de surprenant. Le bon Quintron ne se produit jamais sans la présence de sa partenaire Miss Pussycat aux chœurs et

aux maracas. Le rôle de celle-ci ne s'arrête d'ailleurs pas là, puisqu'elle anime, à un moment donné, un théâtre de marionnettes («Flossie And The Unicorns») dont les personnages sont toujours des animaux en train de monter des groupes. Précisons encore que Quintron conseille vivement aux chroniqueurs de faire du frisbee avec ses disques et aux DJ's de ne pas en passer d'extraits avant très tard dans la soirée. Il doit y avoir une raison. /MAM

Mr Quintron & Miss Pussycat en spectacle à Bikini Test vendredi 4 mai. Ouverture des portes à 21h30

Avis urgent

URGENT

Poste fixe à 20 mn de La Chaux-de-Fonds

- Formation commerciale
- Expérience des «achats»
- Très bonnes conn. d'allemand
- Femme 25 - 35 ans

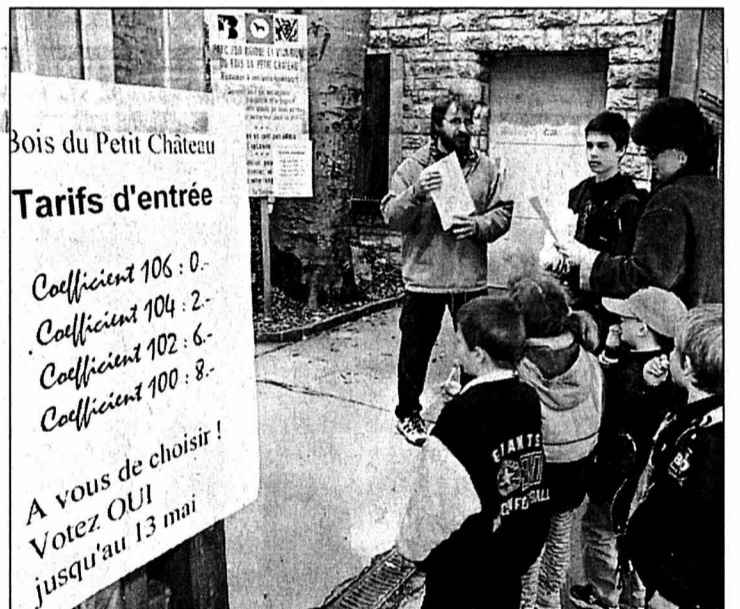
Permis valable, libre de suite

Appelez sans tarder:
Martine Jacot

Job One SA

Léopold-Robert 50
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 - 910 6161

Bois du P'tit payant?



Surprise, hier au bois du Petit-Château: un billet d'entrée était symboliquement vendu aux visiteurs, fort nombreux. Un mouvement «citoyen», emmené par le SIB (Syndicat industrie et bâtiment) et le POP, faisait campagne contre le référendum libéral. «Parmi les économies possibles pour compenser la baisse de rentrées fiscales, les libéraux ont parlé en commission de faire payer les prestations gratuites au prix coûtant», commentait Achille Renaud, du SIB. Le bois du Petit-Château pourrait donc être payant et les militants ont simulé un barème de prix: avec un coefficient à 106 (comme voté au Conseil général), gratuit; coefficient à 104, 2 francs; à 102: 6 francs; à 100, 8 francs... Réaction étonnée des visiteurs: «Je viendrais moins souvent». «Pour une famille, cela ferait cher!». Une bonne part venait de l'extérieur, et une autre part se déclarait même prête à payer.

PHOTO LEUENBERGER

ENBREF

LES PLANCHETTES ■ Les bons comptes. La séance de relevé du Conseil général des Planchettes, lundi soir, ne fut qu'une formalité. L'erreur au compte des investissements notée lors de la séance ordinaire de mercredi dernier (9491 fr. de bénéfice) a été corrigée: le compte présente un excédent de charges de 18.358 francs. Les comptes, qui bouclent avec un déficit de 8570 francs, ont donc pu être acceptés. La séance a duré une quinzaine de minutes... /fad

SAINT-JEAN ■ Kermesse de-main et samedi. La paroisse de Saint-Jean ouvre sa kermesse demain à 15h, avec notamment une exposition d'anciennes cartes postales de La Chaux-de-Fonds. Samedi matin dès 11h, il y aura un troc de jeux vidéo et de CD, une nouveauté. A 11h30, la chorale des Foulets - 70 enfants - sera sur la scène du temple. De demain soir au samedi soir, des repas sont prévus. Animations particulières: demain soir, projection de film; samedi soir, miniloto. /ron

La nouveauté et le classique.

nouveau!

4 mois de taxe de base gratuite!

diAx vous offre la possibilité de faire des économies intéressantes: si vous optez pour un abonnement diAx pour 24 mois entre le 1^{er} avril et le 31 mai 2001, vous recevrez 4 mois de taxe de base gratuite - y compris un nombre déterminé de minutes de conversation déjà incluses dans tous les abonnements de téléphonie mobile. Et pour que vous puissiez vous réjouir encore un peu plus, nous répartissons proportionnellement ce crédit sur 6 mois à la conclusion d'un contrat de 12 mois et sur 12 mois à la conclusion d'un contrat de 24 mois.

SMS Happy Hours:
seulement 10 ct./SMS*
de 17 h à 19 h

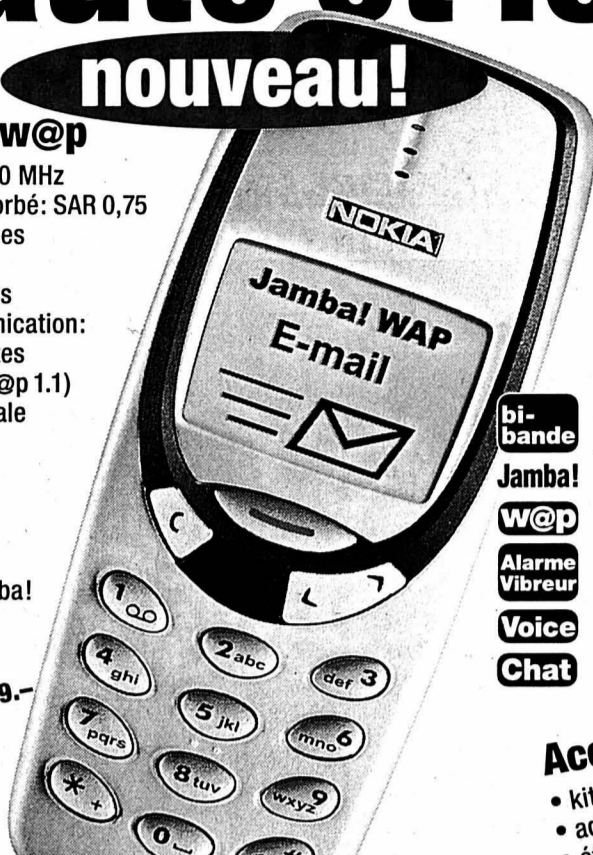
Abonnement	minutes gratuites	prix/mois
diAx 15	15 minutes	Fr. 25.-
diAx 75	75 minutes	Fr. 40.-
diAx 175	175 minutes	Fr. 80.-
diAx 300	300 minutes	Fr. 120.-
diAx 500	500 minutes	Fr. 160.-

Nokia 3330 w@p

- bi-bande 900/1800 MHz
- rayonnement absorbé: SAR 0,75
- poids: 133 grammes
- temps de veille: jusqu'à 260 heures
- temps de communication: jusqu'à 270 minutes
- accès Internet (w@p 1.1)
- numérotation vocale
- alarme vibreur
- SMS/Smileys/fonction Chat
- 4 jeux
- lire et écrire des e-mails avec Jamba!

Accessoires:

- kit mains-libres Fr. 39.-
- adaptateur 12 volts Fr. 29.-
- étui en cuir Fr. 29.-



bi-bande
Jamba!
W@p
Alarme Vibreur
Voice
Chat

Nokia 3330 w@p

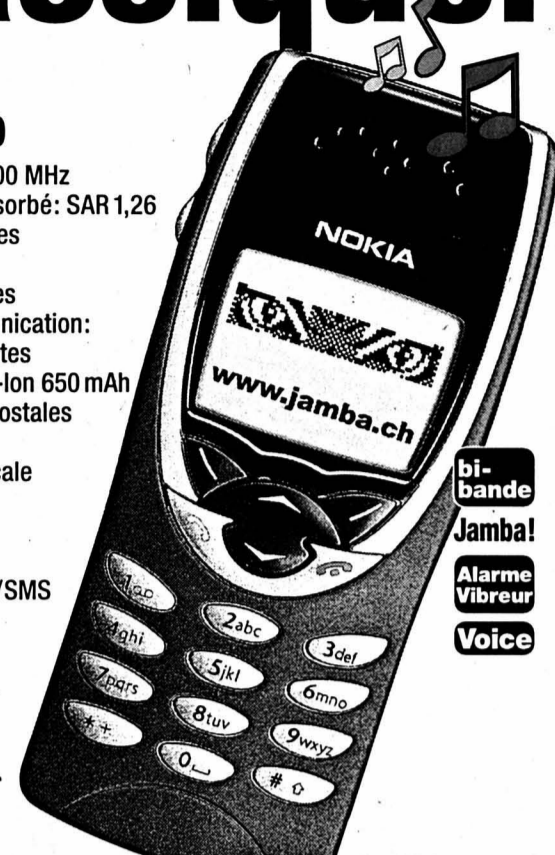
moins la remise - 399.-

vous payez* 0.-

* à la conclusion d'un abonnement diAx 15 pour au moins 12 mois. Sans la carte SIM d'une valeur de Fr. 40.-.

Nokia 8210

- bi-bande 900/1800 MHz
- rayonnement absorbé: SAR 1,26
- poids: 79 grammes
- temps de veille: jusqu'à 150 heures
- temps de communication: jusqu'à 200 minutes
- accumulateur: Li-Ion 650 mAh
- envoi de cartes postales illustrées
- numérotation vocale
- alarme vibreur
- modem intégré
- horloge/alarme/calculatrice/jeux/SMS
- logo et tonalité sur l'adresse www.jamba.ch



bi-bande
Jamba!
Alarme Vibreur
Voice

Accessoires:

- kit mains-libres Fr. 39.-
- adaptateur 12 volts Fr. 29.-
- étui en cuir Fr. 29.-

Nokia 8210

moins la remise - 498.-

vous payez* 0.-

* à la conclusion d'un abonnement diAx 15 pour au moins 24 mois. Sans la carte SIM d'une valeur de Fr. 40.-.

diAx



Coques pour Nokia 3330 et 8210 dès Fr. 19.-

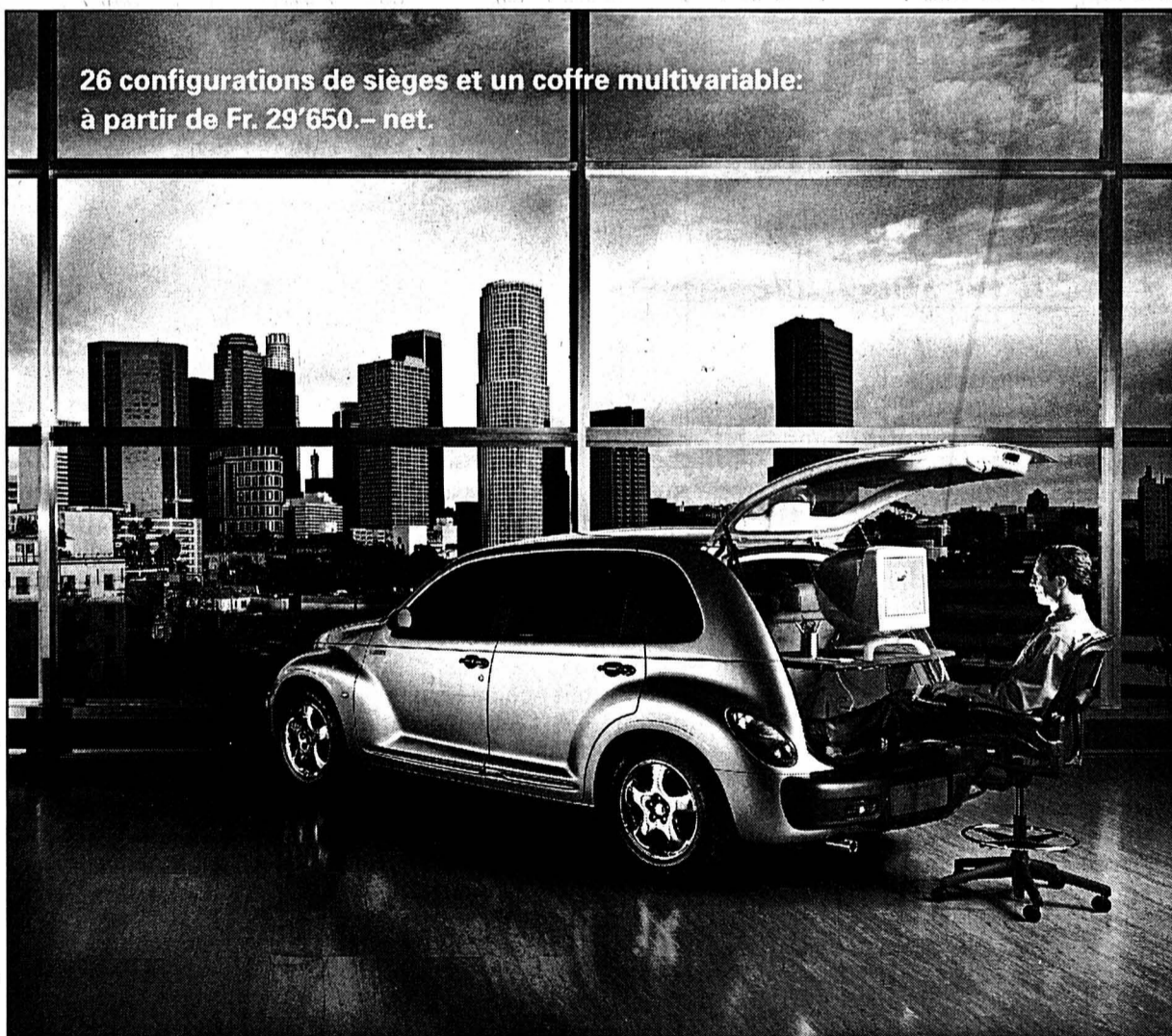
mobilezone
the best for communication

Nouveau: Rue du 1^{er} mars 15, près l'Université, à Neuchâtel! **Biene** Jumbo, Centre Boujean, Zürichstrasse 24; **Loeb**, Nidaugasse 50 **Crissier** Centre Migros **Delémont** Avenue de la Gare 42 **Fribourg** Rue de Romont 6; **Bd de Pérolles 11** **Genève** EPA, Centre Commercial, Meyrin; Rue Rousseau 2; Rue de la Croix d'Or 4; EPA, Rue de Carouge 12; Eaux-Vives 2000; Place du Molard 3 **Lausanne** Rue Mauborget 12; Rue de Bourg 17 **La Chaux-de-Fonds** Avenue Léopold-Robert 33; Jumbo, Bd des Éplatures 20 **Martigny** Centre Commercial Manoir **Morges** Grand-Rue 10 **Neuchâtel** EPA, Rue des Epancheurs 3; Rue du Seyon **Sierre** Avenue Général-Guisan 11; Centre Commercial **Signy** Centre Commercial **Sion** EPA, Rue de la Dent-Blanche 4; Rue du Scex 3 **Yverdon** Centre Commercial Bel-Air, Rue d'Orbe 1. **Autres succursales à:** Aarau, Baden, Bâle, Berne, Berthoud, Brigue, Brugg, Heimberg, Langenthal, Lucerne, Oftringen, Olten, Schönbühl, Soleure, Thoun, Visp, Zoug, Zurich. www.mobilezone.ch

service line: 0900 56 74 56 (Fr. 2.13/min.)

AUTOS-MOTOS-VÉLOS

26 configurations de sièges et un coffre multivariable:
à partir de Fr. 29'650.- net.



PT CRUISER

La Chrysler PT Cruiser est l'une des plus étonnantes nouveautés de ces dernières années. On le sait. Mais on sait moins que 26 configurations de sièges modulent son habitacle! Et encore moins que son prix est très attrayant. À propos: savez-vous où se trouve votre concessionnaire Chrysler Jeep?



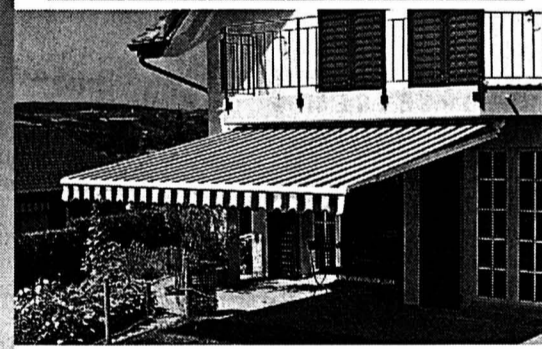
Chrysler PT Cruiser: à partir de Fr. 29'650.- net (7,6% de TVA inclus).

144-065514 4x4

DIVERS

TOSALLI

9a, avenue de la Gare, COLOMBIER
Tél. 032/841 23 12 • Parking devant le magasin



STORES SOLAIRES SUR MESURE

- Devis sans engagement
- Qualité suisse à des prix raisonnables
- Livraison rapide

028-305845/DUO

HOMÉOPATHIE
OLIGO-ÉLÉMENTS
HUILES ESSENTIELLES
SPAGYRIE

CONSEILS ET PRÉPARATIONS

pharmacie **pillonel**

Laboratoire homéopathique
OUVERT TOUS LES JOURS
Livraisons à domicile
Balancier 7 et Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/910 82 10

Adventure

Veste de pluie
COLUMBIA
Omni-Tech
imperméable à l'eau et à l'air, respirant
au lieu de 399.-
seul. 199.-

The winner is you
VAUCHER
SPORT SPECIALIST
Berne, Niedervangen,
Shopyland, Biene
Tél. 031 981 22 22

4x4/5-84680

ST-AUBIN/NE

Parking du centre artisanal de la Béroche en bordure de la N5 Neuchâtel - Yverdon, 40 exposants
Entrée gratuite - Cantine

BROCANTE

132.092954/DUO

Vendredi 4 mai de 16 à 20 heures
Samedi 5 mai de 10 à 20 heures
Dimanche 6 mai de 10 à 18 heures

La Revue descend à Neuchâtel

Théâtre du Passage ■ Pour sa septième édition, le spectacle satirique de fin d'année monté par Cuche, Barbezat et leurs amis quitte le Casino-théâtre du Locle

Par
Jean-Michel Pauchard

«Il n'y a pas que nous qui descendons. Le HCC aussi.» Mais, pour les membres de la Revue de Cuche et Barbezat, le verbe descendre ne prend tout à fait le même sens que pour les hockeyeurs chauds-fonnières. Les célèbres duettistes neuchâtelois et leurs complices de la Revue donneront leur prochain grand spectacle satirique de fin d'année au théâtre du Passage, à Neuchâtel, parce que le Casino-théâtre du Locle ne suffit plus à leur succès et à leurs ambitions.

La capacité du Casino-théâtre atteint la moitié de celle de la grande salle du théâtre du Passage. Or, la Revue a, durant la saison 1999-2000, attiré tellement de monde qu'il a fallu la jouer 44 fois, «d'où des problèmes de rentabilité financière». L'argument peut paraître mesquin. Mais, quand le budget passe d'environ 60.000 francs pour la première Revue à 655.000

francs pour la septième, on se met aussi à réfléchir en ces termes.

Et, quand on voit le théâtre du Passage, on a envie d'y travailler, assurent Benjamin Cuche, Jean-Luc Barbezat et leurs associés. Sans compter qu'on y trouve des gens avec qui «il est bon de commercer».

Regard neuchâtelois

Ce choix du lieu apparaît d'autant plus important que «chaque Revue est construite en fonction de l'endroit où elle sera jouée», au point d'exclure par principe qu'elle puisse faire l'objet d'une tournée. Du reste, la troupe ne débarquera pas au Passage le jour de la générale; si elle imagine ses premières répétitions dans «un hangar» qui reste à trouver, la dernière semaine de préparation aura pour cadre le théâtre du Passage. Comme l'a expliqué Jean-Luc Barbezat, ce lieu est aussi «un point de vue». C'est dire que si l'actualité passée en revue se vaudra assez large pour intéresser des spectateurs de toute la Suisse ro-

mande, le regard sera bien neuchâtelois. Du Bas? La question intéresse moyennement Cuche et Barbezat. «Nous sommes du Val-de-Ruz», rappellent-ils comme pour dire que ce genre de débat n'est plus vraiment de saison. Certes, «il est possible que nous ne parlions plus des parcmètres du Locle», mais les deux humoristes n'ont «pas l'impression de déserrer» en venant à Neuchâtel.

Vingt représentations

La programmation de la Revue 2001-2002 démarre sur une base de vingt représentations, du 18 décembre au 6 janvier. Mais ses concepteurs et interprètes imaginent une fréquentation totale de 12.000 spectateurs, ce qui, en regard des 520 places de la grande salle, suppose déjà quelques dates supplémentaires. Cette projection ne paraît pas démesurée, ni par rapport aux 11.000 spectateurs de la sixième Revue, ni, surtout, en regard de la somme de talents réunis pour la septième. /JMP



Jean-Luc Barbezat (à gauche) et Benjamin Cuche n'ont pas l'impression de déserrer en venant à Neuchâtel. PHOTO MARCHON

Réunion de talents

Outre Benjamin Cuche et Jean-Luc Barbezat, la Revue 2001-2002 mobilisera, comme auteurs, les trois Peutch (Noël Antonini, Christophe Bugnon et Carlos Henriquez) et le terrible Jurassien de Genève Thierry Meury, qui affiche, en matière d'humour, un curriculum vitae bien plus varié et impressionnant que son seul rôle actuel dans l'émission dominicale de la Première «La soupe est pleine». Un autre participant à «La soupe est pleine», l'imitateur Yann Lambiel, a également embarqué dans la Revue. Il y rejoindra la

Française Michèle Guigon, «musicienne à la gouaille parisienne et comédienne sensible», la comédienne, chanteuse et chorégraphe genevoise Florence Reymond, «formée à la dure école de la comédie musicale new-yorkaise», ainsi que Vincent Kohler, «batteur de jazz et comédien hors normes». «Notre grand art, c'est de nous entourer de gens qui savent», sourit Benjamin Cuche. Que ces personnes viennent de l'extérieur ne fera pas cependant perdre à la Revue son point de vue neuchâtelois: «Nous allons les habituer au biotope», annonce Jean-Luc Barbezat. /jmp

La déception des Loclois

Denis de la Reussille. Le président de la Ville relève qu'il n'y a aucun antagonisme personnel. Mais déception, certes. «Dès que les artistes ont du succès, ils ont tendance à aller voir ailleurs. Néanmoins, nous ne pouvons que le regretter, car nous avons toujours soutenu la Revue, au mieux de nos moyens. Ce sont des évolutions qui peuvent se produire au sein de la société dans laquelle nous vivons. C'est dommage. Nous aurions préféré que la Revue essaie de rester fidèle à une région périphérique qui a fait un effort pour qu'elle puisse se développer». Le conseil estime d'autre part que «les formes

auraient pu être différentes. Il aurait pu y avoir davantage de contacts entre le responsable et les autorités avant que la décision ne tombe». L'image du Locle risque-t-elle d'en pâtir? «Non. Cela montre plutôt que l'un des rôles des régions comme le Haut, au niveau culturel, est de mettre à disposition des infrastructures pour développer des artistes qui débutent. Et lorsqu'un certain seuil est atteint, ils sont attirés par des lumières un peu plus visibles». Un peu comme dans les milieux sportifs... «Nous souhaiterions qu'ils se souviennent qu'ils ont pu éclore grâce à ces régions périphériques».

François Knellwolf, indépendant. «J'espère que ce n'est pas sur un coup de tête, mais que c'est mûrement réfléchi. Personnellement, je pense que la Revue peut très bien marcher au Locle et pas à Neuchâtel. Il y a davantage de disponibilité ici, ce n'est pas simplement une salle plus grande qui augmentera le chiffre. Et une salle de 300 places pleine, c'est beaucoup plus agréable qu'une salle de 500 places à moitié vide. Les Loclois vont-ils descendre alors que tout le monde s'est donné de la peine pour faire marcher cette Revue ici? J'irai sûrement la voir, mais une fois. Ici, on y allait couramment deux ou trois fois».

Bernard Lehmann, patron du restaurant le Casino. «Je suis déçu. Au niveau artistique, Le Locle perd de nouveau quelque chose. Malgré toute l'aide de la commune, des bénévoles. Et au niveau du restaurant, nous allons perdre un apport très important». Il n'ira pas voir la Revue. «Pourquoi descendrais-je alors qu'ils laissent tout tomber ici?»

Anouck Simon-Vermot, enseignante. «Je me sens un peu blessée, pour Le Locle. La commune s'était bien investie. Plein de gens avaient mis de l'énergie là-dedans. Je ne trouve pas très correct». /CLD

La colère gronde chez les populistes

La Chaux-de-Fonds ■ La brochure des libéraux fait bondir le parti de gauche, qui dénonce des mensonges et «une tendance putschiste» au sein du PPN

Indignation, colère, inquiétude: les populistes chauds-fonnières n'ont plus de mots assez forts pour dénon-

cer les «méthodes propagandistes, la tricherie et le mensonge». La campagne pour le référendum fiscal ne manque pas d'attiser



Henri von Kaenel, Francis Stähli (photo), Théo Bregnard et Eva Fernandez: les populistes dénoncent les mensonges d'une «tendance putschiste» au sein des libéraux. PHOTO LEUENBERGER

les esprits. «En sport, lorsque des moyens illicites sont utilisés pour gagner, le sport est disqualifié. Il ne faut pas que la même chose se produise pour la politique», s'exclame le conseiller général Francis Stähli.

«Une tendance putschiste», une frange des libéraux, se trouve dans le collimateur du parti de gauche. Le tous ménages des référendaires est visé. «Il y a de la frustration chez certains membres du parti. Ils pensent qu'ils obtiendront ainsi de meilleurs résultats, quitte à oublier certains principes.» Dénonçant le fait que le secret de fonction soit certaines fois trahi, il assène: «Si la politique consiste à dire le plus gros mensonge possible, nous ne pouvons qu'applaudir la baisse de participation aux scrutins».

Son homologue Henri von Kaenel abonde dans le même sens: «Quand les gens disent qu'ils se sont trompés, ce n'est pas acceptable. Soit c'est une volonté, soit c'est de l'incompétence totale». Et d'enfoncer le clou: «Dans leur brochure, les libéraux disent que la suppression de la taxe foncière va faire baisser les loyers. Ça fait rire tout le monde!». Selon un avis de droit, il n'y aurait aucune obligation de la part des bailleurs. Les rentiers? Avec un coefficient de 100, la baisse d'impôt est ridicule et «l'allocation d'hiver pourrait disparaître», s'offusque Henri von Kaenel.

Quelque chose de juste

Théo Bregnard, lui, s'en prend aux «faux discours»:

«La droite critique et dit que la seule proposition d'économie faite pour l'école a été la suppression du camp de ski. La droite a été (ndlr: en commission scolaire) la première à la faire». Revenant sur la campagne des élections cantonales, Henri von Kaenel estime qu'il y a, de la part des libéraux, «une volonté de travestir». Ils dénoncent les résultats de la gauche, majoritaire au Conseil d'Etat à la fin des années 80, «et cachent qu'il y a eu une baisse de 8% des impôts au niveau cantonal, baisse voulue par tous les partis, et que les recettes ont diminué de 30 à 40 millions». Mesures structurelles? Les libéraux ont repris une idée radicale. Ils veulent vendre le parc immobilier commu-

nal. «Qu'est ce qui va être racheté? Les immeubles rénovés, avance Francis Stähli. Il n'y aura plus de pression sur les loyers et on va vendre un compte bénéficiaire. Il y a quelque chose d'irrationnel.»

Les populistes estiment tout de même qu'il y a quelque chose de juste dans le raisonnement des libéraux. «Certaines catégories de personnes voient leurs charges augmenter.» Les retraités avec un revenu juste supérieur à la limite des allocations complémentaires ou les familles avec des enfants de plus de 18 ans et en formation sont notamment concernés. Quelque chose sera fait pour eux, disent-ils. C'est prévu. «La droite a fait prendre conscience de cette situation à la gauche.» /DAD

Offre
exceptionnelle!



SUBARU
Active Driving, Active Safety



Subaru 4WD.

Chez nous, votre voiture vaut jusqu'à Fr. 2'500.- de plus*.

Legacy 4WD: la fascination. Un classique de Subaru qui cultive le goût de l'innovation. Laissez-vous séduire par des performances hors pair et une sécurité intégrale. Profitez d'un équipement généreux et d'un habitacle spacieux. Découvrez un confort inégalé et une ligne de rêve. Avec le best-seller Legacy 4WD et son rapport qualité/prix inégalé.



Impreza 4WD
4 et 5 portes, à partir de Fr. 24'950.- net



Forester 4WD
5 portes, à partir de Fr. 29'950.- net
Nouveau: Forester 4WD «Avantage»



Legacy 4WD
4 et 5 portes, à partir de Fr. 32'950.-
Nouveau: Legacy 2.5 4WD «Classic»



Outback 4WD
5 portes, à partir de Fr. 40'700.-

Devenez propriétaire ou changez de voiture maintenant et profitez:

* En plus de la valeur Eurotax (en bleu), nous vous accordons les primes suivantes à l'achat d'une nouvelle Subaru 4WD: Impreza 1.6 4WD, Fr. 1'500.- • Impreza 2.0 4WD, Fr. 1'000.- • Impreza Turbo 4WD «WRX» 4 p., Fr. 2'500.- • Impreza Turbo 4WD «WRX» 5 p., Fr. 2'000.- • Forester 2.0 4WD, Fr. 1'500.- • Forester Turbo 4WD, Fr. 2'000.- • Legacy 2.0 4WD «Swiss», Fr. 1'500.- • Legacy 2.5 4WD «Classic», Fr. 1'500.- • Legacy 2.5 4WD «Limited» 4 p., Fr. 1'500.- • Legacy 2.5 4WD «Limited» 5 p., Fr. 2'500.- • Outback 2.5 4WD, Fr. 1'500.- • Outback 2.5 4WD «Image», Fr. 2'500.-. Offre valable sur les modèles 2001 ou dans la limite des stocks disponibles. Les primes sont également valables sans reprise. Plus d'infos sous www.subaru.ch

Pour de plus amples informations: SUBARU Suisse SA, 5745 Safenwil, tél. 062 788 89 00, www.subaru.ch ou l'un des 240 concessionnaires Subaru. MultiLease SA: tél. 021 631 24 30. TVA comprise dans tous les prix.

SUBARU

Votre concessionnaire



Auto-Centre Emil Frey SA

Rue Fritz-Courvoisier 66 + 57 - La Chaux-de-Fonds - 032/967 97 77

DIVERS

ECHOS DU COMMERCE
PORTES OUVERTES

INTEL SA, active dans les installations électriques en général et spécialement dans la télématique, fête son 20^e anniversaire. Cette dynamique société ne pense pas qu'au passé, mais prépare l'avenir en se tenant à la pointe des progrès de la télécommunication. Les PME et les particuliers «branchés» ont besoin de communiquer au moyen de systèmes toujours plus évolués permettant d'économiser le temps et d'augmenter les performances. Pour vous en assurer, allez donc lui rendre visite à l'occasion de ses portes ouvertes, le jeudi 3 mai, entre 16 heures et 19 heures. Ses cadres et son personnel se réjouissent de bien vous recevoir et de partager avec vous le verre de l'amitié.



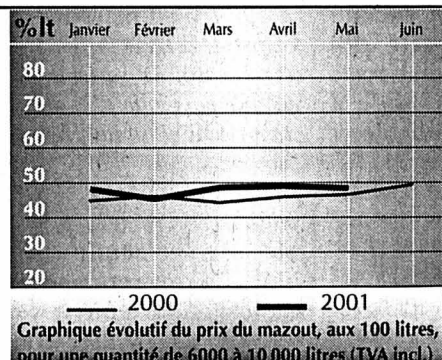
INTEL SA, Electricité & Télématique
Bd Liberté 2, La Chaux-de-Fonds, Tél. 032/925 99 99, Fax 032/925 99 95, www.intel.ch

De la chaleur plein la maison.

0 844 844 646
LA CHAUX-DE-FONDS

Margot Mazout

SE CHAUFFER AU MAZOUT.
LA BONNE DECISION!



Machines professionnelles
à mettre sous-vide, dès
Fr. 1000.-
Tél. 021/948 85 66

FEU 118

Valable jusqu'à la fin du mois

Épilation électrique ou à la cire
OFFRE PROMOTIONNELLE
15% de réduction

Institut de beauté YSATIS
Soins du visage et du corps
Épilation électrique ou à la cire
Serre 63 - Tél. 032/910 82 12
La Chaux-de-Fonds

Ce jeudi
De 8 h à 12 h - 13 h 30 à 20 h

20%
sur tout le magasin
excepté accessoires Cartier et St-Laurent

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

OFFRES D'EMPLOI

Brasserie de la Channe
cherche
SOMMELIER(ÈRE)
Entrée à convenir.
Sans permis s'abstenir.
Prendre contact au 032/913 10 64

OFFRES D'EMPLOI



incabloc® sa

Recherche, pour renforcer son équipe de spécialistes à La Chaux-de-Fonds, un

Constructeur

Tâches:
Construction d'étampes automatiques et progressives. Supervision d'une petite unité de fabrication comprenant la réalisation de pièces prototypes par érosion à fil. Autres tâches techniques et de management en rapport.

Profil recherché:
Aptitude à travailler de manière indépendante. Esprit d'initiative et de responsabilité. Connaissance CAO (Autocad). Plusieurs années d'expérience dans les étampes.

Nous offrons:
Poste évolutif dans le cadre d'une entreprise indépendante et en fort développement. Travail varié, grande indépendance et possibilité de prise de responsabilités.

Si vous recherchez un nouveau défi professionnel, n'hésitez pas à nous envoyer votre dossier de candidature à l'adresse ci-dessous. Nous traitons les dossiers rapidement et en toute discrétion.

INCABLOC SA

Service du personnel
Rue de la Paix 129
2300 La Chaux-de-Fonds

132-93549/4x4

Réalisation d'importance pour Le Locle

Le Col-des-Roches ■ Rêve caressé de longue date, l'exposition permanente des Moulins souterrains voit enfin le jour, grâce au geste généreux de Paul Castella

Par
Jean-Claude Perrin

Le Locle peut s'enorgueillir d'un nouveau musée avec l'exposition permanente des Moulins souterrains du Col-des-Roches, que le public est invité à découvrir samedi prochain lors d'une journée portes ouvertes. Il y a longtemps que la création d'un véritable musée, dont un embryon existait depuis plusieurs années, trottait dans la

tête des responsables de cette institution. Les fonds prévus à cet effet avaient été engloutis lors de la réfection, tant intérieure qu'extérieure, des bâtiments. Le secours est venu de Paul Castella. Celui qui fut, et est encore, l'âme de Dixi durant plus de cinquante ans a répondu favorablement aux sollicitations des «meuniers», en permettant la création de ce musée par un don de 500.000 francs. Il a tenu, par ce geste, à manifester son profond attachement à la commune du Locle,

explique un de ses amis de longue date et membre fondateur de la Confrérie des meuniers, Elio Peruccio, qui l'avait avisé de ce projet.

Le public dès 1987

Effectivement, lors de la réfection du bâtiment ouest de ce site au riche passé industriel, reconverti ensuite en abattoir-frontière dès 1898, le montage d'une exposition permanente était prévu et englobé dans le montage financier de l'époque, assuré par la Loterie romande, des privés et les autorités locales. Mais, compte tenu de dépassements, ce musée n'a pu voir le jour. Elio Peruccio, avec les mêmes vigueur et résolution qui caractérisaient son engagement aux premiers temps des «meuniers» – qui, dès 1973, font œuvre de pionniers pour revitaliser les lieux –, a repris son bâton de pèlerin afin de trouver un nouveau financement pour cette réalisation. L'accord positif et généreux de l'industriel loclais a permis d'y donner corps. Signalons qu'à la confrérie du début avait succédé une fondation, dès lors que l'affaire prit de l'ampleur, avec l'ouverture de la grotte au public dès juillet 1987.

Vers de nouveaux succès

Le succès ne se fit pas attendre, avec notamment 45.000 visiteurs en 1995. L'idée de réaliser un véritable musée commençait à cogiter. De nombreuses collections étaient déjà réunies. Les travaux d'aménagement,

avec une facture totale de quatre millions, ruinèrent alors les espoirs de monter une grande exposition.

Le coup de baguette magique de Paul Castella a permis à l'ancien conservateur Orlando Orlandini de prendre langue avec le Musée d'ethnographie de Neuchâtel qui, par deux de ses collaborateurs – Jean-Pierre

Zaugg et Marc-Oliver Gonseth –, a accepté de s'embarquer dans l'aventure de la création d'une exposition permanente au sein du site des Moulins souterrains du Col-des-Roches. Deux autres personnes, Nicolas Yazgi et Viviane Müller, de l'Institut d'ethnologie, sont aussi montées dans le bateau. Avec à la clé un résultat qui a les al-

lures d'un fort beau navire. Celui-ci peut légitimement faire la fierté de ses concepteurs et enrichit la palette des offres culturelles et touristiques du Locle. /JCP

Samedi 5 mai, journée portes ouvertes de la nouvelle exposition permanente et de la grotte, dès 9 heures



Les espaces aérés avec des niveaux ouverts sont de nature à séduire les futurs visiteurs.



Dans le hall d'entrée de la nouvelle exposition permanente, l'ancien conservateur Orlando Orlandini jette un œil complice à son successeur, Caroline Calame. PHOTOS PERRIN

Trois salles thématiques

Tant Marc-Oliver Gonseth, conservateur adjoint au Musée d'ethnographie de Neuchâtel, que Nicolas Yazgi, qui l'a assisté dans la conception muséographique de la nouvelle exposition des Moulins souterrains, disent avoir été d'emblée fascinés par le site et sa grotte. D'où leur acceptation enthousiaste de développer et mener

à terme ce projet d'exposition permanente. Le premier explique qu'il a été «séduit par la richesse du lieu et des éléments déjà existants», qu'il fallait mettre en valeur pour en souligner les valeurs ethnologiques, historiques et archéologiques. Le second énonce la «fabuleuse possibilité de ce lieu pour faire une relecture de l'histoire» entraînant «des interrogations sur le présent».

De manière concrète, avec trois salles thématiques – «Du grain au pain», «L'eau et ses méandres» et «Le jeu de la frontière» –, la conservatrice Caroline Calame relève que cette exposition permet aux visiteurs de concrétiser et visualiser les propos que leur tiennent les guides lors de la descente dans les «entrailles de la terre». /jcp

MÉMENTO DU HAUT-DOUBS

DE GARDE ■ Médecins. Val de Morteau: Dr Vionnet, Les Fins, tél. 03 81 67 19 75. Grand'Combe Châteleu-Le Saugeais: Dr.Banzet, Grand'Combe Châteleu, tél. 03 81 68 80 06. ■ **Pharmacies.** Val de Morteau: Jacquet, Les Fins. ■ **Dentiste.** Dr De Grivel, Pierrefontaine-les-Vallons, tél. 03 81 56 03 32.

CINÉMA ■ Salle L'Atalante, Morteau. «Trois Huit», jeudi 19h30, vendredi et mardi 20h30, dimanche 18h. «Le vent», dimanche 20h30. ■ **Salle Le Paris, Morteau.** «La tour Monparnasse infernale», vendredi 18h30, dimanche 14h30, lundi 21h. «Le plus beau des combats», vendredi et dimanche 21h, mardi 18h30. «Les visiteurs en Amérique», vendredi 23h15, lundi 18h30. «Belphégor», jeudi 21h et 23h15, samedi 18h30, lundi 16h30. «Yamakasi», jeudi 18h30, samedi 14h30, 21h et 23h15, dimanche 18h30, mardi 14h30 et 21h. «Kuzco, l'empereur mégalo», samedi et mardi 16h30. «Digimon», dimanche 11h et 16h30,

lundi 14h30. «Eh mec, elle est où ma caisse?», vendredi 18h30, dimanche 21h, mardi 18h30. ■ **Salle Saint-Michel, Maïche.** «Stalingrad», vendredi et samedi 20h45, dimanche 18h. «Le chocolat», dimanche et lundi 20h45.

EXPOSITION ■ Maïche. Château du Désert, du 6 avril au 2 juin, «La Nature, avec ou sans sucre, avec ou sans peur», réalisée en partenariat avec Les Gazouillis du plateau et en collaboration avec les écoles et le Muséum d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds.

DIVERS ■ Morteau. Théâtre, samedi 20h45, L'Ecole de musique et de danse du val de Morteau présente «L'Histoire sans fin», suivi de «L'Odyssée». ■ **Maïche.** Au départ du château du Désert, vendredi 20h30, balade nocturne «De conte en conte». ■ **Pontarlier.** Piscine Georges-Cuinet, samedi et dimanche, championnats de l'Est de natation synchronisée.

ENBREF

LES PONTS-DE-MARTEL ■ Au Club des aînés. Aujourd'hui, le Club des aînés se réunit à 14h à la salle de paroisse pour des jeux divers (cartes, scrabble, etc.). /comm

LE LOCLE ■ Concert des Mark

Leader's. Animation et rythmes, samedi au restaurant du Casino, avec, dès 21h, les Mark Leader's, qui joueront dans un style «variété hit-parade», sur la terrasse par beau temps, à l'intérieur dans le cas contraire. /réd

Confiance en vue de deux gros projets communaux

La Chaux-du-Milieu ■ Les comptes permettent d'envisager l'avenir avec confiance

La Chaux-du-Milieu est une commune heureuse. Voici déjà en effet depuis plusieurs années que ses comptes bouclent par un bon bénéfice, lui permettant de voir l'avenir avec confiance et une certaine sérénité. Ce résultat lui donne en tous les cas la possibilité d'aller de l'avant dans ses deux gros projets, soit la création du lotissement «Vers Lermite» et la transformation de l'actuelle halle de gymnastique en une salle polyvalente pour la pratique du sport et l'organisation de spectacles de grande envergure comme, par exemple, le Corbak Festival. Une seule ombre au palmarès, ce phénomène risque de gêner quelque peu les efforts de la commission chargée de concrétiser le projet dans sa recherche de fonds pour soulager un financement extrêmement conséquent.

Présentés lundi soir au Conseil général, placé sous la présidence de Michel Bernasconi, les comptes 2000 enregistrent donc un excédent de revenus de près de 55.000 francs, alors que le budget prévoyait un déficit de 22.710 francs. Cerise sur le gâteau, et pas des moindres, il faut également ajouter à ce résultat

des amortissements supplémentaires pour la coquette somme de 97.534 francs, comprenant l'étude de la halle de gymnastique, la réfection du chemin de La Rocheta et l'épuration des eaux, dont la step du quartier des Gillottes. Commentés par Kim Sansonnens, ils n'ont pas suscité beaucoup de remarques et ont été acceptés à l'unanimité.

Notons au passage quelques points qui nous paraissent importants. Au chapitre de l'administration, il y a eu une dépense pour l'achat de tables et de chaises pour la salle du législatif. Durant l'année écoulée, la commune a apporté son soutien à la Société de jeunesse, au Ciné-Vallée, au HCC et au téléski de Sommartel (5 francs par habitant)... qui n'a pas tourné cette saison. La part communale à l'aide sociale a subi une énorme augmentation (+17.000 francs par rapport au budget), due à l'accroissement des dépenses (en 1999) à la suite de la mauvaise situation sur le marché de l'emploi. Cela s'est traduit par l'ouverture de nombreux dossiers d'aide sociale pour des personnes au chômage ou en fin de droit. Depuis début 2000, cette situation – qui n'est pas propre

au canton de Neuchâtel – s'est heureusement détendue.

Du bois pour la halle

Sur le plan de l'économie publique, des frais ont été occasionnés par la tempête Lothar. Le bois récolté a été conservé dans le but d'être utilisé pour la nouvelle halle polyvalente, élément qui a été salué par les conseillers généraux. Il a ensuite été question des deux taxes causales votées en novembre dernier concernant l'épuration et les déchets. A ce propos, l'exécutif a en effet fixé le taux. Pour les habitants du quartier des Gillottes, seuls à devoir payer la taxe d'épuration, il se monte à 90% de la facture d'eau. «Cela peut paraître beaucoup. Mais grâce à l'amortissement supplémentaire consenti sur la step, ce chiffre baissera sûrement dans le futur», a indiqué Eric Choffet, président de commune. Concernant la taxe des déchets, enfin, les taux ont été déterminés pour chaque habitant d'abord, et ensuite pour les commerces et les entreprises, en fonction de leur grandeur. Notons que les exploitations agricoles sont considérées comme de petites entreprises. /PAF

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- **Police:** 117.
- **Urgence-santé et ambulance:** 144.
- **Feu:** 118.
- **Pharmacie de service:** Mariotti, Grand-Rue 38, jusqu'à 20h (en dehors de ces heures, 931 10 17). **Permanence médicale:** 117 ou hôpital 933 61 11. **Dentiste de garde:** 931 10 17
- **Vétérinaire de garde:** le tél. de votre vétérinaire renseigné.

BIBLIOTHÈQUE

- **Bibliothèque de la ville:** lu-ve 14h30-18h30, sa 10h-12h. **Bibliothèque des jeunes:** lu-ve 13h30-18h, sa 10-12h. **Ludothèque:** lu-ve (sauf mercredi) 15h30-17h30, sa 9h-11h.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- **Les Brenets A 18 heures,** Hôtel du Lac, vernissage de l'exposition «Les Brenets-village horloger».

DEMAIN

- **Le Col-des-Roches A 18h30,** inauguration officielle de la nouvelle exposition permanente des Moulins souterrains.

Rubrique District du Locle

Claire-Lise Droz
Jean-Claude Perrin

Rue du Pont 8
2400 Le Locle
Tél. (032) 931 33 31
Fax: (032) 931 33 32

Prudence rouge

Chézard-Saint-Martin ■ Gros déficit lundi devant les élus

La commune de Chézard-Saint-Martin vit des heures financières particulièrement sombres, en étant contrainte depuis plusieurs années à geler toute velléité d'investissement et en subissant l'augmentation régulière de ses charges. C'est dans ce contexte difficile que le Conseil communal doit œuvrer pour maintenir son patrimoine. C'est dire si le résultat des comptes 2000, avec un demi-million de déficit pour un total de dépenses de 7,3 millions, n'enchantent guère. Toutefois, ces comptes rouges vif ont ceci de positif qu'ils sont meilleurs de 300.000 fr. que les prévisions budgétaires. De même, le coût de l'enseignement est resté stable, même si le village compte un grand nombre d'élèves et de

jeunes étudiants jusqu'au niveau secondaire supérieur. Le Conseil général aura donc à l'esprit la prudence de Sioux affichée par l'exécutif en examinant ces comptes, grevés de surcroît par beaucoup d'actes de défaut de biens et de débiteurs sur l'impôt au village. De même, les charges dues à l'aide hospitalière ont légèrement augmenté l'an dernier.

Les élus examineront aussi un crédit de 12.000 fr. pour aménager quatre modérateurs de trafic sur la route des Vieux-Prés. Enfin, les élus se pencheront sur le plan spécial du quartier des Champs-Rinier et le Conseil communal répondra à Oscar Oppliger (Entente), qui demande la mise en place d'un service de ramassage des déchets verts au village. /phc

EN BREF

SAVAGNIER ■ Exposition. Les Ateliers sylvagnins de Savagnier accueillent dès samedi, à 17h, les œuvres des élèves d'Agnès Laribi Frossard, de Vilars. Pour la deuxième année consécutive, 18 adultes et les enfants de l'ate-

lier de La Côtère auront ainsi l'occasion de présenter collectivement le fruit de leur imagination artistique, les dimanches 6 et 13 mai de 10h à 17 heures, vendredi 11 de 17h à 20h et samedi 12 de 10h à 20 heures. /phc

Terrain à bâtir à bon prix

Couvet ■ Plus de parcelles constructibles en réserve, mais une opportunité est à saisir

Par **Mariano De Cristofano**

La commune de Couvet ne possède plus de terrain en zone constructible, soit à vendre, soit pour procéder à des échanges. Mais une belle opportunité se présente. Vendredi soir, le Conseil général se prononcera sur l'acquisition d'un terrain de quelque 20.000 m², au lieu dit «Le Pontet», pour le prix de 100.000 francs, un terrain situé au sud de la gare RVT, entre les immeubles locatifs de la Tuilerie et le Burcle. «Dans le cadre du plan d'alignement à long terme, en voie d'élaboration, ce terrain serait probablement utile pour remanier divers accès routiers», précise le Conseil communal dans son rapport. Le terrain, classé en zone à bâtir, est bien situé, proche de la gare et du centre du village, souligne encore l'exécutif. Et d'ajouter que la commune se trouve devant une situation exceptionnellement favorable, notamment en raison du prix (5,25 fr. le mètre carré). Le vendeur, une banque, émet toutefois une condition sous forme de servitude. En cas de construction, le propriétaire privé devra verser à la banque une somme de 10 francs par m²



D'une surface de quelque 20.000 m², le terrain est situé au sud de la gare RVT, entre les immeubles de la Tuilerie et le Burcle.

PHOTO DE CRISTOFANO

construit, et ceci dans un délai de 20 ans, voire 30 ans. Exception faite – le conditionnel est encore de mise – pour la réalisation d'accès routiers. Le Conseil général étudiera également les comptes 2000. Ils bouclent avec un déficit de 181.000 francs – soit une amélioration de 136.000 francs par rapport au budget –, pour des charges totales s'élevant à près de 13 millions de francs. L'exécutif signale dans son rapport que «l'exercice 2000 sera le dernier à être présenté sans les modifications profondes qui seront les conséquences de la pré-qualification financière intercommunale et du nouveau barème fiscal

de référence pour les personnes physiques, les nouveaux taux fiscaux – abaissés – pour les personnes morales, les nouvelles bases pour le calcul des taxes d'épuration, l'introduction d'une taxe sur les déchets et le désenchevêtrement des tâches et des charges entre l'Etat et les communes, qui se poursuivra jusqu'en 2002». Les comptes adoptés, le Conseil général procédera à la nomination de son bureau pour la période 2001/2002. Il s'agira encore de procéder à la nomination de deux conseillers communaux, en remplacement de Pierre Guenat (PRD) et d'Alfred Wittwer (PS), démissionnaires. /MDC

FONTAINEMELON

Bel exercice déficitaire

«C'est un bel exercice». Le grand argentier de Fontainemelon Pierre-André Stoudmann est satisfait du résultat des comptes 2000, que le Conseil général a avalisé lundi soir sans difficulté. Les finances sont certes en déficit de 100.000 francs pour un total de charges de 6,7 millions, mais cela est dû en grande partie aux amortissements légaux du chantier de la réhabilitation des salles de spectacles et de gymnastique. Les charges sont par ailleurs contenues dans les limites budgétaires.

Crédit pour des fenêtres

Les élus ont ensuite accordé sans coup férir un crédit de 27.000 francs pour remplacer les fenêtres de l'immeuble Temple 1. Une dépense qui fait partie d'un processus de rénovation des appartements communaux. Les loyers ne souffriront pas de cet investissement, puisqu'il s'agit d'une opération de simple entretien sur un bâtiment construit en 1966. Le Conseil général a aussi adopté le nouveau règlement de police du feu, marquant son attachement à la perception d'une taxe d'exemption. Il a enfin nommé Laetitia Geiser (rad) à sa présidence, en remplacement de Gérard Perrin (lib-PPN). /phc

DIVERS

Des comptes à mon image

“Autonomie + avantages: je veux que ma banque me ressemble!” :-)

A la BCN, vous bénéficiez, depuis la naissance jusqu'à l'âge de 20 ans (étudiants 30 ans) de comptes et de services avantageux.

- Paiements et consultation des comptes via Internet
- Comptes adaptés à votre âge, à des taux et à des conditions préférentielles

Pour tout renseignement et conseil:
www.bcn.ch, e-mail: info@bcn.ch, Tél. 032/723 61 11
ou l'un de nos 22 points de vente.

BCN

Banque Cantonale Neuchâteloise

une banque à votre image

Assemblées générales réglementaires des assurés

Mesdames les assurées et Messieurs les assurés du district de La Chaux-de-Fonds sont convoqués en assemblée générale le

mardi 15 mai 2001, à 19 h 30,
Grand Hôtel "Les Endroits"
bld des Endroits, La Chaux-de-Fonds

avec l'ordre du jour suivant:

- Communication de la direction sur l'activité de la Caisse cantonale d'assurance populaire au cours des années 1997 à 2001;
- Nomination du comité de district pour la période du 1^{er} juillet 2001 au 30 juin 2005;
- Propositions à soumettre à l'administration de la Caisse cantonale d'assurance populaire en vue de l'amélioration et du développement de l'institution.

L'assemblée générale du district est composée (art. 8 du règlement d'exécution):

1. des assurés du district au bénéfice d'une assurance individuelle et porteur de leur police ou de leur dernier carnet de quittances de primes;
2. des représentants des assurances de groupes et des représentants des caisses ou des institutions réassurées.

Toute société, entreprise commerciale ou industrielle, caisse ou institution de retraite ou de prévoyance qui a assuré collectivement ses membres, ouvriers ou employés à la Caisse cantonale d'assurance populaire ou qui est réassurée auprès d'elle, a le droit d'être représentée par deux délégués à l'assemblée de son siège.

Les sociétés qui ont des sections dans plusieurs districts du canton peuvent être représentées à chacune de ces assemblées, dans la même limite.

Tout assuré individuel a droit à une seule voix (art. 13 du règlement d'exécution). Il en est de même pour les représentants des assurances de groupes et pour les représentants des caisses ou des institutions réassurées.

La représentation conventionnelle d'un assuré individuel n'est pas admise.

Caisse cantonale d'assurance populaire
Le directeur
Raymond Chuat 028-306801

Hôtel de la Gare
Le Prépétitjean – Montfaucon
Tél. 032/955 13 18

Vendredi 4 mai à 20 h 30
JASS AU COCHON
(par équipe)

Nous nous recommandons pour nos menus
FÊTE DES MÈRES

Donnez de votre sang
Sauvez des vies
Tél. 032/967 20 31

Publicité intensive, publicité par annonces

PORR
SUISSE

Entreprise de construction cherche afin de compléter ses effectifs

MACHINISTES
MAÇONS
CONSTRUCTEURS DE ROUTES
MANŒUVRES

Entrée en fonction tout de suite ou à convenir.
Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec notre service du personnel.

PORR SUISSE S.A. Romandie
Bd des Eplatures 46e
2304 La Chaux-de-Fonds – Tél. 032/927 30 00

SPIVAL (syndicat intercommunal de la piscine du Val-de-Ruz) cherche

des gardiens(ennes) auxiliaires

à temps partiel du 19 mai au 17 septembre 2001.
Qualifications: Titulaire des brevets I et II de sauvetage ou titre équivalent, connaissances techniques, mécaniques ou d'un métier du bâtiment.

Intérêt pour des activités, manuelles variées.
Offres écrites à adresser jusqu'au 10 mai 2001 à **SPIVAL p.a. Administration communale, Collège 1, 2046 Fontaines.** 028-30683000

■ Cherchons tout de suite ou à convenir

une vendeuse
du mercredi au dimanche.
Tél. 032/968 47 72.

Cherchons:

- Mécaniciens
- Tourneurs pour prototypes

Ecrire sous chiffres K 132-93903 à Publicitas S.A., case postale 2054 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-093903

Tournoi de foot scolaire à succès

Sonceboz ■ Quatre équipes, dont une féminine, aux anges...

L'éliminatoire régionale de la Coupe scolaire Credit Suisse pour le Jura bernois et la Bienne romande s'est disputée hier à Sonceboz. Des équipes masculines et féminines (52 au total) de 7e, 8e et 9e années scolaires étaient aux prises avec l'espoir de décrocher un ticket pour la finale cantonale qui se déroulera le 16 mai prochain à Berne. Président du comité d'organisation, René Lautenschlager a dressé un bilan positif au terme de cette importante compétition: «Toutes les équipes ont affiché une attitude exemplaire. Disputés sur cinq terrains différents, 158 matches ont eu lieu entre 9h30 et 17h30. On déplore hélas un incident puisqu'un joueur s'est cassé une jambe durant ce tournoi. Sur le plan de l'organisation, je constate avec satisfaction que de nombreux bénévoles

se mettent à disposition pour cette journée sportive.»

Imériens à l'honneur

Plusieurs équipes de Saint-Imier ont brillé, hier à Sonceboz. La Fifa et Les Etrangers ont d'ailleurs décroché leur qualification pour la finale cantonale. Au même titre que Les Platanos et La Suze, de Bienne. Les vainqueurs de chaque catégorie lors du tournoi qui se déroulera à Berne le 16 mai prochain disputeront la finale suisse au mois de juin.

Classements. Filles: 1. Fifa (Saint-Imier); 2. Pit Bull (Bienne); 3. Madrilène (Saint-Imier). **Garçons (7es):** 1. Les Etrangers (Saint-Imier); 2. Madrid (Bienne); 3. La Neuveville. **Garçons (8es):** Les Platanos (Bienne); 2. Product (Moutier); 3. Dream Team (Bienne). **Garçons (9es):** 1. La Suze (Bienne); 2. Les Pissenlits (Moutier); 3. Les Riens (Tramelan). /OOD



A Sonceboz, les filles ont prouvé qu'elles n'étaient pas forcément maladroites sur un terrain de football.

PHOTO LEUENBERGER

Une étude plutôt réjouissante

Saint-Imier ■ Les résultats de l'enquête portant sur la qualité de l'offre des transports publics sont jugés satisfaisants

Par Olivier Odiet

La Conférence régionale des transports Bienne-Seeland - Jura bernois (CRT) a mandaté la communauté de travail Infrac/Polyquest pour analyser les aspects relatifs à la qualité de l'offre des transports publics. La CRT présentait les conclusions de cette enquête hier à Saint-Imier. Quelque 2100 questionnaires ont ainsi été distribués sur 11 lignes. L'horaire n'est pas le seul élément qui détermine les choix de la clientèle et 30 critères de qualité ont été soumis à l'appréciation de cette dernière. Les communes membres de la CRT ont également été sondées.

D'autre part, les responsables du marketing des entreprises concernées ont pu donner leur avis. Dans l'ensemble, la qualité de l'offre des transports publics est satisfaisante. Constat qui illustre la très bonne qualité des transports publics suisses en comparaison avec l'étranger. Ce serait toutefois une grande erreur de négliger les lacunes mises en lumière par ce travail.

Sécurité en cause

L'aspect et la propreté des points d'arrêt ferroviaires sont globalement satisfaisants. La situation est moins brillante au sujet de la sécurité. Les communes et la clientèle partagent le même avis: des améliorations sont indispensables. La suppression de la présence de personnel suscite un malaise général. Auprès des arrêts de bus, l'enquête révèle des imperfections concernant la sécurité et l'équipement. Verdict



Dans le Jura bernois, la clientèle n'a pas une trop mauvaise image des transports publics.

PHOTO ODIET

qui vaut pour les lignes urbaines et régionales.

Dans le cadre de l'enquête, le chapitre consacré au matériel roulant démontre que la clientèle souhaite des améliorations au niveau de l'équipe-

ment et du confort du matériel ferroviaire. Deux critères de qualité ressortent fortement: l'offre de places assises et la climatisation.

En tant que commanditaire de l'offre des transports publics,

le canton est également interpellé par cette étude. Il lui appartient de définir des standards clairs, pour que les aspects qualitatifs de l'offre puissent être pris davantage en considération. /ood

Ça se détériore...

Dès le 10 juin prochain, un nouvel horaire des transports publics entrera en vigueur. Pour la CRT, ces changements se soldent par certaines dégradations. On pense par exemple à des ruptures de correspondance

à La Chaux-de-Fonds, qui touche évidemment la clientèle qui voyage en direction de Neuchâtel, Saint-Imier et vice-versa. Avec un peu de bonne volonté, les CFF auraient probablement pu éviter cette mesure inacceptable. Parmi les améliorations

du nouvel horaire, on citera une cadence semi-horaire entre Berne et Bienne, une nouvelle offre de bus dans la Courtine et la région de Bellelay, ainsi qu'une offre régionale et urbaine dans la région de Moutier. /ood

LARÉGION PRATIQUE

URGENCES

■ Police: 117.
■ Ambulance et urgences sanitaires: 144.
■ Feu: 118.

■ Médecins de garde: de La Ferrière à Villeret, tél. 079 240 55 45; de Courtelary à Péry, tél. 941 37 37; Tramelan, tél. 493 55 55

■ Pharmacies de service: Saint-Imier, le 111 renseigne; Tramelan, pharmacie Schneeberger, 487 42 48, jusqu'au 4 mai; La Neuveville, pharmacie Centrale, 751 46 61, jusqu'au 6 mai.
■ Planning familial: tél. 942 24 55.

BIBLIOTHÈQUES

■ Saint-Imier: bibliothèque régionale, section jeunes: me/ve 15-18h; section adultes, me 15-18h, je 16-19h, ve 9-10h/15-18h. **Sonvilier:** lu 17h30-19h30, me 16-18h. **Renan:** lu 17h30-19h, ma/je 15h30-17h. **Villeret:** lu 18h30-19h30, ma 15-16h, je 17h45-19h. **Cormoret:** ma 17h30-19h, je 17-18h. **Courtelary:** lu/me 9h30-10h30, ma 19-20h, je 15-16h. **Tramelan:** bibliothèque communale, lu 17-19h. **La Neuveville:** lu-je 16-18h, sa 9-11h.
■ Mémoire d'Ici: Saint-Imier, Place du Marché 5, lu/je 14-18h ou sur rendez-vous au tél. 941 55 55.

MÉDIATHÈQUE

■ Tramelan: CIP, lu/me 14-20h, ma/je 14-18h, ve et veilles de jours fériés 14-17h

LUDOTHÈQUES

■ Saint-Imier: me/ve 15-18h. **Tramelan:** je 16-17h30. **La Neuveville:** ma/je 16-18h, sa 9h30-11h30.

PISCINES

■ Saint-Imier: bassin de natation: lu/ma/je 18-21h, me 16h30-19h15, sa 9-11h.

AGENDA

AUJOURD'HUI

■ Théâtre Lancement du Festival des sociétés de théâtre amateur du Jura bernois, avec «En attendant les boeufs», par les Tréteaux d'Orval, au Relais culturel d'Erguël, 20h30; apéritif offert par le CCL dès 19h30.

■ Pro Senectute Jeudi vert à la Combe Fabet, rendez-vous à la gare de Malleray, 13h30.

DEMAIN

■ Jazz Concert du Géo Voumard Quintette, auditorium du CIP de Tramelan: projection du Plan-Fixe consacré à Géo Voumard à 19h, entracte avec buffet froid à 20h, hommage et baptême du CD enregistré pour les 80 ans du musicien pendant le repas, puis concert à 21h.

■ Théâtre Festival des sociétés de théâtre amateur à Saint-Imier, «Le suicidé», par la troupe de La Clef, salle de spectacles, 20h.

Toujours plus d'enfants

Classes spéciales ■ Evolution en porte-à-faux avec la loi sur l'école obligatoire

Un rapport de la Direction de l'instruction publique du canton de Berne montre que le nombre d'enfants scolarisés dans les classes spéciales a augmenté d'un tiers entre 1995 et 1998. L'enquête servira de base au réexamen des ressources pédagogiques spéciales à l'école obligatoire et dans les jardins d'enfants.

La conception et l'organisation de l'enseignement spécialisé à l'école obligatoire et dans les jardins d'enfants ont subi de profonds changements. Les expériences montrent que les classes spéciales et l'enseignement spécialisé ont connu un développement important au cours des dernières années. Cette évolution est en porte-à-faux avec les principes de la loi

sur l'école obligatoire, qui prône l'intégration dans les classes normales.

Le conseiller d'Etat Mario Annoni, directeur de l'Instruction publique, a chargé un groupe de travail, présidé par Hanspeter Reber, chef du Service psychologique pour enfants Spiez-Oberland, de réaliser une enquête sur la situation actuelle dans le domaine des charges pédagogiques spéciales (classes spéciales et enseignement spécialisé) et de proposer un concept pour la suite des travaux. Le rapport d'enquête brosse un portrait détaillé, par région, de la situation en matière de classes spéciales, d'enseignement spécialisé et d'offres destinées aux enfants de langue maternelle étrangère. Le groupe de projet a constaté que les charges pédagogiques spéciales ont connu une croissance exponentielle au cours des dernières années. Malgré le recul démographique, le nombre d'enfants scolarisés dans des classes spéciales a donc augmenté de 33% entre 1995 et 1998. Depuis, la tendance s'est poursuivie. /réd-oid

Grandes disparités

D'une manière générale, le nombre d'enfants de nationalité étrangère est particulièrement important. La probabilité d'être scolarisé dans une classe spéciale est en moyenne 2,5 fois plus élevée pour un enfant étranger que pour un enfant suisse. Il est par ailleurs intéressant de constater que le pourcentage d'élèves étrangers dans les classes spéciales dépasse la moyenne dans les régions où le pourcentage d'étrangers est faible. L'enquête ne voit pas d'autre explication à ces disparités que l'existence de

normes d'évaluation et de traditions d'affectation locales ou régionales.

Pour éviter que l'école ne connaisse une évolution contraire aux principes pédagogiques et de politique éducative du canton, les auteurs du rapport proposent une série de mesures à la Direction de l'instruction publique. Il s'agira de revoir la nature et l'organisation des offres ainsi que les critères pour l'attribution des ressources financières. Le rapport servira à la Direction de l'instruction publique de base de discussion et de planification. /réd-oid

ENBREF

TRAMELAN ■ Etahoma en concert. En provenance de Cuba, Etahoma se produira demain dès 21h au restaurant de La Place. Il sera ainsi possible de découvrir la chaleur que dégage la salsa. Groupe talentueux, Etahoma s'est forgé une flatteuse réputation à La Havane, au Mexique, en Jamaïque et à Montréal. Son passage à Tramelan constitue une véritable aubaine. /réd

VOYAGE ■ A eux la Bulgarie. Depuis hier, le Conseil exécutif bernois est en Bulgarie. Ce voyage, qui durera jusqu'à samedi, permettra principalement au gouvernement cantonal de connaître les projets et les partenariats mis sur pied par le canton de Berne en concertation avec des communes de ce pays. /réd-oid

TRAMELAN ■ Prix du mérite sportif. Organisé lors de l'apéritif qui sera servi à l'occasion de l'arrivée du Tour de Romandie, le Prix du mérite sportif tramelot 2000 sera remis au Centre interrégional de perfectionnement (CIP), le mercredi 9 mai à 19 heures. /réd

Rubrique Jura bernois

Tél. (032) 944 18 00
ou (032) 941 70 18

Actions du 1.5 au 7.5

Côte de bœuf
fraîche, 1^{er} choix, du pays
le kg.

26.-
au lieu de 35.-



JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!

**Saumon fumé de
l'Atlantique Farne**
d'Ecosse (élevage)
prétranché
3 x 100 g

15⁸⁰
au lieu de 23.70



**Epis de maïs
sucré**
pasteurisé
le kg

5⁶⁰

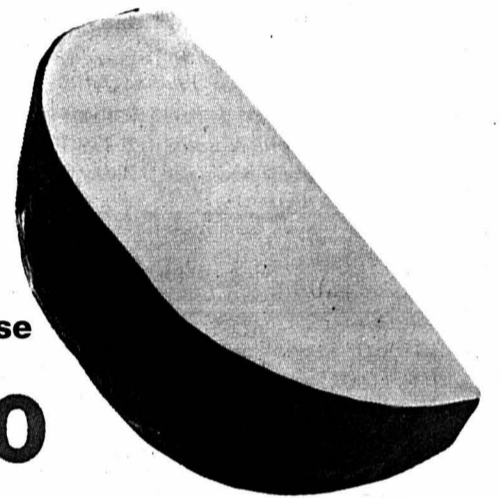


Bégonia
pot

6.-
au lieu de 7.50

Edam suisse
les 100 g

1²⁰
au lieu de 1.50



**Pommes de terre
suisSES**
riches en amidon
le cabas de 2,5 kg

3.-



2 coquelets «Diavolino»
frais, marinés, coupés, sur plat grill
1^{er} choix, du pays
le kg

9⁴⁵
au lieu de 11.-

**Tous les Bifidus
Drink**
en emballage de
6 x 65 ml

2⁴⁰
au lieu de 3.20



MGB www.migros.ch



Société coopérative Migros Neuchâtel/Fribourg

MIGROS

Le Pays-Francheur

RANGIERS

Pas de nouveaux tunnels

En réponse à une question du député Alain Schweingruber, PLR, le Gouvernement indique qu'il n'est pas question d'envisager le percement d'un second tube autoroutier dans les tunnels du Mont-Terri et du Mont-Ruselin, sous les Rangiers. Il est hors de question que la Confédération subventionne une telle réalisation, le trafic actuel étant situé à la limite inférieure admissible.

La réalisation de l'A16 se montera à 3,5 milliards, alors qu'elle était estimée à 800 millions lors de la présentation du projet. On peut difficilement évaluer quel aurait été le coût supplémentaire si deux tubes autoroutiers avaient été percés lors des premiers travaux.

Le coût par kilomètre a été de 79 et 106 millions dans les tunnels du Mont-Ruselin et du Mont-Terri, y compris les préparatifs en vue d'un second tube ultérieur dont la réalisation aurait engendré une dépense supplémentaire de 50 à 75 millions par kilomètre, soit un surcoût global de 400 à 500 millions. /vig

Augmenter l'aide sociale

Interventions ■ Des députés veulent aider les familles adoptives ou nombreuses et élargir le droit aux bourses de formation

Par Victor Giordano

Le retour des comptes cantonaux dans la zone bénéficiaire produit déjà des effets sur le plan parlementaire, à prendre connaissance de trois interventions déposées lors de la dernière séance des députés. Ainsi, le groupe socialiste suggère l'octroi d'une «carte jurassienne de famille nombreuse». Il se fonde sur une étude de l'office zurichois de la jeunesse qui évalue le coût mensuel d'un enfant à 1500 fr., de deux enfants à 2550 fr., de trois à 3400 fr. et de quatre enfants à 4200 francs. Il évoque aussi l'instauration dans le canton de Genève de la «carte gigogne» offerte aux enfants de moins de 21 ans de familles de trois enfants et plus et aux étudiants et apprentis moyennant une contribution symbolique. Cette carte offre des réductions de prix auprès de commerces, centres culturels ou sportifs, publics ou privés qui adhèrent à cette promotion. La fondation Pro Juventute a été chargée de constituer le réseau des partenaires de cette forme de soutien.



Jean-Marc Veya, chef de l'Aide sociale, est prié d'étendre les prestations sociales de l'Etat dans plusieurs domaines. PHOTO A

Le canton n'assume qu'un rôle d'organisation et d'information, sans engagement financier. Sur la base du recensement de 1990, les socialistes évaluent à quelque 6000 le nombre de jeunes qui pourraient en bénéficier dans le canton. Mais comme en 1999 on comptait 1900 familles de trois enfants et plus et quelque 1300 apprentis et étudiants, le nombre des bénéficiaires potentiels est plus proche de 7000 que de 6000. L'intervention socialiste de-

mande au Gouvernement de prendre des mesures de soutien des familles nombreuses et d'étudier l'introduction d'une carte inspirée du modèle «Gigogne».

Familles adoptives

Dans une autre question écrite, le député Alexis Peltier, PDC, évoque les difficultés des familles adoptives. Outre que l'adoption d'un enfant représente un «investissement énorme» en temps et disponibilité, il est choquant

de constater que des familles renoncent parfois à une adoption en raison des coûts. Tous les frais de voyages, d'hôtel, d'avocats et de démarches diverses peuvent atteindre 10.000 à 15.000 francs. Aucun n'est remboursable et ne peut être déduit du revenu imposable. Aussi demande-t-il au Gouvernement s'il partage l'avis que «l'adoption d'un enfant n'est pas très encouragée». L'exécutif «est-il prêt à étudier la possibilité de consentir des déductions fiscales, concernant une partie des frais précités? D'autre part, à titre comparatif, le Gouvernement est-il en mesure d'indiquer quelles sont les prescriptions en vigueur et les facilités accordées dans d'autres cantons, dans le domaine de l'adoption d'enfants?».

Enfin, dans une motion, Elisabeth Baume Schneider, PS, demande que l'octroi de bourses et de prêts d'études, ainsi que la prise en compte des frais de cours, soient étendus aux personnes s'engageant dans une formation en cours d'emploi. Cela favoriserait la formation continue et la recherche de meilleures compétences professionnelles ou l'adaptation à l'évolution technique. /VIG

ANTIBIOTIQUES

Quels sont les risques?

En réponse au député Ami Lièvre, PS, le Gouvernement explique que, depuis 1999, les stimulateurs de croissance et les antibiotiques à titre préventif sont interdits. La prescription à des fins curatives est autorisée. Elle doit être consignée dans un «journal de traitements». Une diminution de tels traitements peut être obtenue par l'amélioration des conditions de détention des animaux et une alimentation de qualité. La surveillance de la santé des animaux et particulièrement de la mamelle est une obligation impérative.

Le vétérinaire cantonal dispose du contrôle du trafic des animaux, du journal de traitements et de la surveillance de la santé dans les exploitations afin de mener sa tâche à bien. Les vétérinaires français qui pratiquent sur sol suisse sont soumis à la législation fédérale. Ils n'exercent pas de tâche officielle en Suisse.

La présence d'antibiotiques dans les fourrages est interdite. Des contrôles par sondage, en collaboration avec le contrôle des denrées alimentaires, sont prévus dans les moulins, les succursales de vente et dans les exploitations agricoles. /vig

ABRIS PC

Débloquer des fonds

Dans une question écrite, le député Benoît Gogniat, PS, relève que les comptes des communes recèlent des fonds pour la construction d'abris. Ils sont régulièrement alimentés. Leur utilité est aujourd'hui fort contestable. Afin de déterminer de quelles manières ils pourraient être mieux utilisés, il demande au Gouvernement quel est le montant total de ces avoirs communaux.

Quelle est la proportion déjà affectée à des projets de construction d'abris planifiés? De quelle marge de manœuvre une commune dispose-t-elle afin de changer l'affectation de ces fonds? Le député demande encore au Gouvernement s'il a déjà entrepris des démarches auprès de la Confédération en vue de rendre ces fonds utilisables et si la poursuite de l'alimentation de ces fonds a encore un sens. /vig

LOGEMENTS

Les aides allouées

En réponse à une question du député Alain Schweingruber, PLR, le Gouvernement relève qu'entre 1975 et 2000, 1032 logements ont eu droit à une aide fédérale, soit 826 nouveaux et 206 rénovés, dans 121 immeubles et 38 communes. Près des deux tiers ont eu droit à une aide cantonale complémentaire. Les subventions fédérales ont atteint 120,7 millions et celles du canton 5,4 millions. Quant aux avances remboursables, elles se montaient à 15,1 millions à fin 2000, les prêts hypothécaires cautionnés s'élevant à 27 millions.

A fin décembre 2000, une trentaine de logements en cause, soit 5% seulement, étaient inoccupés. Lors de ventes forcées, trois immeubles locatifs ont été rachetés par Sapomp SA, société créée par la Confédération qui a enregistré une perte de 1,1 million de francs. /vig

Le rapport du contrôleur

Finances ■ Difficile de mesurer la portée des griefs

Le rapport d'activité en 2000 du Contrôleur des finances (CFI) rendu public étant une version expurgée du rapport préliminaire soumis à la commission des finances du Parlement, il est malaisé de mesurer l'importance des griefs et reproches qui parsèment ce rapport. Cette forme de pseudo-information est loin d'être satisfaisante. Il faut donc souhaiter que la future loi sur l'information permette de remédier à une telle pratique.

La révision des services par le CFI laisse toujours à désirer, puisque 37 services, soit douze de plus, n'ont pas été contrôlés depuis plus de quatre ans. Un seul cas, jugé grave, a donné lieu à l'ouverture d'une enquête discipli-

naire, mais on n'en sait pas plus...

Le Casino du Jura a rapporté 76.000 fr. de taxes durant le premier trimestre 2000. Depuis 1989, le rendement a atteint 3,19 millions, dont 1,96 million en faveur du canton et 490.000 francs pour Courrendlin. Vu le retard de publication du «Recueil systématique des lois», le CFI met en garde contre toute erreur qu'il aurait pu commettre dans ses contrôles faute de disposer des textes légaux à jour... Il indique aussi que le Gouvernement a renoncé à prendre des directives quant à l'utilisation de véhicules de l'administration pour couvrir des besoins privés. Enfin, la subvention des associations culturelles ne repose pas sur des critères objectifs d'appréciation. /vig

PETITE GILBERTE

Encore un bouquin!

Le filon mercantile autour de la Petite Gilberte de Courgenay prend de l'ampleur. Après un film et une pièce de théâtre qui ont naguère rempli le tiroir-caisse, après la fête folklorique lors de l'inauguration de l'hôtel de la Gare à Courgenay, un jeune historien jurassien, Damien Bregnard, annonce la parution d'un livre historique sur l'accorte serveuse. Le livre «Gilberte de Courgenay» est le fruit d'un long travail de recherches sur les événements européens et leurs répercussions sur la vie des habitants de la région ajoulote durant la guerre 1914-1918. Parmi les chapitres annoncés, citons «Gilberte dans la guerre», «Gilberte entre les soldats» et une chronique de sa vie. /vig

«Gilberte de Courgenay», Damien Bregnard, Imprimerie Le Pays, 2900 Porrentruy

LAJOUX

Trois cents chanteurs

Le village de Lajoux accueille dimanche prochain la fête régionale des céciliennes. Ce sont ainsi quelque 300 chanteuses et chanteurs provenant de douze chorales de la montagne et du Jura-Sud qui sont attendus dans la Courtine. Voilà vingt ans exactement que le chœur mixte de Lajoux n'avait plus organisé cette rencontre. Un comité spécial présidé par Maurice Jecker, des Breuleux, a mis au point cette journée. Tout commencera avec, dès 8h30, une répétition et la messe chantée du matin. Après le repas pris en commun, concert à l'église et cortège jusqu'à la Maison des œuvres pour assister aux commentaires du jury. Cette fête régionale sera précédée, vendredi soir, d'un concert donné par l'octuor Contretemps, de Fribourg, à la Maison des œuvres de Lajoux (20h30). /vig

LARÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Ambulances de Saignelégier: 144 ou 952 12 12.
- Médecins: en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 952 12 12.
- Pharmacie des Franches-Montagnes: service de garde, 951 12 03 et 951 12 01 pour tout renseignement.
- Dépannages Centrale, 955 14 12.
- Taxis: piquet de nuit 951 21 18.

AGENDA

AUJOURD'HUI

■ Poésie L'Atelier de Littératures du Soleil à Saignelégier propose une soirée «Alexandre

Voisard» dès 20h30. Lecture à deux voix de poèmes et de proses par le poète et Christiane Beucler. Présentation de Bruno Chapatte.

■ UP La section du Noirmont de l'UP, une soirée à 20h, à l'école secondaire du village pour partir à la découverte des sentiers du Doubs.

DEMAIN

■ Peinture Vernissage de l'exposition de Germaine Nagels à 18h à la rue de la Gruère 7 à Saignelégier.

■ Conférence Une conférence-débat avec Fernand Cuche se déroulera à 20h30 au Café du Moulin à Porrentruy. Thème: la sécurité alimentaire.

LYNX ■ De nouveaux dégâts.

Il y a une semaine, neuf moutons ont été égorgés par des lynx dans le Clos du Doubs, dans la ferme de Philippe Jeannerat à Montmelon. Sept cadavres ont été retrouvés. Il semble que 40 moutons aient été tués depuis le début de l'année, ce qui dénote un comportement anormal. Le garde-chasse entend demander au ministre l'autorisation de tuer ce prédateur. Des indemnités de 100%, Confédération 80%, canton 20%, ont été allouées au propriétaire en cause. /vig

COOP BASSECOURT ■ Un recours au Tribunal cantonal.

Dans un recours déposé auprès du Tribunal cantonal, l'Association transports et environnement (ATE) demande le rejet du plan spécial «Longues-Royes», qui prévoit la construction d'un centre commercial Coop à Bassecourt. C'est un nouvel épisode dans une procédure qui a déjà vu une modification du plan directeur cantonal, puis une révision du plan local d'aménagement. L'ATE n'accepte pas que les surfaces d'autres commerces aient

quadruplé depuis l'adoption par le Parlement. /vig

DOUBLE VIE ■ Vie familiale et professionnelle.

Dans un communiqué, Karine Marti Gigon, directrice du Bureau de l'égalité entre femmes et hommes, souligne le dilemme qui se pose quand un enfant naît dans un foyer: la mère doit-elle travailler ou non? C'est la recherche de l'harmonie entre la profession et la famille ou dans la famille. Les mères actives professionnellement ressentent souvent une grande fatigue. Celles qui restent au foyer éprouvent

d'autres malaises, souffrent de déprime ou de manque de valorisation. Ces constats démontrent que les parents doivent revendiquer davantage de la part de la société à leur égard. Cinq domaines sont évidents: la prise en charge d'enfants hors du temps scolaire, l'accueil par journée, le manque de crèches, les horaires de travail à temps partiel, une fiscalité plus favorable et des allocations pour enfants adaptées aux besoins, la répartition des tâches dans la famille et une véritable assurance maternité. /vig

ENBREF

L'ARITHMÉTIQUE PARTICULIÈRE DES ANNIVERSAIRES:



Chargeur de CD à 6 disques
Tableau de bord façon aluminium
Tapis de sol Deluxe
Emblèmes «Anniversary»
d'une valeur de Fr. **1150.-**
pour seulement Fr. **20.-**

Peinture spéciale: noir métallisé
Jantes alu avec pneus larges
Elargisseurs d'ailes/Protections latérales
Tableau de bord façon aluminium
Tapis de sol Deluxe
Emblèmes «Anniversary»
d'une valeur de Fr. **4300.-**
pour seulement Fr. **20.-**

Peinture spéciale: noir ou beige métallisé
Cache-roue de secours en acier inoxydable
Tableau de bord façon bois
Tapis de sol Deluxe
Emblèmes «Anniversary»
d'une valeur de Fr. **1410.-**
pour seulement Fr. **20.-**

Prix nets TVA incl.



Baleno Wagon 4x4 Anniversary Edition
Prix anniversaire: Fr. 24 790.- + Fr. 20.-

Le break spécial anniversaire: moteur 1.6 16V, double airbag, ABS, climatisation, jantes alu, radio/CD Hi-Fi et bien d'autres choses encore.



Grand Vitara Anniversary Edition
Prix anniversaire: Fr. 30 490.- + Fr. 20.-

Une star sort le grand jeu: design impressionnant, moteur 2.0 16V, double airbag, ABS, climatisation, radio/CD Hi-Fi, jantes alu, 4x4, 2x5 vitesses.



Grand Vitara V6 Anniversary Edition
Prix anniversaire: Fr. 36 990.- + Fr. 20.-

Une grande championne à un prix irrésistible: moteur 2.5 V6, double airbag, ABS, climatisation, radio/CD Hi-Fi, jantes alu, 4x4, 2x5 vitesses. Boîte automatique en option.

La gamme 4x4 la plus variée: www.suzuki.ch Financements avantageux par EFL Erb Finanz+Leasing AG, Winterthur

CONCESSIONNAIRES REGIONAUX: La Chaux-de-Fonds: Garage Asticher SA, Tel. 032 926 50 85, **Neuchâtel:** Garage Terminus SA, Tel. 032 725 73 63

CONCESSIONNAIRES LOCAUX: Cortailod: Garage ATT, Tel. 032 841 47 30

UN ZESTE D'EXCEPTION



OFFRES D'EMPLOI



VILLE DE NEUCHÂTEL

La Direction de l'urbanisme met au concours un poste d'

urbaniste à 80%

dont la mission consiste à piloter et réaliser des études d'urbanisme et de transport au sein du service de l'aménagement urbain.

Sous la responsabilité de l'architecte-urbaniste communal, la personne recherchée doit avoir une formation d'urbaniste HES ou d'aménagiste NDS ou équivalent, ou d'architecte EPF, IAUG ou HES avec quelques années d'expérience en urbanisme.

Cette personne devra mettre en œuvre, à l'interne et sous forme de mandats, des plans directeurs sectoriels, des plans de quartiers et des études particulières d'aménagements urbains intégrant les composantes de transport et d'environnement.

Elle devra également analyser les demandes de permis de construire sous l'angle de l'intégration urbaine et paysagère.

Une connaissance des outils informatiques de base est nécessaire, l'utilisation des logiciels de gestion de données urbaines (Hyperbird®) pouvant être acquise en emploi. L'intérêt ou des connaissances pour le développement durable sont souhaitables. Une formation continue sous forme d'un troisième cycle est envisageable en cours d'emploi. Une bonne maîtrise du français et de l'allemand est souhaitée.

Si vous souhaitez exercer vos compétences au sein d'une collectivité publique, avec des possibilités de formation continue, transmettez votre offre complète (lettre, curriculum vitae, photo, copies de diplômes et certificats) à l'adresse suivante:

Administration communale
Office du personnel
Hôtel communal
2000 Neuchâtel

Des renseignements supplémentaires pourront être obtenus auprès de l'architecte-urbaniste communal au 032/717 76 60.

Entrée en service: à convenir.

028-304888/DUO

Commercial - Bureau

Pour une entreprise de La Chaux-de-Fonds, nous recherchons une

ASSISTANTE COMMERCIALE TRILINGUE

Agée de 35-45 ans, possédant très bien l'allemand (oral-écrit), des connaissances d'anglais de niveau «First» et si possible de bonnes bases d'italien.

Ce poste très intéressant et varié (offres, confirmations, facturation, correspondance, export, etc.) au sein d'une petite équipe, demande de bonnes connaissances informatiques (MS office).

Si cette opportunité vous tente, merci de faire parvenir rapidement votre dossier à l'attention de G. Tschanz.

E-mail: kschaux-de-fonds@swissonline.ch

KELLY BIEN PLUS QU'UN JOB! Appelez-nous au 028/910 65 10
SERVICES
Av. Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds
www.kellyservices.ch
028-306732



DONZÉ-BAUME S.A., fabrique de boîtes de montres et bracelets, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

ACHEVEURS

à même d'assurer le cabronage, l'achevage et l'assemblage de boîtes de montre matière précieuse de type bijouterie.

Nous souhaitons:
■ quelques années d'expérience dans ce secteur ou dans la bijouterie.

Faire offre à:
DONZÉ-BAUME S.A.
Boîtes de montres
2345 LES BREULEUX - Tél. 032 959 19 59
avec curriculum vitae et documents d'usage.

14-59669/4x4

SPECTACLES-LOISIRS

Halle polyvalente La Ferrière
Samedi 5 mai à 20 h 30
Concert de la Fanfare de La Ferrière
Danse avec l'orchestre «TURBULENCE» (4 musiciens)



Assemblées générales réglementaires des assurés

Mesdames les assurées et Messieurs les assurés du district de Locle sont convoqués en assemblée générale le

mardi 22 mai 2001, à 19 h 30,
Café de la Croisette,
Le Locle

avec l'ordre du jour suivant:

- Communication de la direction sur l'activité de la Caisse cantonale d'assurance populaire au cours des années 1997 à 2001;
- Nomination du comité de district pour la période du 1^{er} juillet 2001 au 30 juin 2005;
- Propositions à soumettre à l'administration de la Caisse cantonale d'assurance populaire en vue de l'amélioration et du développement de l'institution.

L'assemblée générale du district est composée (art. 8 du règlement d'exécution):

1. des assurés du district au bénéfice d'une assurance individuelle et porteur de leur police ou de leur dernier carnet de quittances de primes;
2. des représentants des assurances de groupes et des représentants des caisses ou des institutions réassurées.

Toute société, entreprise commerciale ou industrielle, caisse ou institution de retraite ou de prévoyance qui a assuré collectivement ses membres, ouvriers ou employés à la Caisse cantonale d'assurance populaire ou qui est réassurée auprès d'elle, a le droit d'être représentée par deux délégués à l'assemblée de son siège.

Les sociétés qui ont des sections dans plusieurs districts du canton peuvent être représentées à chacune de ces assemblées, dans la même limite.

Tout assuré individuel a droit à une seule voix (art. 13 du règlement d'exécution). Il en est de même pour les représentants des assurances de groupes et pour les représentants des caisses ou des institutions réassurées.

La représentation conventionnelle d'un assuré individuel n'est pas admise.

Caisse cantonale d'assurance populaire
Le directeur
Raymond Chuat 028-306800

OFFRES D'EMPLOI

Club amateurs de danse

Tél. 032/926 64 09 dès 18 heures ou inscription sur place

Cours de danse pour débutants

10 leçons de 2 heures: Fr. 100.-.

Début du cours: **mardi 8 mai à 20 heures.**

Paix 124, La Chaux-de-Fonds.

Programme: rock'n'roll, tango, valse, fox, cha cha cha, samba, rumba, etc.



VILLE DE NEUCHÂTEL

La Direction des Services sociaux propose

des places de stages

au sein des crèches communales des Bercles et de Serrières.

Si vous vous préparez à entreprendre une formation dans le domaine de la petite enfance, cette offre vous concerne et nous attendons avec plaisir votre postulation par lettre manuscrite, curriculum vitae, photo, copie de diplôme ou certificat de fin d'études à l'adresse suivante:

Crèche des Bercles
Mme A. C. Nilsson Moscatelli
Rue des Bercles 2
2000 Neuchâtel

028-306613/DUO

Un emploi à pourvoir?
Désormais, vous pouvez passer vos annonces via Internet!
www.publicitas.ch
Publicité intensive, publicité par annonces



Des services

à notre image

"Proximité, disponibilité, conseils appropriés et avantages: voilà ce que nous attendons de notre banque."

A la BCN vous disposez de 22 points de vente à votre service.

- Ecoute et conseils personnalisés
- Taux préférentiels
- Gestion de vos paiements
- Gestion de votre patrimoine

Pour tout renseignement et conseil:
www.bcn.ch, e-mail: info@bcn.ch, Tél. 032/723 61 11
ou l'un de nos 22 points de vente.

BCN

Banque Cantonale Neuchâteloise

028-306247/DUO

une banque à votre image

OFFRES D'EMPLOI

PLANAIR

Bureau d'ingénieurs SIA

Spécialisé en énergie, chauffage, ventilation, cherche, pour renforcer son équipe un

dessinateur-technicien en chauffage et/ou en ventilation

Nous demandons:

- de l'expérience dans le domaine de chauffage et/ou de ventilation;
- la capacité de gérer des projets de manière autonome.

Nous offrons:

- un cadre de travail agréable et des outils modernes;
- une ambiance dynamique et stimulante.

Veillez adresser votre dossier de candidature à:

PLANAIR, Crêt 108A, CH-2314 La Sagne
(www.planair.ch)

Pour tout renseignement: F. Baillod,
tél. 032/931 88 28

Les dossiers seront traités de manière confidentielle.

132-093829

Fondation «LES BILLODES»
Centre pédagogique - 2400 LE LOCLE

cherche

Un éducateur spécialisé

Profil professionnel:

- diplôme reconnu d'éducateur spécialisé ou formation équivalente reconnue;
- personnalité dynamique ayant envie de s'engager dans une démarche créative;
- intérêt à collaborer au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Entrée en fonction: 19 août 2001.

Traitement: selon convention collective neuchâteloise de travail.

Les offres de service manuscrites avec curriculum vitae sont à adresser à:

M. Claude BAUME,
directeur du Centre pédagogique «Les Billodes»
Monts 28 - 2400 Le Locle
Tél. 032/933 99 00 - Fax 032/933 99 09.

132-093906/DUO

Le home médicalisé CLAIRVAL

pour personnes âgées,
2115 Buttes

cherche pour compléter son équipe

un ou une infirmier(ère) diplômé(e)

à temps complet ou partiel.

Les offres d'emploi avec curriculum vitae sont à envoyer à la direction du home Clairval, Les Raies 7, 2115 Buttes.

028-306860/DUO

Nous sommes une Société de métrologie et mécanique de haute précision, depuis plus de 80 ans.

Afin de renforcer notre petite équipe, nous désirons engager tout de suite ou à convenir

mécanicien de précision

avec CFC ou diplôme équivalent. Quelques années d'expérience, pour divers travaux de rectifiage-rodage et de mécanique générale sur machines conventionnelles.

Apte à travailler de manière autonome.

Nous offrons:

Un poste stable.
Un horaire variable.
Salaire adapté aux exigences du poste.

Faire offres écrites à
MICROMÉCANIQUE SA
Case postale 57
2006 Neuchâtel
Tél. (032) 731 25 75

028-306311/DUO

Mirabeau

CONFISERIE - TEA-ROOM

Rue Neuve 7 - 2300 La Chaux-de-Fonds
www.confiserie/mirabeau.ch

cherche

une jeune fille

Pour le magasin et le laboratoire.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Sans permis s'abstenir.

Intéressée? Contactez-nous
au 032/968 79 50

132-093941

Devillard

fax • copieurs • informatique

► Profession:
marchand de bonheur.



Cette expression vous fait sourire?
Lisez plutôt la suite!

N'importe qui peut vendre des fax, des ordinateurs ou des photocopieurs.

Chez Devillard, nous faisons plus que cela. Nous proposons à nos clients des solutions sur mesure, dont la facilité d'emploi leur simplifie la vie et garantit leur efficacité. Mieux encore, nous leur assurons un service après-vente rapide et performant. Résultat: des clients heureux tout simplement. Et cela depuis plus de 40 ans.

Afin de renforcer notre équipe de vente, nous cherchons pour notre succursale de Neuchâtel un

Collaborateur Commercial.
Avez-vous la fibre du bonheur?

Votre instinct de vendeur est en éveil permanent. Vous avez fait vos preuves dans une activité de vente et vous connaissez bien le tissu économique neuchâtelois et jurassien. Vous aimez prospecter, écouter, convaincre le client et le satisfaire pleinement en lui offrant les solutions les mieux adaptées à ses besoins. Bien organisé, rigoureux, vous avez la volonté de vous intégrer dans une équipe et de promouvoir l'image de la société.

Alors nous devons nous rencontrer. Tout simplement!

▼
Cette offre vous intéresse?

Alors, faites-nous le plaisir d'adresser votre candidature à Jean-Claude Pellet, Directeur de nos ressources humaines, accompagnée d'une lettre de motivation, d'une photo et des documents usuels.

Vous pouvez compter sur notre totale discrétion

Devillard Neuchâtel (Succursale de Devillard (Vaud) SA)
2, ruelle W. Mayor - 2000 Neuchâtel

Devillard (Vaud) SA 22b, rue du Lac 1020 Renens
Tél: 021 633 37 00 Fax: 021 633 37 10

Devillard SA 19, rue François-Dussaud 1227 Genève
Tél: 022 308 40 00 Fax: 022 308 40 10

018-734289/DUO

Devillard
fax • copieurs • informatique

www.devillard.ch

► Faxer, copier, imprimer, tout simplement!

- Cherchons **une serveuse** travail de jour dans un tea-room, du mercredi au dimanche.
- Cherchons **une serveuse extra** quelques heures par semaine.
Tél. 032/968 47 72.

132-093928

- Entreprise de paysagisme **Chopard & Dolder** cherche **un paysagiste avec CFC** Entrée: tout de suite ou à convenir.
Tél. 079 / 213 69 91

028-306365/DUO

Adieu les pin's, bonjour le parfum!

Champéry ■ *Quand un «nez» est venu quérir des informations à l'Office du tourisme, la station s'est mise au parfum. Avec Dietmar Goebbels, Laurent Leschot a réussi sa plus belle opération*

Propos recueillis par
Sonia Graf

Depuis le début du printemps 2001, la station valaisanne de Champéry – de nombreux Neuchâtelois aiment la fréquenter! –, s'est mise au parfum. Entendez un vrai jus, concocté par un nez professionnel, enflaconné et emballé comme un parfum de grande marque. En version féminine et masculine, en livrée rose et bleue, comme il se doit. Une idée géniale pour promouvoir la station, qui a germé dans la tête de Laurent Leschot, directeur de Champéry Tourisme, dès lors qu'il a rencontré Dietmar Goebbels.

Laurent Leschot, quelle était, avant le parfum, la ligne promotionnelle de Champéry?

Nous n'avons rien d'autre que les traditionnels dépliants touristiques, et encore... Des t-shirts, des casquettes, des pin's, rien d'excitant. C'est pourquoi je cherchais depuis longtemps un produit significatif de la station. Le chocolat c'est bien, mais je voulais quelque chose de non périssable. Aussi, lorsque j'ai ren-



Le Neuchâtelois Laurent Leschot, directeur de l'Office du tourisme de Champéry (à g.) et Dietmar Goebbels, parfumeur (à dr.) entourant Catherine Dumont, l'une des ambassadrices du produit, lors du lancement de la fragrance Champéry. PHOTO ROUCHE

contré Dietmar Goebbels qui, après vingt ans d'ivresse dans les essences de Firmenich, venait quérir des informations auprès de l'Office du tourisme en vue des activités futures de sa propre entreprise gravitant

autour des parfums, l'idée a tout naturellement fait son chemin. D'autant plus qu'actuellement, le marketing en appelle non plus seulement au visuel, mais de plus en plus aux sens. Voilà pourquoi j'ai

pensé à l'olfactif, qui marque puissamment la mémoire, comme chacun sait. **Quand cette idée a-t-elle germé?**

En juin de l'année dernière. J'ai espéré un lancement en

décembre, juste avant les fêtes de fin d'année, mais une série de problèmes l'a ralenti. Il faut savoir en effet que les accessoires proviennent de plusieurs pays européens, comme le flacon, produit dans une ver-

rie italienne et poli en Allemagne.

A combien de flacons se monte votre stock?

La première commande portait sur 2000 bouteilles, aujourd'hui le stock est dix fois plus élevé. Le parfum est commercialisé à l'Office du tourisme bien sûr, mais également par huit commerces de la station. Sous peu, il sera possible de le commander par Internet et je cherche à entrer dans les boutiques des aéroports, au côté des grands labels de luxe classiques.

Après un peu plus d'un mois, quel est l'accueil du public?

Plus j'en entends des échos, plus j'ai la conviction que c'est une idée novatrice. Les commentaires sont très positifs, y compris dans les milieux professionnels du tourisme et de l'hôtellerie. Ce parfum pourrait même recevoir un prix en matière d'innovation touristique.

Qu'en attendez-vous avec le plus d'impatience?

Qu'au détour d'une conversation, une personne dise: «Que tu sens bon!», et que l'autre réponde: «C'est une eau de Champéry». /SOG

La démocratie fragrance

«Une palette de trois parfums féminins et trois masculins, qui pouvaient tous se prévaloir de Champéry, a été soumise au jugement des Champérolains. Si la version masculine s'est tout de suite imposée, les dames ont hésité, elles, entre un jus floral et un fruité. Le résultat des courses a donc été plus serré lors du vote final», déclare un rien amusé Dieter Goebbels. Pour lui, ce processus démocratique du choix d'un parfum représentatif de la station où l'on vit, est très important: «Il faut s'adresser aux utilisateurs autour d'une senteur». Pour réaliser ce développement original, le nez al-

lemand n'a pas rencontré de problème: «J'ai travaillé durant vingt ans chez le leader Firmenich, à Genève. Et je souhaitais procéder comme pour une grande marque, au moyen de bons ingrédients». Mais, entre essences pures et naturelles et produits de synthèse, il faut être prudent: «L'essence de roses, par exemple, vaut 30.000 francs le kilo!». Ce qui a toutefois milité en faveur du meilleur pour le parfum de Champéry, c'est «que nous n'avons pas eu à faire face aux coûts d'une grande entreprise», explique ce fidèle d'un classique Ralph Lauren converti au Champéry. Chaudement boisé, ambré, aroma-

tique, avec une note de fraîcheur hespéridée pour Lui. Délicat et discret pot-pourri floral frais et léger, une note fruitée en tête, sur une base musquée et poudrée pour Elle. Dans un emballage rappelant les Dents du Midi. Quant aux dérivés auxquels on songe automatiquement à la naissance d'un nouveau parfum, Dietmar Goebbels précise qu'«il n'y en a pas encore, bien que la clientèle soit intéressée. Réaliser toute la gamme de toilette est relativement compliqué, surtout en petite quantité. Il faut voir comment le produit marche. Le verdict viendra des consommateurs». Celui des stations, par

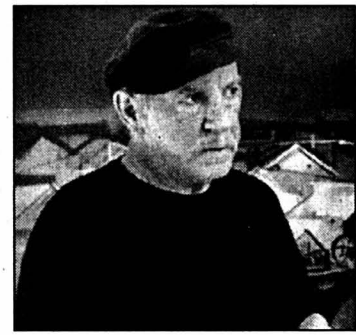
contre, ne s'est pas fait attendre: Dietmar Goebbels a évidemment déjà été sollicité par d'autres lieux touristiques, «valaisans bien sûr, et suisses alémaniques. Mais il faut rester prudent. Par contre, si l'intérêt dure, aucune raison ne s'oppose à la création d'autres parfums de stations». Entretiens, Arabesca, la société de Dietmar Goebbels, continuera de proposer aux touristes des hôtels de luxe, ses workshops sur les parfums. C'est classe, coûteux, «mais chacun repart avec sa propre composition, le parfum à son image, qu'il peut toujours se procurer à nouveau». /SOG

AU QUOTIDIEN

VIN ■ La référence bourguignonne. Connaître et apprécier les vins, cela s'apprend. Au cours de stages brefs, les week-ends, par exemple. A Beaune, l'Ecole des vins a organisé, l'année dernière, 200 journées de formation, qui ont touché plusieurs milliers de personnes, ainsi que 350 journées-dégustations. De l'initiation aux grands crus. Infos: e-mail: ecole.vin@bivb.com; www.vins-bourgogne.fr. /sog

CHOCOLAT ■ Rebetez habille Ragusa. Voici plus de dix ans que Camille Bloch SA sollicite chaque année un artiste pour habiller sa barre de 400g de chocolat fondant aux noi-

ettes. La version 2001 de Ragusa Art a été confiée au jurassien Sylvère Rebetez, de Forêt-Dessus (photo sp ci-dessous), qui a revêtu son emballage de bleu, brun, jaune, vert et rouge, avec des éclats blancs stridents, rappelant ceux du contenu. /sog



LATV DU JOUR «Temps présent», jeudi 3 mai, 20H05 TSR1

Les erreurs de la médecine

Révélation ■ *L'équipe de «Temps présent» a mené l'enquête dans les milieux hospitaliers*

Par
Yann Gessler

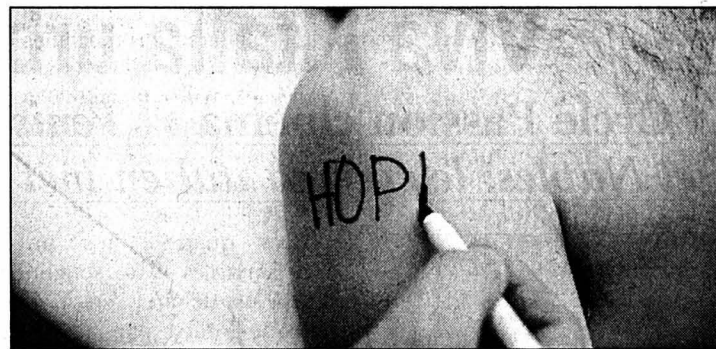
Décembre 2000, Berne, hôpital de l'île. Un bébé meurt aux soins intensifs de la maternité. Au lieu de recevoir du simple glucose, une substance dangereuse pour le nouveau-né lui est injectée. Une erreur d'étiquetage explique la tragédie. Janvier 2001, Lugano, hôpital Civico. Un octogénaire est amputé de la fausse jambe. Le patient décèdera quelques jours plus tard, après qu'on lui a enlevé l'autre jambe. Dans le même temps, deux médecins de Montreux sont condamnés par le Tribunal de district de Vevey pour homi-

cides par négligence suite à la mort du jeune Gérald, 13 ans. Opéré d'une fracture de la clavicule, des broches mal posées ont perforé l'aorte et provoqué une hémorragie mortelle. Une étude estime à 2700 le nombre de morts en Suisse qui succomberaient chaque année dans nos hôpitaux suite à des erreurs, des accidents ou des «aléas thérapeutiques». La Fédération des médecins suisses conteste ce chiffre et l'estime à 10 fois inférieur. Il n'empêche que chaque mort est un trop.

La faillite d'un système

Une véritable chape de plomb pèse sur le milieu médical. Les

erreurs médicales, un sujet tabou? Certainement. Infirmières et subalternes ont peur de dénoncer leurs supérieurs. La hiérarchie médicale reste, aujourd'hui encore, toute puissante. Et jusqu'à il n'y a pas si longtemps, les codes de déontologie interdisaient à un médecin de juger le comportement de ses confrères... Certaines voix s'élèvent pourtant contre ces habitudes et font chanceler la tradition de l'infailibilité du médecin. L'anesthésiste bernois et conseiller national Paul Ghunter dénonce, dans l'affaire de Lugano, la faillite de tout un système. «La méprise fait partie de la vie de chaque médecin», ex-



Marquer le membre à opérer, un moyen de limiter le risque d'intervenir du mauvais côté. PHOTO TSR

plique un praticien genevois. «Il faut absolument développer une «culture de l'erreur», pour pouvoir les analyser et en tirer des leçons», conclut-il.

L'hôpital, un lieu dangereux

Ce reportage contribue, lui aussi, à rompre cette loi du silence en matière médicale. De nombreux témoignages éclairent le téléspectateur sur la façon dont procèdent les médecins et sur les mesures prises afin d'éviter de nouveaux drames. Pierre Dayer, directeur médical de l'hôpital can-

tonal de Genève, Sebastiano Martinoli, directeur de l'hôpital de Lugano ou encore l'ancien médecin cantonal genevois, tous s'expriment sans langue de bois, dans une volonté commune de transparence.

Cette remarquable enquête ramène nos attentes à la réalité. Elle nous fait comprendre que la pratique de la médecine représente une activité à risques. Le médecin n'est pas infailible et les hôpitaux constituent des lieux dangereux. /YGE-Le Nouvelliste

ZAPPING

CINÉMA ■ Libre comme un papillon. Papillon, condamné à la prison à vie pour un meurtre qu'il n'avait pas commis, est envoyé en Guyane dans un camp de travail. Il y prépare son évasion. Réalisé en 1973 par Franklin J. Schaffner, d'après le roman d'Henri Charrière, «Papillon», à 22h25 sur France 2, est un grand classique. Avec Steve MC Queen dans le rôle de Papillon et Dustin Hoffman en Louis Dega. /yge

CULTURE ■ L'art de Giacometti. A l'occasion du centenaire de la naissance d'Alberto Giacometti, la Télévision suisse romande a cofinancé le documentaire de Michel Van Zele: «Qu'est-ce qu'une tête?» A partir de cette question, que posait Breton en 1934 et qui a tarabudé l'artiste, le réalisateur dévoile sur le plateau de «Faxculture», à 22h45 sur TSR1, les trajectoires artistiques de Giacometti. /yge

ETHNOGRAPHIE

Peuples
Kua et Himba

Le Musée d'ethnographie de Genève présente jusqu'au 16 septembre «Kua et Himba, deux peuples traditionnels du Botswana et de Namibie face au nouveau millénaire». Ces deux groupes subissent en effet de plein fouet les effets de la modernisation. L'exposition est basée sur les recherches effectuées à partir de 1977 par l'ethnologue et juriste argentin Carlos Valiente-Noailles. Pendant toutes ces années, ce dernier a réuni et offert au musée genevois une collection unique d'objets, de photos, de films et d'enregistrements sur ces deux populations très différentes. Les Kua, jadis appelés Bochimani, sont les derniers chasseurs-cueilleurs du sud de l'Afrique. Les Himba sont des éleveurs de bétail. Ces groupes ont en commun la connaissance intime de leur environnement, expliquent les organisateurs, comme leur difficulté à faire valoir leurs droits sur leur territoire. /ats

Genève, Musée d'ethnographie, jusqu'au 16 septembre.

COLLECTION

5000 ans de
figures humaines

Genève jusqu'au 15 octobre, le Musée Barbier-Mueller présente des figures humaines choisies dans ses collections par une centaine de personnalités. L'exposition a déjà été visitée par plus de 40.000 personnes à Paris, à la Mona Bismarck Foundation. L'exposition «5000 ans de figures humaines – cent regards sur les collections Barbier-Mueller» constitue un très beau catalogue, au propre et au figuré, de sculptures, amulettes et autres poteaux funéraires couvrant 5000 ans d'histoire. Par exemple, Catherine Deneuve s'intéresse à une très gracieuse statuette féminine du Bénin, tandis que la cinéaste Patricia Plattner s'adresse à une «jolie dame» mexicaine. /ats

Genève, Musée Barbier-Mueller, jusqu'au 15 octobre.

LIBERTÉ

Une date clé
pour la presse

Chaque année à travers le monde, des journalistes sont emprisonnés, voire assassinés pour avoir exprimé des opinions contraires aux gouvernements en place. La Journée mondiale de la Liberté de la presse, fixée à ce jeudi 3 mai, a été créée dans le but d'honorer les sacrifices accomplis en faveur de la liberté de la presse et d'exercer une pression sur les gouvernements qui continuent à refuser ce droit fondamental. Cette date a été choisie pour commémorer la Déclaration de Windhoek, un énoncé de principes établi par les journalistes africains en 1991. Durant cette journée, les médias rappellent tant au public qu'aux gouvernements l'importance de la liberté de la presse et la lutte que continuent de mener des gens des quatre coins du monde pour qu'elle soit respectée. /sab

La douleur est intérieure

Peinture ■ Sans concession, l'art de Rolf Blaser n'a rien de décoratif. C'est d'électrochoc plutôt qu'il s'agit



Rolf Blaser, «Atelier VII», 1999/2000, alkyde, tempera et huile sur panneau, 42x50 cm.

PHOTO SP

Par
Sonia Graf

Des pâtes épaisses ou lisses. Des gestes décidés. Des tonalités sombres, des suies, striées d'éclairs blancs. Un modèle: soi-même, pour les têtes et les corps. Ou l'atelier parfois, mais c'est nouveau dans son langage iconographique. Depuis qu'il a décidé d'être peintre, Rolf Blaser n'a cédé en rien, ni aux modes qui pourraient rendre son art plus comestible et son existence plus confortable, ni aux pénibles démarches qui, de galerie en galerie, pourraient peut-être lui valoir des expositions plus fréquentes. Fidèle à soi-même, dans la ligne exigeante qu'il s'est choisie, il vit son état en tirant le diable par la queue. Mais en créant les images qu'il sent devoir créer. Même si elles choquent les âmes sensibles. Rolf Blaser ne cherche pas à plaire. C'est la réalité toute crue, et toute nue, dans toutes

les acceptions du terme, qu'il montre au spectateur. Sans provocation, mais sans état d'âme non plus, quel qu'en soit l'impact. A Hauterive, où la galerie 2016 lui consacre pour la troisième fois une importante exposition, Rolf Blaser a accroché près d'une quarantaine de tableaux, peintures sur toile collée sur panneaux ou peintures sur panneaux apprêtés. Même s'ils ne traitent pas tous du même sujet, ils dégagent une atmosphère identique de malaise profond. Rares sont en effet les œuvres tranquilles, et encore faudrait-il analyser cette apparente tranquillité. Sous les pinceaux obstinés d'un artiste fasciné par les chairs affaïssées, les corps déformés comme sous l'effet d'électrochocs, les couples qui se forment sans peut-être se rencontrer, à tel point qu'il les met en scène dans la forme d'une croix, par la finitude de l'homme et sa mort, où il ne repose même pas en paix

puisque les momies égyptiennes sont saccagées, par la chute comme une aspiration vers le vide dans la lumière glauque des abattoirs, le spectateur en prend pour son grade. Malgré l'arrivée en force de l'hormone de la jeunesse éternelle, la très controversée DHEA, l'enveloppe humaine n'est qu'un amalgame de cellules vouées à la dégénérescence et à la mort, sa peau des surfaces pas tout à fait nettes, des plis distendus, fort éloignés de tout idéal de beauté. Rolf Blaser le démontre, sans le moindre ménagement et sans aucune recherche d'effet, à quiconque en douterait, le renvoyant à son propre miroir. Même le guitariste de rock, sémillant sur scène, affiche un corps tordu, en souffrance. Mais la souffrance, elle, n'est pas due à l'état de ces corps, ils ne sont pas blessés de manière visible. La souffrance, chez Rolf Blaser, vient de l'intérieur. Peintre à l'expressionnisme

sans concession, lucide et exempt de sentimentalisme, dont l'art se rapproche de celui de Francis Bacon, de Lucian Freud, le petit-fils de Sigmund le psychanalyste, de Chaïm Soutine, Rolf Blaser fait parfois penser à Goya. Mais il demeure un artiste du Nord. Avec de puissantes références viennoises, allemandes et anglo-saxonnes. Né à Soleure, Rolf Blaser, 40 ans, a suivi la section scientifique du lycée, avant de s'orienter vers le graphisme, à l'École d'art visuel à Bienne. Il s'est établi à La Chaux-de-Fonds en 1988 comme peintre indépendant, un statut qui n'octroie aucune garantie de survie. En 1996, une bourse de séjour en atelier au Caire lui a permis de s'intéresser aux momies. Cette année, une nouvelle bourse lui permettra de bénéficier d'un séjour en atelier à Berlin. /SOG

Hauterive, galerie 2016, jusqu'au 20 mai.

AVOIR

Jacques Minala
à Vallorbe

Jusqu'au 27 mai, la galerie Artcadache, aux forges de Vallorbe, accueille les dessins et gravures – une partie fort peu connue de son œuvre – du Môtisan Jacques Minala. En compagnie de verres peints de Michel Delanoë et de grès de Christian Faillat. /sog

Christiane Dubois
à Yverdon

C'est en compagnie de quatre confrères que la Neuchâteloise Christiane Dubois expose des œuvres récentes à l'Hôtel de Ville d'Yverdon-les-Bains. Les cinq partenaires de cette exposition collective relèvent de la Cartothèque des artistes de Suisse romande. A voir jusqu'au 20 mai. /sog

Walter Wehringer
à Neuchâtel

A la galerie de l'Evole, à Neuchâtel, la Fondation Charles Robert a invité l'œuvre de Walter Wehringer (1911-1988), qu'elle entend promouvoir auprès du public en général et de la région en particulier. Ci-dessous, une ravissante nature morte. A (re)voir jusqu'au 6 mai. /sog

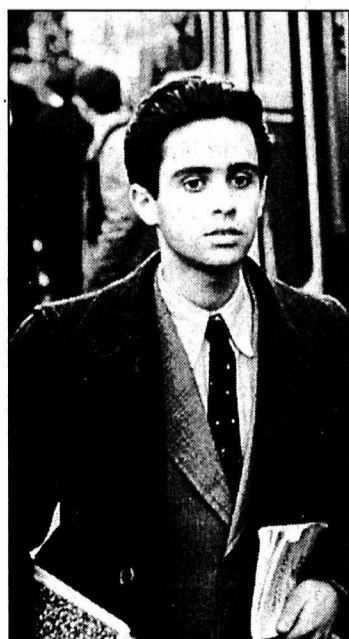


Aloys Perregaux
à Neuchâtel

Récurrentes, les expositions d'Aloys Perregaux n'en contiennent pas moins d'attirer une foule d'inconditionnels. Ceux-ci ne manqueront donc pas de se rendre à la galerie des Amis des arts, à Neuchâtel, où ils retrouveront, jusqu'au 27 mai, les images sereinement tranquilles de cet artiste voyageur, toujours soucieux de faire partager ses émotions. /sog

Viva l'Italia urbaine!

Cycle Passion cinéma ■ Venise, Rome, Turin
et Naples: le cinéma italien met sa tenue de ville



Une scène de «On riait ainsi», de Gianni Amelio.

PHOTO FILMCOOPI

Les quatre films programmés cette semaine à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds par Passion cinéma (en collaboration avec la société Dante Alighieri) ont comme point commun d'avoir pour décor quatre parmi les plus grandes villes italiennes! Le sublime «Mort à Venise» (1971) de Luchino Visconti se déroule dans la Cité des Doges au début du siècle et le dérangeant «Senza pelle» («Sans la peau», 1994) d'Alessandro d'Alatri a pour théâtre la banlieue romaine. Lion d'or du Festival de Venise 1998, «Così ridevano» («On riait ainsi») de Gianni Amelio situe son action dans le Turin de la fin des années cinquante; analphabète et sans travail, arrivé de sa Sicile natale, Giovanni veut par tous les moyens faire réussir son

frère étudiant. De façon bouleversante, Amelio évoque «une Italie qui n'existe plus afin de tenter de mieux comprendre l'Italie d'aujourd'hui». C'est à Naples que Mario Martone a tourné «L'amore molesto» («L'amour meurtri», 1995). Adapté du roman «L'amour harcelant» d'Elena Ferrante (paru en français aux éditions Gallimard), «L'amore molesto» montre un Naples insolite, une ville frontière, parfois presque étrangère, parce qu'elle est perçue par une jeune femme qui l'a fuie quelques années auparavant... Jusqu'à ce film âpre et splendide, Martone était considéré comme l'un des metteurs en scène de théâtre les plus importants de son pays... Désormais, il est aussi un grand, un très grand cinéaste! /VAD

EN BREF

André
Langaney

L'INJUSTICE
RACONTÉE
À MA FILLE



Plon

LECTURE ■ Dialogue sur l'injustice. Dans les lois de la nature, dans nos sociétés humaines, partout l'injustice est présente. Aux parents de préparer leurs enfants à affronter ce monde cruel, de forger avec eux une morale adaptée à des lendemains dont ils ignorent la

tournure. Professeur au Muséum de Paris et à l'Université de Genève, André Langaney donne un aperçu de ce défi, car c'en est un, dans «L'injustice racontée à ma fille» (éd. Plon, 2001). En devisant sur l'attitude des animaux, des humains et de la société, père et fille – il s'agit d'Alice, neuf ans – mettent le lecteur en prise directe avec une éducation en train de se faire. /dbo

ASTRONOMIE

Planètes à la dérive. Des astronomes anglais ont trouvé dans la nébuleuse d'Orion des planètes libres de toute étoile. Gros comme cinq Jupiter, ces corps sont trop petits et trop froids pour être mieux que des étoiles avortées. Comment les nommer: «planetar», entre planet et star? Et en français, «planoïle»? C'est laid mais mieux qu'«étoilète». Autres noms envisagés: naines grises, objets de masse planétaire... /jlr

FOOTBALL

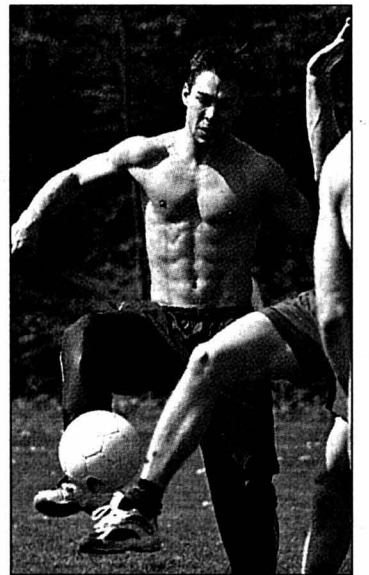
Colombier en échec

En match en retard de première ligue, Colombier a été tenu en échec hier soir aux Chézards par Grand-Lancy. Cette rencontre, qui se termina sur le score de 3 à 3, fut riche en rebondissements.

■ page 21

HOCKEY SUR GLACE

Place à la détente



Les hockeyeurs suisses ont profité du soleil et d'une journée de détente pour jouer au football à l'image de Flavien Conne (photo Keystone), mais ils n'en conservent pas moins des ambitions. Le point avec Sandy Jeanmin.

■ page 24

«Un trio de choc»

Football ■ Neuchâtel Xamax SA est désormais dirigé par trois nouveaux administrateurs. L'avenir? Il n'y a rien de concret pour l'instant

Par **Gérard Stegmüller**

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Neuchâtel Xamax SA a été liquidée en moins d'une heure. Hier soir au Temple du Bas, les débats n'ont donné lieu... à aucun débat! Les 161 actionnaires qui représentaient 4128 voix ont accepté sans broncher les différents rapports.

Un retard qui s'explique

En réalité, seul le point 9 des 10 à l'ordre du jour «Elections au conseil d'administration» était susceptible de provoquer une discussion. Il faut croire que Gilbert Facchinetti a été très convaincant. C'est lui qui est

«monté au créneau» pour aborder ce point crucial quant à l'avenir du club. Après avoir livré son oracle, le président de l'association Neuchâtel Xamax n'a dû répondre qu'à une seule question relative au statut exact des trois nouveaux membres qui remplacent avec effet immédiat les sept démissionnaires. Deux de ces trois personnes sont de vieilles connaissances. Il s'agit de Michel Favre, l'actuel directeur sportif de la Maladière, et de Me Freddy Rumo, grand artisan de l'assainissement de l'association et homme de confiance de Gilbert Facchinetti. La troisième a pour nom Antonio Lopez. Il est responsable financier au sein d'une grande entreprise de la

région. «Un trio de choc, a lancé «Facchi». Ils sont tous trois présidents!»

«Le club se trouve à un carrefour de son histoire, a rappelé celui qui a fait Neuchâtel Xamax. Il n'y a que l'avenir qui compte. Il n'est pas question de polémiquer, ni de tenir des discussions stériles. La situation n'est pas catastrophique. Les pourparlers avec d'éventuels investisseurs ont été retardés parce que nous ne savions pas si l'équipe allait se maintenir en LNA. C'est presque chose faite. Les joueurs se battent avec un cœur formidable. Ces prochaines semaines, des solutions devraient pouvoir aboutir.» A ce sujet, le dirigeant xamaxien n'a pas apprécié les révélations faites dans nos colonnes mardi. «Elles sont erronées, prématurées et

contre-productives» a-t-il lâché, visiblement agacé. On en reparlera sûrement au moment opportun.

Deux phases

Dans l'immédiat, les trois nouveaux administrateurs ont deux missions bien précises. Primo: expédier les affaires courantes, préparer la nouvelle équipe, étudier les dossiers de candidature. Une augmentation de capital - qui est actuellement de 1.380.000 francs répartis entre environ 2500 actionnaires - sera aussi examinée. Une assemblée générale sera convoquée d'ici à la fin juin. Secundo: une deuxième assemblée devra se prononcer sur une «réduction du capital-actions

afin de liquider les non-valeurs, pour reprendre les termes de Gilbert Facchinetti, absorber la dette et nommer le futur conseil d'administration. Grâce à l'engagement de trois spécialistes, on y parviendra.»

Augmentation de capital, diminution de capital... «C'est assez technique, en effet, a concédé Freddy Rumo. Pour le moment, il ne sert à rien d'entrer dans les détails. On nous a confié un mandat limité dans le temps. Le nouvel investisseur décidera avec qui il va travailler.»

L'aspect sportif n'a absolument pas été effleuré hier soir. Entraîneur, joueurs, manager... On l'oubliait presque: les actionnaires n'étaient pas là pour ça. /GST



Michel Favre - Freddy Rumo - Antonio Lopez: un mandat limité dans le temps. PHOTO GALLEY

Routine...

«Depuis l'acte constitutif signé le 27 juin 2000, a dévoilé le président Georges Sandoz, le conseil d'administration a connu des réjouissances et des déceptions. Je pense bien sûr à l'épisode Bonora, ainsi qu'aux dissensions internes sur les transferts et au sujet de la réunion entre Gilbert Facchinetti et Marc Biver qui s'est tenue à l'insu du conseil d'administration... Nous nous étions fixé deux objectifs. L'intégration des jeunes en équipe fanion et le maintien en LNA. Je qualifie l'actuelle saison d'honorable. On s'est réuni à 39 reprises, avons traité 215 objets. Nos réus-

sites et nos échecs ne doivent rien à la fatalité.»

Les comptes présentés par Angel Casillas font état d'un déficit de 237.112,06 francs au 31 décembre 2000. Il sera de 250.000 francs au 30 juin. «A ce jour, la situation est saine» a commenté le caissier. L'organe de révision a émis de petites réserves, d'ordre plutôt technique. Au vote, les comptes ont été approuvés à l'unanimité (une abstention). Schéma quasi identique pour ce qui est de la décharge au conseil d'administration (quatre abstentions). Routine... /GST

TOUS AZIMUTS

Rothenbühler opéré. Lugano devra disputer ses cinq dernières rencontres du tour final pour le titre sans Régis Rothenbühler. Agé de 30 ans, le défenseur a dû se soumettre à une opération à l'aîne. Il ne pourra pas reprendre l'entraînement avant huit semaines./si

Vialli à Watford. L'Italien Gianluca Vialli, ancien joueur et entraîneur notamment de Chelsea (D1), a été nommé manager de l'équipe de Watford (D2), pour les trois prochaines saisons./si

Licenciement à Bari. L'entraîneur de l'équipe de Bari (D1) Eugenio Fascetti, a été licencié. La décision a été prise à la suite de la nouvelle défaite (3-4) de Bari à domicile contre Pérouse, après avoir mené 3-0.

La Lazio sanctionnée. La commission de discipline de la Fédération italienne a infligé une suspension de terrain d'une journée à la Lazio pour sanctionner les nouvelles manifestations racistes dimanche lors du derby contre l'AS Rome (2-2)./si

Veron devant le juge. Le milieu de terrain argentin de la Lazio, Juan Sebastian Veron, et son président Sergio Cragnotti se sont présentés mardi matin

au tribunal de Rome pour être entendus par un juge dans le cadre d'une enquête pour détention de faux passeport par le joueur. Le juge des instances préliminaires Claudio Tortora doit décider d'accepter ou non la demande du parquet qui a sollicité le renvoi en justice des deux hommes pour des irrégularités constatées dans le passeport italien du milieu de terrain sud-américain./si

Yverdon diminué. Trois clubs romands prennent part aux demi-finales de la Coupe de Suisse qui se déroulent ce soir. Lausanne et Yverdon disputent à la Pontaise un derby cantonal très attendu, alors que Servette reçoit Saint-Gall aux Charmilles. En cas de succès, les Lausannois prendraient part à leur quatrième finale de rang depuis 1998. Les Yverdonnois n'abordent pas cette demi-finale dans les meilleures conditions. Le Brésilien Gil et l'Ivoirien Bamba sont, en effet, suspendus./si

À L'AFFICHE	
COUPE DE SUISSE	
Demi-finales	
Ce soir	
19.30 Lausanne - Yverdon	
20.15 Servette - Saint-Gall (TV)	

Le couperet est tombé
Cyclisme ■ Les équipes de Pantani, Zülle et Dufaux n'ont pas été retenues pour le Tour de France

L'équipe de l'Italien Marco Pantani (Mercatone Uno) n'a pas été invitée par les organisateurs du prochain Tour de France qui ont retenu au total 21 équipes au lieu des 20 prévues. Les cinq dernières équipes sélectionnées sont Lotto (Belgique), CSC (Danemark), Euskaltel (Espagne) et les deux groupes français BigMat et la Française des Jeux. La direction exclut la participation de Marco Pantani, vainqueur du Tour de France 1998 et de plusieurs étapes de montagne depuis sa première participation en 1993. Le directeur du Tour a justifié son éviction par les interrogations sur son niveau sportif actuel et à venir.

A la télévision

En portant le nombre des équipes retenues à 21, la Société du Tour de France a provoqué une certaine surprise. «Inviter 21 équipes est une mesure circonstancielle» a déclaré Jean-Marie Leblanc en

évoquant la situation actuelle du cyclisme français. Plusieurs équipes de valeur n'ont pas été retenues. Parmi elles Team Coast et Mercury Viatel. Leur non-sélection était toutefois attendue. Promue en première division à coups de marks, l'équipe allemande ne

s'est guère distinguée depuis le début de la saison. La seule victoire d'Alex Zülle dans une étape de Paris-Nice ne pouvait lui permettre d'obtenir un visa pour le Tour. Alex Zülle, 2e en 1995 et en 1999, 3e en 1999, et ses coéquipiers devront ainsi suivre la Grande Boucle à la TV. Quant à l'équipe américaine (Van Petegem, Van Bon, Tonkov), elle n'a pas obtenu les résultats escomptés dans les classiques.

Outre Mercatone Uno (It), Team Coast (All), Mercury-Viatel (EU), les autres équipes qui avaient fait acte de candidature et n'ont pas été retenues sont Liquigas-Pata (It), Tacconi-Vini Caldirola (It), Saeco (It, Cipollini, Dufaux) et Alexia Alluminio (It). Vingt et une équipes de neuf coureurs, soit un peloton de 189 coureurs, seront donc au départ de cette édition 2001 qui partira le 7 juillet de Dunkerque pour arriver le 29 juillet à Paris./si



Laurent Dufaux s'est consolé de son éviction du Tour de France en remportant une étape au Tour du Trentin. PHOTO KEYSTONE

LA SUISSE ET LE MONDE

FISCALITÉ
Berne a tout faux



PHOTO KEYSTONE

Le Conseil fédéral, selon Economiesuisse, a tout faux en matière de fiscalité et cela a des conséquences graves. Les entreprises suisses perdent des avantages comparatifs importants au plan international. Il faut renverser le cours des choses.

■ page 31

CORÉE DU NORD
Mission européenne



PHOTO AP

Une délégation de l'Union européenne conduite par le premier ministre suédois Goran Persson se trouve actuellement à Pyongyang. Elle entend contribuer à la relance des pourparlers entre les deux Corées. La délégation se rendra ensuite à Séoul.

■ page 32

Réouverture du Restaurant du Petit Sapin Jeudi 3 mai 2001



Toff se réjouit de vous recevoir de 17 h 34 à 19 h 02, à l'ombre de son sapin, pour le verre de l'amitié

Fermé le dimanche

Christophe Chopard
Rue Général-Dufour 2 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. - Fax 032/968 77 54

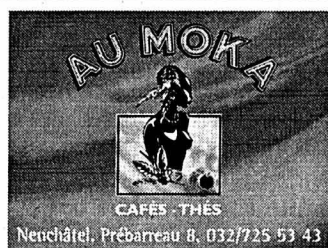
Heures d'ouverture: Lundi au jeudi: 9 - 14 heures / 17 - 24 heures

Vendredi: 9 - 14 heures / 16 - 24 heures

Samedi: 9 - 14 heures / - 24 heures



Sandoz Boissons
LA CORBATHIÈRE
Toutes bières, vins, spiritueux
Boissons sans alcool
LIVRAISONS À DOMICILE
Tél. 032/913 40 64 - Fax 032/913 07 64



AU MOKA
CAFÉS - THÉS
Neuchâtel, Prébarreau 8, 032/725 53 43



WYSS Sàrl
ÉLECTRO - DÉPANNAGE
INSTALLATION ÉLECTRIQUE
TÉLÉPHONE
PARATONNERRES
2332 La Cibourg - Tél. 079/225 50 15



AU COQ D'OR
COMESTIBLES VON KANEL
PLACE DU MARCHÉ 8
LA CHAUX-DE-FONDS TEL. 032/968 43 43
Le Coq d'Or a fin bec!



JACOUE LOUIS
LA FERRIÈRE
032-961 10 58 079-342 86 79



Jallut SA
Peintures et vernis à La Chaux-de-Fonds
Jaquet-Droz 22-24 - La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 17 10
Gérant: Jacques CHÂTELAIN



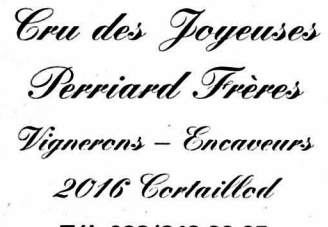
Rue Numa-Droz 57
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 15 29



RIAT VINS
Saignelégier - Porrentruy
Chemin des Buissons 4
2350 Saignelégier
Tél. 032/951 11 67



1664
de Kronenbourg



Perriard Frères
Tiguerens - Encaveurs
2016 Certifié
Tél. 032/842 33 35

Hôtel de la Couronne
Les Brenets - Tél. 032/932 11 37
Menu de dimanche
Truite mode du Doubs,
poulet aux morilles, garniture,
dessert, café, Fr. 26.50
Fête des Mères:
menu à disposition

IMMOBILIER

EXAFID SA
NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22
Tél. 032/725 46 42

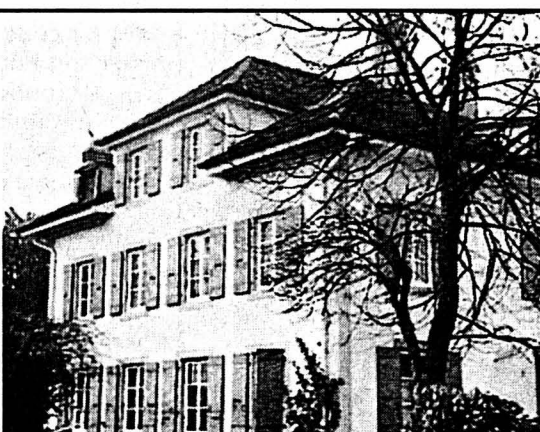
A louer
à La Chaux-de-Fonds
STUDIO
Numa-Droz 208
Cuisinette agencée, bains-WC.
Balcon. Cave. Fr. 390.- + charges.
2 - 2½ PIÈCES
Jaquet-Droz 6
Spacieux. Cuisine agencée,
douche-WC. Cave. Fr. 600.-.
Combe-Grieurin 37 b
Cuisine habitable, vestibule, bains-
WC. Cave. Beau dégagement.
Fr. 550.- + charges.
Numa-Droz 202
Rénové. Cuisine, bains-WC. Balcon.
Cave. Fr. 350.- + charges.
Avec cuisine agencée.
Fr. 480.- + charges.

A vendre à Bevaix,
à proximité du centre

Maison villageoise

comprenant
- 2 appartements (4 et 6 pièces)
- Parc arborisé, zone calme
- Parking privé

Pour tous renseignements,
écrire à J.-C. Dubois,
case postale 373, 2022 Bevaix



A louer
Petits-Monts 8, Le Locle
3 pièces

Magnifique situation
● cuisine aménagée ● buanderie
● salle de bains/WC ● cave
● un garage ● jardin

Libre de suite ou à convenir
Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Le Locle UNPI
21 rue du Temple - 2490 Le Locle - 032 931 28 83

A VENDRE AU LOCLE
Petit immeuble
de 3 appartements
et d'une surface
commerciale

Mise de fonds disponible
de Fr. 60 000.-.

Possibilité de financement.

Pour tous renseignements:
tél. 021/721 10 41
ou 079/637 13 24

À VENDRE
À LA CHAUX-DE-FONDS
Quartier de l'Abeille
PETIT IMMEUBLE
LOCATIF
avec café-restaurant

Composé de:
1 café-restaurant avec terrasse,
7 appartements à rénover.

Pour renseignements et notice
sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
© 032/913 78 33, Fax 032/913 77 42

CHAUX-DE-FONDS
Rue des Crêtets 141

2 pièces
Complètement rénové

- Fr. 646.- ch. incl.
- dès le 1.5.01
- grand balcon
- cuisine agencée moderne
- salle de bains neuve
- au 5e étage
- immeuble avec ascenseurs
- situation tranquille
- à proximité des transports publics

À VENDRE
A La Chaux-de-Fonds. Proche du
centre ville. Dans une maison de
maître de 2 appartements

Grand appartement
de 5 pièces avec
terrasse de 50 m²

Ce magnifique appartement avec
ses grandes fenêtres dont certaines
avec vitraux, ses plafonds avec
moulures, sa cheminée avec
marbre, sa splendide salle de bains,
sa cuisine en chêne massif, appor-
tera à ses futurs propriétaires une
qualité de vie optimale.

Dossier sur demande et visite sur
rendez-vous.

espace & habitat
Av. Léopold-Robert 67
Case postale
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 77 77/76
www.espace-et-habitat.ch

IMMOBILIER
2056 DOMBRESSON

Si vous désirez vendre ou
acheter un appartement,
immeuble, villa ou terrain
dans le canton et environs,
contactez-nous au

079 / 240 33 89
MS IMMOBILIER
Seyon 15
2056 Dombresson

La Chaux-de-Fonds
A louer pour le 1er juillet

1½ pièce
avec balcon

Cuisine agencée.

Loyer Fr. 315.- + charges.

Pour plus de renseignements,
veuillez téléphoner à:
TAK Treuhand AG
Breitfeldstrasse 48, 3014 Berne
Tél. 031/3 365 360

wincasa

Services immobiliers
Stéphane Quartier
Téléphone 032 723 09 17
stephane.quartier@wincasa.ch
www.wincasa.ch

L'annonce,
reflet vivant du marché

A vendre au centre
de La Chaux-de-Fonds

IMMEUBLE

Avec 4 appartements de 3½ pièces.
3 garages.
Prix intéressant.

Renseignements
au tél. 079/653 67 44.

CRANS-MONTANA

Particulier vend appartement de 2½ pié-
ces dans superbe résidence luxueuse
de style chalet avec local sauna. Meu-
blé, séjour avec accès à la terrasse, cui-
sine ouverte superbement équipée,
chambre à coucher avec accès à la ter-
rasse, salle de bains - WC, 1 terrasse-
jardin avec magnifique vue, cave, place
de parc extérieure, etc.

Fonds propres: Fr. 50 000.-.

Renseignements supplémentaires sur:
<http://site.voila.fr/carneole>
et tél. 079/416 39 23

À LOUER

Gérançia & Bolliger S.A.

À SAINT-IMIER
Un appartement
de 3 pièces
avec cuisine agencée, hall,
douche-WC.

Un appartement
de 4 pièces
avec cuisine agencée, hall,
bains-WC.

L'immeuble possède un jardin,
des dépendances ainsi qu'une
lessiverie.

Libres tout de suite ou pour
date à convenir.

Situation:
Baptiste-Savoie 44-46.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérançia & Bolliger S.A. • Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032/911 90 90 • 2300 La Chaux-de-Fonds

Collection Hypatie

Claudine Houriet Le ravaudage de l'âme

ÉDITIONS LUCE WILQUIN

Il ne souffrait pas de sa supériorité en toutes choses. Chez elle, ses gestes étaient naturels, son comportement exempt de mépris. L'air hautain qui lui était coutumier au-dehors n'existait plus. Hugo était disposé à évoquer son pays d'origine, ce qui l'avait conduit à Porto. Aucune question ne lui était posée. Ils vauaient à leurs occupations, se retrouvaient pour manger, s'asseyaient devant le feu, le chien couché à leurs pieds. Silencieux. Appréciant le repos. La gitane ne s'inquiétait ni du passé ni de l'avenir. Elle goûtait le présent avec une plénitude rayonnante. Il semblait à Hugo qu'il avait toujours habité auprès d'elle.

Mais la porte close de sa chambre était un veto. Les premiers temps, l'idée de suivre la gitane ne l'avait pas effleuré. Elle arriva sournoisement, le tourmentant plus fort chaque soir. Pru-

demment, il cachait ce désir naissant. Ses nuits avaient d'abord été sereines. Peu à peu, la légende, le mystère dont était empreinte la vie de cette femme dérangerent son sommeil. Il s'agitait, visité par les amants de son hôtesse, obligé d'assister à des enlacements qui le réveillaient, haletant et confus. Il buvait un verre d'eau, sortait dans la fraîcheur. Une nuit, après être resté sur le banc à admirer la ville sous son glaucis de lune, il longea la maison et s'arrêta, déconcerté. La gitane n'avait pas tiré ses volets. Une force irrésistible le poussa derrière un buisson. La structure fantomatique du métier occupait presque toute la chambre. Il sursauta en découvrant la femme endormie sur son lit. Il la connaissait brune de peau, vêtue invariablement de noir. Dans sa chemise blanche nimbée d'une clarté laiteuse, les yeux clos, elle était une

apparition. Une épouse morte le jour de ses noces. Le visage se détachait dans l'ombre des cheveux épars, intact, lavé des marques de l'âge. Elle ressemblait aux gisants de pierre des cathédrales. Il allait reculer, impressionné, quand il aperçut dans l'entrebâillement du corsage la rondeur d'un sein qui se soulevait régulièrement. La gitane redevint l'être attirant et sensuel qui le troublait. Il fixait avec avidité le mouvement de la respiration, caressait le corps souple, arrachait la chemise. Une plainte lui échappa. La femme se tourna contre le mur. Il s'enfuit, effrayé. L'avait-elle surpris? Il erra dans la ville jusqu'à l'aube.

OLYMPISME

Des bonnes intentions

Un nouveau président et un nouveau logo pour peut-être un nouvel élan: 121 jours après son intronisation à la tête de l'Association olympique suisse (AOS), Walter Kägi a tracé devant la presse à Lausanne les grandes lignes de l'action qu'il entend mener. A ce titre, Walter Kägi est préoccupé par l'avenir de la Société du Sport-Toto, dont la position est fragilisée après la fronde de la Loterie romande. «Sans le Sport-Toto, rien ne serait possible pour le sport suisse» a répété Walter Kägi. Il espère que le portail «esport.ch», qui sera lancé sur le web le 1er août prochain, apportera une manne bienvenue. Walter Kägi souhaite, par ailleurs, la création d'une Agence nationale antidopage (ANA). «Si Lausanne était choisie pour accueillir l'Agence mondiale antidopage, des synergies seraient alors possibles avec notre agence» explique Walter Kägi. Seulement un coup de pouce de la Confédération est nécessaire pour que ce projet se réalise. Walter Kägi mettra également l'accent dans son action sur la défense de l'éthique dans le sport. /si

SPORT-TOTO

Concours No 18

1. Bâle - Zurich	1
2. Grasshopper - Lugano	1, X
3. Servette - Lausanne	1
4. Saint-Gall - Sion	1
5. Aarau - Winterthour	X
6. Bellinzona - Lucerne	1, X
7. NE Xamax - Wil	1
8. Yverdon - Young Boys	X
9. B. Leverkusen - B. Munich	1, X, 2
10. Hambourg - Kaisers'ern	1
11. Fribourg - H. Berlin	X
12. Juventus - AS Rome	1, X
13. Pérouse - AC Milan	2

JEUX

LOTÉRIE À NUMÉROS

2 - 6 - 9 - 32 - 35 - 42
Numéro complémentaire: 14

JOKER

956 578.

GAINS

LOTÉRIE À NUMÉROS

3 x 5 + cpl Fr. 100.814.-
84 x 5 5785,40
5563 x 4 50.-
95.313 x 3 6.-
Le maximum de six numéros n'a pas été réussi. Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 1.200.000.-

JOKER

3 x 5 Fr. 10.000.-
39 x 4 1000.-
308 x 3 100.-
3051 X 2 10.-
Le maximum de six numéros n'a pas été réussi. Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 1.360.000.- /si

PMUR

Hier à Saint-Galmier
Prix de la Fédération du Centre-Est
Tiercé: 3 - 9 - 7
Quarté+: 3 - 9 - 7 - 1
Quinté+: 3 - 9 - 7 - 1 - 13

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 21,40 fr.
Dans un ordre différent: 4,10 fr.
Quarté+ dans l'ordre: 74,40 fr.
Dans un ordre différent: 9,30 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: 540.-
Dans un ordre différent: 10,80 fr.
Bonus 4: 4,40 fr.
Bonus 3: 2,20 fr.

Rapports pour 5 francs

2sur4: 7.-

BANCO JASS

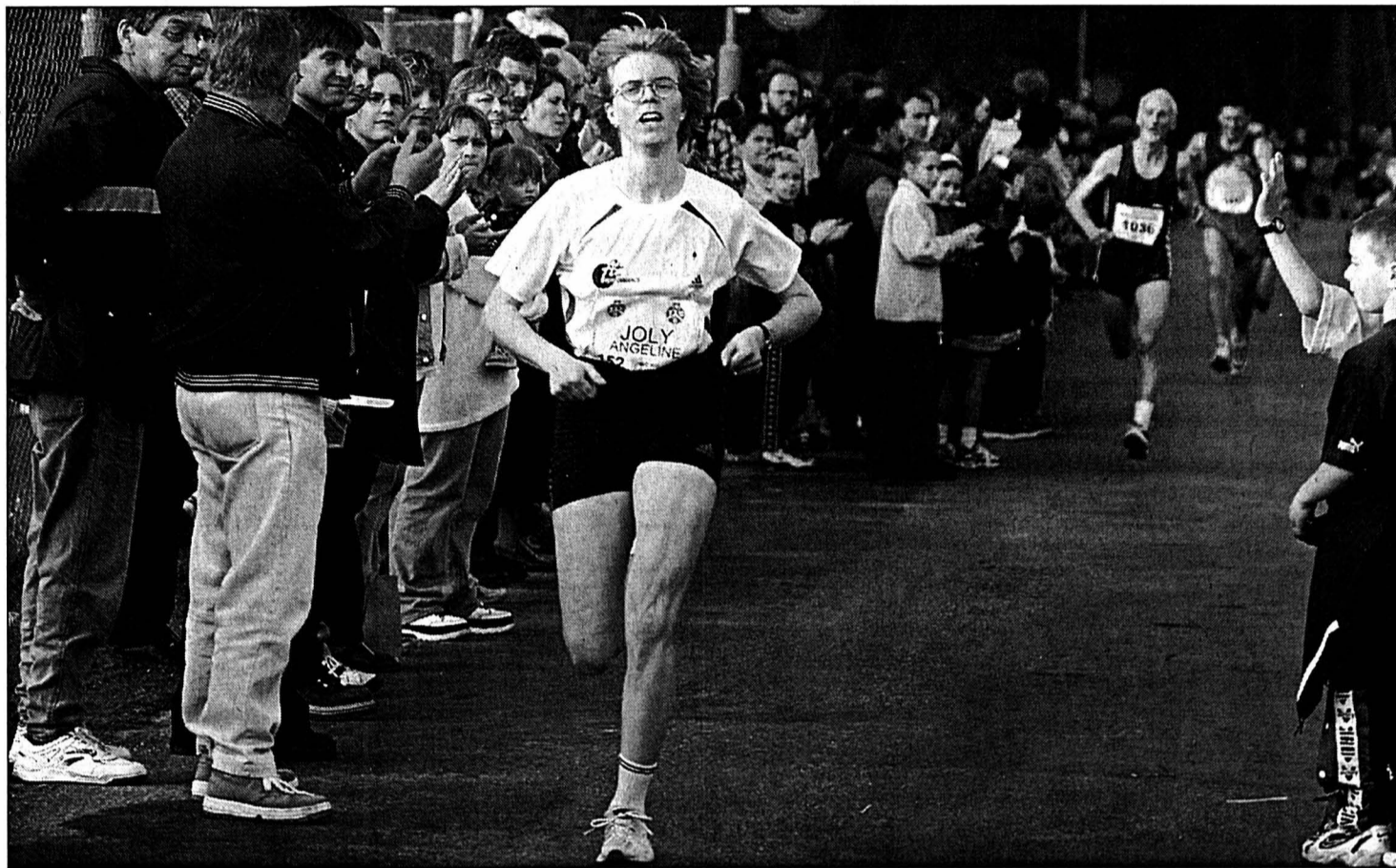
♥ 6, 10 ♦ 8, D, R, A
♣ 6, 9, 10, V ♠ 6, A

«Hafner? Un missile volant!»

Course à pied ■ Rien à faire derrière Hafner et Rueda-Oppliger. Joly a payé son départ trop rapide. Glauser a creusé l'écart sur ses adversaires directs

Par Patrick Turuvani

Le départ de cette troisième étape du Tour du Canton, hier soir au Locle, a été donné sous l'arche. Les efforts du speaker et des organisateurs ont permis d'éviter les précédents débordements. Un bon point. Mais comme il est difficile de canaliser un peloton de 1608 coureurs entre deux poteaux distants de cinq petits mètres... «On ne va jamais réussir à entrer là-dedans» soufflait le Brévinier Damien Pellaton quelques minutes avant le coup de feu. Départ au coup de pistolet, donc, pour une arrivée canon: celle de Jörg Hafner, tout simplement intouchable hier soir. Même Mohamed Boudifa ne l'a vu que de loin, et encore, pas très longtemps. «Je m'attendais à un combat avec l'Algérien, souriait le Lucernois, bien seul dans l'aire d'arrivée. J'ai donc été étonné de pouvoir me dégager si facilement! D'avoir immédiatement creusé un écart important m'a donné confiance. J'ai tranquillement fini à mon rythme.» Sur un parcours taillé à la mesure de ce spécialiste de courses militaires. «Aujourd'hui, il était fait pour moi, convenait Hafner. C'était bien vallonné, il y avait de la dénivellation, tout ce que j'aime!» Le Lucernois s'est d'ores et déjà déclaré partant pour la dernière étape. Plus une supplémentaire «si possible»...



Angeline Joly: un départ trop rapide et peu de réserve sur la fin.

PHOTO MARCHON

«Avec Hafner - vous avez vu comme il est parti, c'est un vrai missile volant! - et Elvas Aires, je savais qu'il ne fallait pas jouer la place, glissait-il, tout ruisselant de sueur. Je suis parti tranquillement, avec l'idée de prendre un maximum de temps à mes adversaires directs. Ce soir, j'ai fait un grand pas en direction de cette deuxième place finale!» Derrière Boudifa, donc. Et devant tous les autres Neuchâtelois. Hier, le grand perdant aura été Jean-Michel Aubry. «Seulement» 26e, le

Chaux-de-Fonnier a en effet perdu près de 3'30" sur son rival de Montmollin. Et quasiment toutes ses chances. «C'était une étape idéale pour ceux qui n'aiment pas partir trop vite, ajoutait Glauser. Le parcours était magnifique, il y avait beaucoup d'air, c'était très agréable de courir!»

Manque de repères

Chez les dames, inutile de vous décrire le déroulement de la course, remportée par Fabiola Rueda-Oppliger de-

vant Angeline Joly. L'athlète de Cernier a pourtant presque fait illusion lors du premier kilomètre. «Je suis simplement partie un peu trop vite, entraînée par le flux du peloton, expliquait-elle. Mais c'est vrai que c'est aussi mon point faible. Je devrais garder un peu de réserve.» Quand on n'en a pas avec soi, on en trouve où on peut: «Etonnamment, j'ai pu récupérer lors de la longue montée, histoire de reprendre mes esprits! Ensuite, dans la dernière descente, je me suis ré-

galée. C'est dommage que l'arrivée ne fût pas située juste en bas, car j'ai perdu du temps au plat.» Eternelle dauphine, Angeline Joly se languit d'une plus farouche opposition. «Je préférerais qu'on soit plusieurs à se battre pour la deuxième place» soufflait la Vaudruzienne. De manière à donner plus de fil à retordre à Fabiola Rueda-Oppliger, contrainte de «prendre des hommes comme points de repère» alors que pour d'autres «je joue le rôle de lièvre!» /PTU

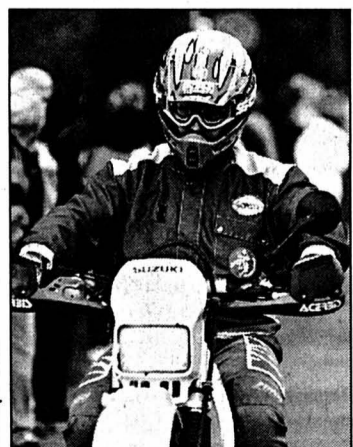
LEP'TIT TOUR

Démenti!

Contrairement à ce que nous annoncions dans notre édition d'hier, Christophe Stauffer a fait l'impasse sur le Tour du Canton 2001 parce qu'il avait «envie de faire un break de compétition en début d'année et axer ses objectifs sur la deuxième partie de la saison.» Et non parce qu'il était blessé. Ses ennuis physiques (inflammation des muscles tibiaux) remontent à novembre 2000 et sont en passe d'être oubliés. Le coureur de Corcelles a repris l'entraînement en février, ce qui lui a permis d'être testé «à plus de 30 km/h la semaine dernière, chose impossible pour un blessé!» Son entraîneur tenait à ce que justice (et justesse) soit rendue. C'est fait.

Un petit rappel

Le peloton du Tour est bien encadré. Le premier concurrent



Seule une moto peut précéder le peloton. PHOTO MARCHON

est précédé par une... moto ouverte, le dernier est suivi par un... vélo balai! Une manière comme une autre de rappeler - si besoin était - que les premiers sont plus rapides que les derniers?

Le même rituel

Chaque semaine, c'est le même topo. Une petite heure avant le départ, les bénévoles chargés de baliser le parcours - gilet jaune fluo sur le dos, drapeau rouge sang à la main - sont «briefés» par Olivier Greber. Leur mission: aiguiller les coureurs sur le bon itinéraire, surtout aux croisements difficiles. «Vous ne quittez pas votre poste avant qu'on revienne vous chercher avec le bus» leur a rappelé hier soir le «Monsieur terrain» de Sport Plus. Histoire de ne pas s'en aller avant le passage du dernier concurrent.

Tous dedans!

Il y avait foule hier au Locle du côté de la salle du Communal. «Tu vois comme les gens profitent du soleil, ils sont tous à l'intérieur» s'est presque offusquée une dame. Précision: si l'astre de lumière brillait effectivement de mille feux dehors, les jeunes du Kid's Tour BCN étaient sous les... feux de la rampe dedans, dans une chaleur étouffante. Cérémonie protocolaire oblige. Les enfants ont aussi droit aux honneurs, mais c'était presque mal fait pour eux. On était si bien à l'extérieur... /PTU

TOUS LES CLASSEMENTS

Dames

Toutes catégories. Etape: 1. Rueda-Oppliger 43'11"2. 2. Joly à 44'9". 3. Isler à 2'19"0. 4. Gogniat à 3'52"4. 5. Schweizer à 4'35"3. 6. Bader à 4'37"2. 7. Yerly à 5'12"2. 8. Schick à 5'30"5. 9. Cuenot (Le Cerneux-Péquignot) à 6'04"3. 10. Krähenbühl à 6'17"7.
Général: 1. Rueda-Oppliger 1 h 52'44"6. 2. Joly à 2'16"9. 3. Isler à 8'22"7. 4. Gogniat à 10'57"9. 5. Bader à 12'18"2. 6. Schweizer à 12'41"3. 7. Yerly à 13'48"8. 8. Cuenot à 14'50"6. 9. Krähenbühl à 17'20"3. 10. Kaussler (Le Locle) à 19'55"9.
Dames I (1972-1981): 1. Angeline Joly (Cernier) 43'56"1. 2. Laurence Yerly (Dombresson) à 4'27"3. 3. Isaline Krähenbühl (Cormondrèche) à 5'32"8.
Général: 1. Angeline Joly 1 h 55'01"5. 2. Laurence Yerly à 11'31"9. 3. Isaline Krähenbühl à 15'03"4.
Dames II (1962-1971): 1. Fabiola Rueda-Oppliger (Corsier) 43'11"2. 2. Corinne Isler (La Cibourg) à 2'19"0. 3. Corinne Schweizer (Anet) à 4'35"3.
Général: 1. Fabiola Rueda-Oppliger 1 h 52'44"6. 2. Corinne Isler à 8'22"7. 3. Simone Bader (Le Landeron) à 12'18"2.
Dames III (1952-1961): 1. Mariette Gogniat (Lajoux JU) 47'03"6. 2. Doryane Schick (La Brévine) à 1'38"1. 3. Andrée-Jeanne Bourquin (Auvornier) à 3'22"2.
Général: 1. Mariette Gogniat 2 h 03'42"5. 2. Bénédicte Baechli-Martin (Le Landeron) à 11'26"3. 3. Liliane Morgan (Les Geneveys-sur-Coffrane) à 14'29"4.
Dames IV (1951 et avant): 1. Monique Bocard (Cernier) 51'10"5. 2. Josiane Amstutz (Courtelary) à 1'21"8. 3. Anne-Marie Muller (Aumont) à 3'01"5.
Général: 1. Monique Bocard 2 h 16'15"4. 2. Josiane Amstutz à 19"4. 3. Anne-Marie Muller à 5'31"8.
Juniors (1982-1985): 1. Natacha Monnet (La Chaux-de-Fonds)

51'35"1. 2. Audrey Virgilio (Fleurier) à 05"5. 3. Stéphanie Matthey (Le Locle) à 3'13"0.
Général: 1. Natacha Monnet 2 h 14'53"4. 2. Virginie Couthier (F-Vaux et Chantegrue) à 15'11"9. 3. Caroline Jeannet (Môtiers) à 18'26"6.



Messieurs

Toutes catégories. Etape: 1. Hafner 36'21"0. 2. Boudifa à 50"6. 3. Aires à 1'33"3. 4. Glauser à 1'45"1. 5. Gyger (Tavannes) à 2'14"2. 6. Jabal à 2'19"0. 7. Mayoraz à 2'41"3. 8. Wahli à 2'45"7. 9. Jeanneret à 2'52"2. 10. Cobos à 3'02"9.
Général: 1. Boudifa 1 h 38'12"3. 2. Glauser à 2'23"7. 3. Jabal à 3'40"0. 4. Gyger à 3'51"7. 5. Wahli à 4'57"2. 6. Cobos à 5'28"8. 7. Jeanneret à 5'33"3. 8. P. Mayoraz à 5'39"5. 9. Buchs (Les Hauts-Geneveys) à 6'49"8. 10. C. Mayoraz à 7'05"4.
Elites (1972-1981): 1. Patrick Mayoraz (Hauterive) 39'02"3. 2. Yvain Jeanneret (Le Locle) à 10"9. 3. Christophe Mayoraz (Moutier) à 39"7.
Général: 1. Yvain Jeanneret 1 h 43'45"6. 2. Patrick Mayoraz à 6"2. 3. Christophe Mayoraz à 1'32"1.
Seniors I (1962-1971): 1. Jörg Hafner (Hasle) 36'21"0. 2. Mohamed Boudifa (Lausanne) à 50"6. 3. Elvas Aires (Les Breuleux) à 1'33"3.
Général: 1. Mohamed Boudifa 1 h 38'12"3. 2. François Glauser

(Montmollin) à 2'23"7. 3. Said Jabal (La Chaux-de-Fonds) à 3'40"0.
Seniors II (1952-1961): 1. Jean-Pierre Wahli (Bévilard) 39'06"7. 2. Pascal Cobos (Bevaix) à 17"2. 3. Hafid Seghrouchi (Yverdon) à 1'04"0.
Général: 1. Jean-Pierre Wahli 1 h 43'09"5. 2. Pascal Cobos à 31"6. 3. Hafid Seghrouchi à 2'09"4.
Vétérans I (1942-1951): 1. Alain Vuilleumier (Tramelan) 42'37"2. 2. Albrecht Moser (Perles) à 19"4. 3. Claudy Rosat (La Brévine) à 1'03"0.
Général: 1. Alain Vuilleumier 1 h 52'12"4. 2. Claudy Rosat à 46"0. 3. Albrecht Moser à 1'37"2.
Vétérans II (1941 et avant): 1. Vincent Scarfo (Payerne) 48'10"4. 2. Willy Huguenin (La Brévine) à 49"7. 3. Willy Bettex (Marin) à 2'33"1.
Général: 1. Vincent Scarfo 2 h 05'34"3. 2. Willy Huguenin à 4'01"6. 3. Willy Bettex à 8'51"8.
Juniors (1982-1985): 1. David Perrin (La Chaux-de-Fonds) 41'47"8. 2. Johan Guillemain (F-Chantegrue) à 15"1. 3. Nicolas Banjac (Marin).
Général: 1. Johan Guillemain 1 h 48'38"5. 2. David Perrin à 4'16"4. 3. Patrick Barreto (Neuchâtel).
Par équipes: 1. Reebok MTX 1 h 58'19"2. 2. Tosalli-Sports 2 h 01'51"2.
Général: 1. Reebok MTX 5 h 05'27"6. 2. G.S. Mallery-Bévilard 5 h 11'00"1. 3. Tosalli-Sports 5 h 22'38"1.
Par entreprises: 1. Dixi Group I 4 h 07'00"0. 2. Etel 4 h 08'44"6. 3. Dixi Group II 4 h 46'33"6.
Général: 1. Dixi Group I 10 h 54'30"5. 2. Etel 11 h 29'18"5. 3. Dixi Group II 12 h 34'50"9.
Prochaine étape: mercredi 9 mai à La Chaux-de-Fonds. Les résultats complets paraîtront dans notre prochaine édition. Ils sont également disponibles sur Internet à l'adresse: www.sportplus.ch./réd

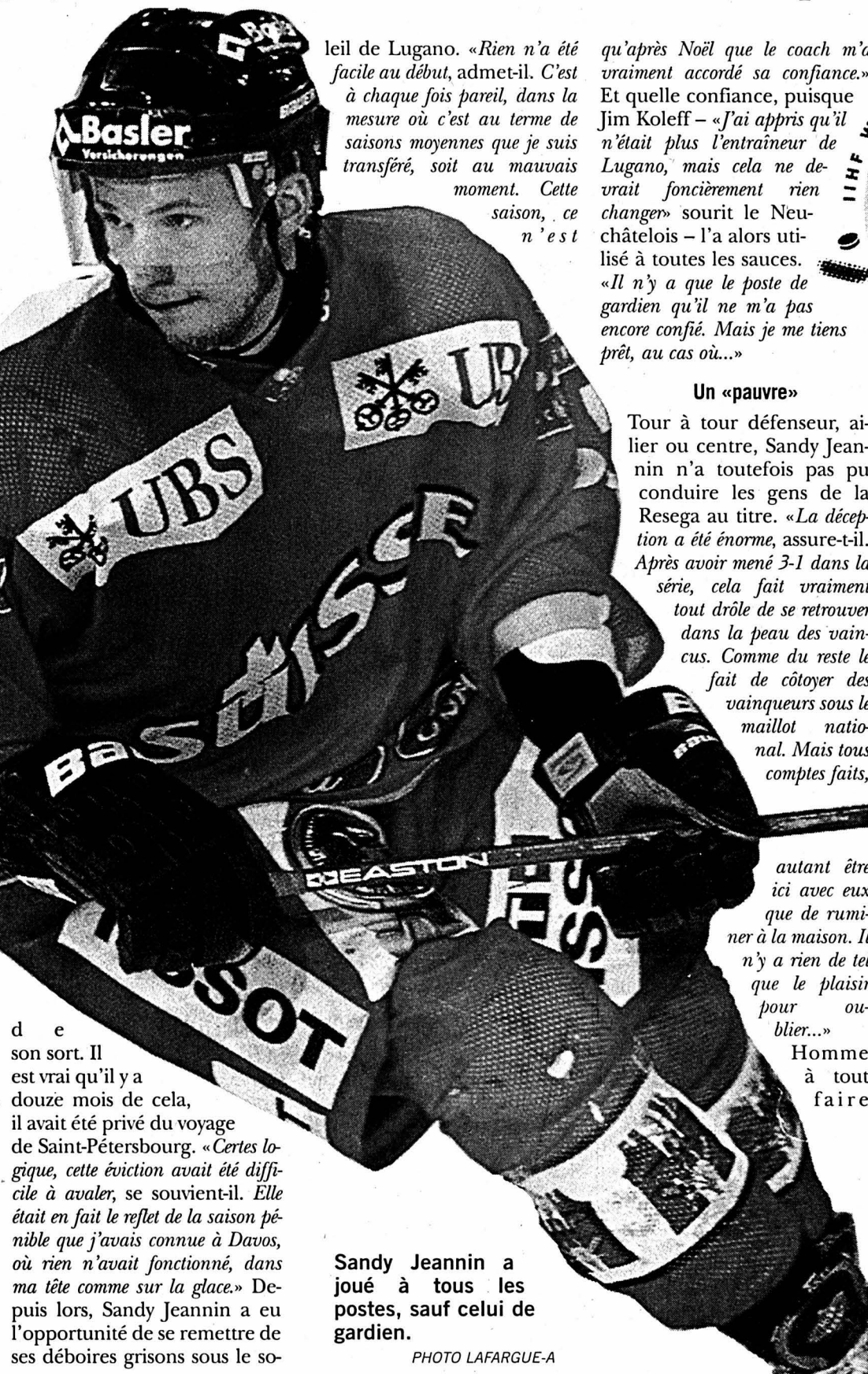
L'homme à tout faire

Hockey sur glace ■ Sandy Jeannin s'affirme de plus en plus comme le joueur suisse le plus polyvalent. A 25 ans, le Neuchâtelois est tout proche du sommet

De notre envoyé spécial
Jean-François Berdat/ROC

À l'image de la vie de tous les jours, son parcours est fait de hauts et de bas. A un peu plus de 25 ans, Sandy Jeannin est pourtant l'une des valeurs sûres du hockey de ce pays. «C'est à n'en pas douter le garçon le plus doué de sa génération» assure Larry Huras, l'homme qui est allé le «sortir» des Mélézes chauds-de-fonnières. Sous un soleil de plomb, Sandy Jeannin sue au sortir d'un «sept contre sept» que bon nombre de footballeurs n'auraient pas renié. A deux pas de l'Arena Nürnberg, il revient sur la performance en demi-teinte d'une équipe de Suisse qui abordera demain le tour préliminaire en ballottage très défavorable, puisque sans le point. «A quoi bon refaire l'histoire, soupire-t-il. Néanmoins, le revers face à l'Allemagne est encore au travers de toutes les gorges. Désormais, il faudra absolument gagner au moins deux fois pour aller au-delà de l'objectif minimal que nous avons atteint. Mais nous avons le droit d'y croire, ne serait-ce que parce que Canadiens et Russes ne sont sans doute pas supérieurs à ces Tchèques auxquels nous avons très longtemps résisté.»

Rien de tel que le plaisir
Sur un plan plus personnel, le Fleurisan se dit plutôt content



leil de Lugano. «Rien n'a été facile au début, admet-il. C'est à chaque fois pareil, dans la mesure où c'est au terme de saisons moyennes que je suis transféré, soit au mauvais moment. Cette saison, ce n'est

qu'après Noël que le coach m'a vraiment accordé sa confiance.» Et quelle confiance, puisque Jim Koleff - «J'ai appris qu'il n'était plus l'entraîneur de Lugano, mais cela ne devrait foncièrement rien changer» sourit le Neuchâtelois - l'a alors utilisé à toutes les sauces. «Il n'y a que le poste de gardien qu'il ne m'a pas encore confié. Mais je me tiens prêt, au cas où...»

Un «pauvre»

Tour à tour défenseur, ailier ou centre, Sandy Jeannin n'a toutefois pas pu conduire les gens de la Resega au titre. «La déception a été énorme, assure-t-il. Après avoir mené 3-1 dans la série, cela fait vraiment tout drôle de se retrouver dans la peau des vaincus. Comme du reste le fait de côtoyer des vainqueurs sous le maillot national. Mais tous comptes faits,

autant être ici avec eux que de revenir à la maison. Il n'y a rien de tel que le plaisir pour oublier...»

Homme à tout faire

Sandy Jeannin a joué à tous les postes, sauf celui de gardien.

PHOTO LAFARGUE-A



de l'équipe de Suisse - Ralph Krüger l'utilise dans toutes les situations spéciales, notamment en infériorité numérique où il forme une paire redoutable d'efficacité avec Martin Plüss - Sandy Jeannin est, si l'on en croit certaines indiscretions, un des «pauvres» de la sélection. Comprenez par là qu'il ne jouit pas à Lugano d'un contrat aussi juteux que bon nombre de ses coéquipiers. «Il y a certainement des privilégiés, comme dans tous les milieux, concède-t-il. Je n'en conçois pourtant aucune amertume, moi qui ai déjà eu la chance de faire mon métier de mon hobby...»

Sous contrat outre-Gothard pour la saison à venir, le Fleurisan ne s'est pas dessiné de plan de carrière. «J'ai 25 ans et j'ai déjà connu quelques clubs de ligue nationale (réd.: La Chaux-de-Fonds, Zurich, Davos et Lugano), rappelle-t-il. Je sais que tout va parfois vite, très vite dans ce milieu, mais je pense néanmoins avoir quelques belles années devant moi. Je verrai ce qui se passera à Lugano, mais je ne serais pas malheureux d'y poursuivre ma carrière...»

Certitude: l'homme à tout faire du hockey helvétique ne sera pas menacé de chômage lorsqu'il sera en fin de contrat... /JFB

FESTIVAL DE CANNES

Journée à la carte

S'ils reprendront aujourd'hui un rythme de vie «normal», les internationaux suisses ont eu droit hier à une journée à la carte, du matin au soir. «La seule obligation est de transpirer, mais chacun peut le faire comme il le souhaite» prévenait Ralph Krüger. Salle de musculation, football et jogging figuraient au nombre des possibilités. Durant l'après-midi, les charmes de la vieille ville de Nuremberg n'ont laissé personne insensible, allant même jusqu'à remettre certaines idées en place. De bon augure pour la suite de la compétition.

Des airs de Maradona

Il y a des signes qui ne trompent pas... Ainsi, au vu de ce qu'ils ont démontré sur un des terrains d'entraînement jouxtant le Frankenstadion de Nuremberg, certains hockeyeurs auraient parfaitement pu prétendre faire carrière dans le milieu du football. Au bénéfice d'une technique irréprochable et d'une étonnante vision de jeu, Olivier Keller avait ainsi des airs de Maradona. Soit tout le contraire d'Alain Demuth, malheureux dans toutes ses tentatives. Quant à Goran Bezina, il admettait sans rougir qu'il se considérait comme «le handicapé de service». Un indice est tout de même ressorti de cette rencontre toute amicale: Marcel Jenni et Gian-Marco Cramerer ont inscrit chacun un but. Il ne reste plus qu'à en faire autant sur la glace.

Improvisation

En l'espace de quatre jours, la délégation suisse aura donc changé trois fois d'hôtel. «Cela n'a rien de comparable avec l'année dernière à Saint-Petersbourg, où nous avions séjourné entre les mêmes murs durant toute la durée du tournoi, commentait Jakob Kölliker. C'est une autre vie et il s'agit souvent d'improviser, d'où un stress bien palpable. Nous vivons en quelque sorte le rythme de la NHL. C'est donc un excellent exercice du moment que tout le monde voudrait aller là-bas.» Il ne reste plus qu'à se faire drafter...

Pas une excuse

Quoi qu'il arrive dans les jours à venir, ces démenagements à répétition ne constitueront en aucun cas une excuse. «Le plus pénible aurait assurément été de rester ici et de lutter contre la relégation avec la Norvège, l'Ukraine et le Japon» rappelait Ralph Krüger en quittant l'Arena Nürnberg. «Que l'on joue à Cologne, à Nuremberg ou à Hanovre, la surface de la glace reste la même, précisait pour sa part Jakob Kölliker. En outre, à ce que je sache, les buts sont toujours à la même place.» Le rappel n'est peut-être pas inutile pour certains attaquants, particulièrement décevants depuis le début du tournoi. /JFB

Bührer inscrit

Ralph Krüger a décidé d'inscrire Marco Bührer (20 ans) comme troisième gardien de l'équipe de Suisse aux côtés de Martin Gerber et Lars Weibel au Championnat du monde. Le portier de Coire avait été appelé en dernière minute pour pallier la défection de Reto Pavoni, blessé à un genou, lors d'un entraînement. Bührer ne compte aucune sélection au niveau de l'élite./si

LE POINT

De l'or en barre

Tous les techniciens s'accordent sur les qualités hors du commun de Sandy Jeannin. Mais le plus élogieux est sans doute Larry Huras, qui fut son premier entraîneur de LNA. «C'est de l'or en barre, affirme le coach des ZSC Lions. Je ne connais pas un seul responsable d'équipe qui ne l'accueillerait pas à bras ouverts.» Impressionné par la polyvalence du garçon - «C'est une marque d'intelligence et pouvoir se mettre en évidence à tous les postes n'est pas à la portée de tous» rappelle-t-il -, le Québécois considère pourtant que le Fleurisan dispose d'une belle marge de progression. «S'il est au top physiquement, si sa technique et son patinage sont au point, son mental est encore quelque peu chancelant. En fait, je crois qu'il est trop dur avec lui-même. Il doit absolument apprendre à gérer ses erreurs et ses petits échecs durant un match. Il s'en veut trop souvent et cela finit par le handicaper...» Personne n'est parfait. /JFB

GRUPE A

ALLEMAGNE - BÉLARUS 0-2 (0-1 0-1 0-0)
Hanovre: 10.513 spectateurs (guichets fermés).
Arbitres: MM. Kurmann (S), Lauff et Odinsch (Slq, Let).
Buts: 5e Romanov (Kopat, V. Paknov, à 5 contre 4) 0-1. 37e Andrijewski (Galchenjuk, Churik, à 5 contre 4) 0-2.
Pénalités: 6 x 2' contre l'Allemagne, 7 x 2' contre le Bélarus.

Classement final

1. Rép. tchèque*	3	2	1	0	10-4	5
2. Allemagne*	3	1	1	1	5-5	3
3. Suisse*	3	1	0	2	7-8	2
4. Bélarus	3	1	0	2	5-10	2

GRUPE B

JAPON - AUTRICHE 2-3 (1-1 1-2 0-0)
Nuremberg: 2188 spectateurs.
Arbitres: MM. Vaisfeld (Rus), Häscher et Reichert (All).
Buts: 1re (0¹⁵) Yule (Nihei, Fujita) 1-0. 7e Lanzinger 1-1. 23e Wheeldon (Kalt, Brandner) 1-2. 26e Searle (Wheeldon, Kalt) 1-3. 40e (39⁴⁴) Shirono (Yule, Nihei) 2-3.
Pénalités: 4 x 2' contre chaque équipe.

FINLANDE - SLOVAQUIE 5-2 (0-0 2-1 3-1)
Nuremberg: 8300 spectateurs (guichets fermés).
Arbitres: MM. Dell (EU), Garofolo et Kulakov (EU, Rus).
Buts: 24e Nagy (Zednik, Hossa, à 5

contre 4) 0-1. 25e S. Kapanen (Nummelin, M. Kirpusoff, à 5 contre 4) 1-1. 32e M. Kirpusoff 2-1. 47e S. Salo (Nummelin, Helminne, à 5 contre 3) 3-1. 49e N. Kapanen 4-1. 52e Parsinen 5-1. 54e Petrovicky (Orszagh, Sekeras, à 5 contre 4) 5-2.
Pénalités: 8 x 2' contre la Finlande, 8 x 2' plus 10' (Zednik) contre la Slovaquie.

Classement final

1. Finlande*	3	3	0	0	18-3	6
2. Slovaquie*	3	2	0	1	15-9	4
3. Autriche*	3	1	0	2	4-12	2
4. Japon	3	0	0	3	6-19	0

GRUPE C

UKRAINE - LETTONIE 4-2 (3-1 0-0 1-1)
Cologne: 6743 spectateurs.
Arbitres: MM. Mihalik (Slq), Hämäläinen et Nansen (Fin, Can).
Buts: 9. Slivchenko (Slanikov, Christich, à 5 contre 4) 1-0. 11e (10³⁹) Chachraitchuk (Protsenko) 2-0. 11e (10⁵⁴) Bobrovnikov (Oletski) 3-0. 14e Astasenko (Abol, Semionov) 3-1. 54e (53³⁵) Litvinenko (Chachraitchuk) 4-1. 55e (54²⁰) Skrastin (Tambijev) 4-2.
Pénalités: 6 x 2' contre l'Ukraine, 5 x 2' contre la Lettonie.
Notes: Chiriaev a joué dans le premier bloc ukrainien.

SUÈDE - ÉTATS-UNIS 2-2 (1-0 0-1 1-1)
Cologne: 18.515 spectateurs (guichets fermés).
Arbitres: MM. Wright (Can), Blümel et Pouzar (Tch).

Buts: 14e H. Sedin (Daniel Sedin) 1-0. 24e Connily (Legwand) 1-1. 41e (40³²) Hedican 1-2. 45e Renberg 2-2.
Pénalités: 4 x 2' contre la Suède, 6 x 2' contre les Etats-Unis.

Classement final

1. Suède*	3	2	1	0	12-4	5
2. Etats-Unis*	3	1	1	1	8-7	3
3. Ukraine*	3	1	0	2	7-13	2
4. Lettonie	3	1	0	2	6-9	2

GRUPE D

CANADA - RUSSIE 5-1 (3-0 1-1 1-0)
Hanovre: 10.513 spectateurs (guichets fermés).
Arbitres: MM. Radbjer (Su), Coenen et Norrman (No, Su).
Buts: 9e Richards (McLaren, Walker) 1-0. 12e J. Smith (Walker, à 4 contre 5) 2-0. 15e Peca (Sullivan) 3-0. 35e (34¹²) Razine (Gusmanov, à 5 contre 4) 3-1. 35e (34⁴⁹) Walker (Murray, Peca, à 4 contre 5) 4-1. 57e Marleau (Walker, Morris) 5-1.
Pénalités: 8 x 2' contre le Canada, 4 x 2' contre la Russie.

Classement final

1. Canada*	3	3	0	0	13-2	6
2. Russie*	3	2	0	1	12-5	4
3. Italie*	3	0	1	2	5-14	1
4. Norvège	3	0	1	2	4-13	1

* qualifiés pour le tour intermédiaire

TOUR INTERMÉDIAIRE

Groupe E (à Hanovre): 1. Canada 4 points. 2. République tchèque et Allemagne 3. 4. Russie 2. 5. Suisse et Italie 0.

Groupe F (à Cologne): 1. Finlande 4. 2. Suède et Etats-Unis 3. 4. Slovaquie 2. 5. Autriche et Ukraine 0.
Programme. Vendredi 4 mai. 15 h 15: Canada - Suisse. 16 h: Slovaquie - Ukraine. 20 h: Allemagne - Italie. Suède - Autriche.

Samedi 5 mai. 16 h: République tchèque - Russie. Finlande - Etats-Unis. 20 h: Canada - Allemagne. Suède - Slovaquie.

Dimanche 6 mai. 16 h: Russie - Suisse. Etats-Unis - Autriche. 20 h: Italie - République tchèque. Ukraine - Finlande.

Lundi 7 mai. 16 h: Suisse - Italie. 20 h: Autriche - Ukraine.

Mardi 8 mai. 16 h: Allemagne - Russie. Slovaquie - Etats-Unis. 20 h: République tchèque - Canada. Finlande - Suède.

TOUR DE RELÉGATION

Vendredi 4 mai. 15 h 15: Lettonie - Biélorussie. 20 h: Japon - Norvège.

Samedi 5 mai. 16 h: Biélorussie - Norvège. 20 h: Japon - Lettonie.

Lundi 7 mai. 16 h: Biélorussie - Japon. 20 h: Norvège - Lettonie.

Quarts de finale. Jeudi 10 mai: E1 - F4 (Q1) et E2 - F3 (Q2) à Hanovre. F1 - E4 (Q3) et F2 - E3 (Q4) à Cologne.

Demi-finales à Hanovre. Samedi 12 mai: Q1 - Q4 et Q2 - Q3.

Finale à Hanovre. Dimanche 13 mai. 15 h: finale pour la 3e place. 19 h: Finale./si

BASKETBALL

Dames

Deuxième ligue: Femina Berne II - Hünibasket 48-29. La Chaux-de-Fonds - SWB 51-49. **Classement:** 1. Université NE 12-24. 2. La Chaux-de-Fonds 12-18. 3. Femina Berne II 12-16. 4. Femina Berne III 12-8. 5. SWB 12-8. 6. UBBC 12-4. 7. Hünibasket 12-4.

Messieurs

Deuxième ligue (1re-4e places): UCLA 96 - UBBC 53-49. **Classement:** 1. UCLA 96 4-8. 2. UBBC 3-4. 3. Berne II 4-2. 4. UBBC II 3-0.

5e-8e places: Rapid Bienne II - Berthoud 81-97. **Classement:** 1. Berthoud 3-6. 2. Hünibasket 3-4. 3. Soleure 3-2. 4. Rapid Bienne II 3-0.

9e-13e place: SWB - Université NE II 51-60. Marin - Union NE II 77-73. **Classement:** 1. Université NE II 4-8. 2. Moutier 3-4. 3. SWB 3-2. 4. Marin 3-2. 5. Union NE II 3-0.

Troisième ligue. Groupe A: Corcelles - Val-de-Ruz 82-57. **Classement:** 1. Fleurier 12-22. 2. Saint-Imier 12-14. 3. La Chaux-de-Fonds 12-14. 4. Corcelles 12-12. 5. UCLA 96 II 12-12. 6. Val-de-Ruz 12-8. 7. Littoral 12-2.

Cadets: UCLA 96 - Soleure 83-72. Berthoud - Buchsi 111-79. **Classement:** 1. UCLA 96 14-22 (champion intercantonal). 2. Soleure 14-22. 3. Berthoud 14-20. 4. Rapid Bienne 14-20. 5. Berne 13-6. 6. Fleurier 14-6. 7. Buchsi 14-4. 8. Union NE 13-0.

Benjamins: Moutier - Val-de-Ruz 64-37. Union NE - Moutier 41-59. Berthoud - La Chaux-de-Fonds 92-50. **Classement:** 1. UCLA 96 15-30. 2. Berne 13-22. 3. Berthoud 16-22. 4. Rapid Bienne 15-18. 5. La Chaux-de-Fonds 16-14. 6. Moutier 15-12. 7. Val-de-Ruz 16-8. 8. Union NE 14-2. 9. Marin 14-0.

Coupe neuchâteloise

Cadets. Demi-finale: Fleurier - Union NE 51-74. /réd.

EN BREF

FOOT CORPO ■ **Le leader en échec.** Groupe A: Silicon Graphics - Migros 5-1. **Classement:** 1. Commune 11-29. 2. Fleur de Lyss 12-25. 3. Silicon Graphics 12-23. 4. Migros 11-16. 5. Philip Morris 10-15. 6. CS & EM 10-10. 7. Raffinerie 11-10. 8. Vitrerie Schleppey 11-8. 9. Chip Sport 12-7. **Groupe B:** Alacatel Cable - New Look 2-2. Sporetta - Police cantonale 1-3. Mikron - Hôtel du Vignoble 3-7. OFSport - la Poste/Swisscom 0-3. **Classement:** 1. New Look 11-27. 2. Hôtel du Vignoble 13-25. 3. Police cantonale 11-21. 4. La Poste/Swisscom 12-18. 5. Alacatel Cable 9-13. 6. Boulangers 11-13. 7. Sporetta 9-12. 8. Mikron 11-6. 9. OFSport 11-3. /réd.

GRAND JEU NEUCHÂTELOIS ■ **Chopard définitivement.** Coupe de Suisse. **Classement final:** 1. Roger Chopard 57 pts. 2. Raymond Bluter 51. 3. Sylvain Riche 47. 4. Jean-Louis Waefler 53. 5. Charles Tynowski 55. Sylvain Oppliger 50. 7. Pierre Matthey 36. 8. Roland Waefler 38. 9. Georges Dubois 49. 10. Maurice Taillard 48. Victorieux trois fois en cinq ans, Roger Chopard s'adjuge le challenge définitivement. /réd.

BICROSS ■ **Lapraz premier** La première manche du championnat d'Europe s'est déroulée à Mours-Valence (Fr). Parmi les 1500 pilotes engagés, le seul Neuchâtelois en lice a fait fort puisqu'Yvan Lapraz a nettement dominé les manches qualificatives pour remporter une superbe première place dans la catégorie «Boys 12 ans». Le coureur des Kamikazes La Béroche s'est également illustré en «Cruisier moins de 14 ans» en terminant à la sixième place. /réd.

Bilan mitigé et équilibré

Automobilisme ■ Des podiums pour Sylvain Chariatte et Philippe Vuilleumier au slalom de Frauenfeld et un pour Oswald Schumann à Carouge

Leurs collègues skieurs en vacances, les slalomeurs sur quatre roues prennent le relais. Première manche de la Coupe suisse des slaloms, l'épreuve de Frauenfeld s'est déroulée dans une douce atmosphère printanière qui contrastait avec le sérieux des concurrents en chasse aux précieux points.

Au chapitre régional, le bilan est aussi mitigé qu'équilibré. Deux réusites, pour deux performances en demi-teinte. Nouveau venu parmi les concurrents du championnat neuchâtelois, Syl-

vain Chariatte (Porrentruy) a accompagné Philippe Vuilleumier (Cernier) parmi les médaillés du jour. Quant à Jean-Bernard Claude (La Chaux-de-Fonds) et Martial Kaufmann (Colombier), ils n'étaient guère satisfaits de leurs prestations. Problèmes de freins pour le premier, de concentration pour le second.



A l'autre bout du pays, Oswald Schüttig (Neuchâtel) participait au slalom de Carouge (GE), et plutôt deux fois qu'une. S'il s'est bien battu samedi, décrochant une deuxième place, il

n'a pas eu à forcer son talent dimanche, puisque seul dans sa classe. Dans le même temps, le Jurassien Daniel Erard (Saignelégier) était engagé dans la Coupe de France des slaloms, réalisant notamment un deuxième temps scratch sous la pluie.

Retrouvailles à Saanen

Mais les automobilistes n'étaient pas les seuls à la tâche le week-end dernier. Les pilotes de kart se retrouvaient à Chiavenna pour une étape de la Coupe Bridgestone. Alexandre Girault (Cortailod) en a profité pour confirmer son excep-

tionnel début de saison, alors que Michaël Ducommun (Corcelles), champion suisse mini passé en juniors, prouvait qu'il s'acclimate, gentiment mais sûrement, à sa nouvelle catégorie.

Lancée à Frauenfeld, la Coupe des slaloms se poursuit en cette fin de semaine à Saanen, où la liste de concurrents compte quelque trois cents lignes. L'occasion pour deux participants au récent Critérium jurassien de changer d'orientation. Coutumier de l'éclectisme, Philippe Noirat (Les Vieux-Prés) retrouvera Thierry Matthey (Diesse) entre les cônes. Ce dernier participait, au Jura, à sa

première expérience en rallye, tentative couronnée de succès, une deuxième place de classe à la clé.

Les classements du week-end. Frauenfeld, Coupe suisse des slaloms: Sylvain Chariatte (VW Golf) 2e de la classe IS jusqu'à 1600. Philippe Vuilleumier (Opel Kadett) 3e de la classe IS 1601-2000. Martial Kaufmann (Renault Clio) 7e en Super série, 1601-2000. Jean-Bernard Claude (PRM RMS) seul dans sa classe.

Slalom de Carouge: Oswald Schumann (Peugeot 106) 2e de classe; (Porsche 911) seul dans sa classe 6e scratch. **Slalom des Ponts (Coupe de France):** Daniel Erard (Renault Clio) seul dans sa classe, 29e scratch.

Coupe Bridgestone de kart: Alexandre Girault 1e de la cat.A-150. Michaël Ducommun 3e cat-juniors./FRL



Sylvain Chariatte, le mieux classé des régionaux, à Frauenfeld.

PHOTO SP

Classements

Licenciés: 1. Grégoire Hotz (Fleurier) 80 points-4 résultats. 2. Rodolfo Esposito (Colombier) 40-4. 3. Thierry Mathez (Diesse) 34-2. 4. Marc Gyger (Les Reussilles) et Jean-Paul Cruchaud (Les Ponts-de-Martel) 30-2. 6. Philippe Noirat (Les Vieux-Prés) et Daniel Erard (Saignelégier) 22-2. 7. Marc-André Dubois (Montfaucon) et Jean-Vain Burkhalter (Tavannes) 16-2.

3. Christelle Bobillier (Les Reussilles) et Begona Guerry (La Chaux-de-Fds) 30-2. 5. Nathalie Maeder (Fontaines) 26-4. 6. Claudia Stussi (Les Vieux-Prés) 22-2. 7. Philippe Jacot (Bôle) et Jimmy Weber (Les Bois) 18-2. 9. Lionel Bernard (Tavannes) 16-2. 10. David Stebler (Reconvilier) 14-2.

Karting: 1. Alexandre Girault (Cortailod) 131 points-7 résultats. 2. Tony Marchese (Cortailod) 40-2. 3. Michaël Ducommun (Corcelles) 34-4. 4. Hervé Charrière (Cernier) 14-2. /FRL

JUDO

L'ANJ (Association neuchâteloise de judo) a pris part en Italie à une compétition internationale élites et juniors masculins avec une équipe de sélectionnés cantonaux. Composés de judokas de différents clubs (Auvonnier, Boudry, Cortailod et Peseux), ainsi que d'un renfort lausannois domicilié dans le canton, le Judo Team Neuchâtel a particulièrement brillé à l'occasion de cette première. Attendus à Sarzana en qualité d'outsiders, les protégés du coach Luc Dapples ont très rapidement fait parler la poudre, éliminant sur leur passage les équipes italiennes et françaises, avec des combats de très bonnes qualités et des ippons à la pelle (Gigliola par trois fois, Fernandez, Quellet, Duss, Misitelli et Fuerst par deux fois). La rencontre décisive face à la très bonne équipe de Cortina (premier lors des championnats d'Italie l'an passé) a vu les Italiens se montrer très entreprenants. Fernandez (- 60 kg) et Quellet (- 66

kg) s'avouèrent battus pour la première fois de la journée. L'espoir renaissait dans le camp neuchâtelois lorsque Gigliola (- 73 kg) plaçait un superbe balayage compté ippon dans les 15 premières secondes. Malheureusement, tant en - 81 kg, qu'en - 100 kg et + 100 kg, les points ont été pris par les Italiens, tandis que l'expérimenté Fuerst (- 90 kg), lésé par l'arbitrage, devait se contenter d'un match nul. Score final: 11-3 en faveur des Italiens. Satisfait de cette deuxième place pour une première sortie, le coach neuchâtelois Luc Dapples ne cachait cependant pas une certaine déception: «Certains clubs et quelques judokas ne se sont pas sentis investis par cette sélection et quelques-uns des meilleurs éléments du canton sont restés chez eux, certains avec de bons motifs (blessures, voyages, travail), d'autres pour des raisons de confort personnel. Ce qui fait que nous n'avons pas pu rivaliser avec les meilleurs au bon moment.» /réd.

FOOT CORPO



La finale de la Coupe corpo a eu lieu à la Maladière. Elle a opposé Philip Morris à CS & EM. Après une partie longtemps indécise, Philip Morris s'est imposé sur le score étriqué de 2-1. De quoi rendre fous de joie les vainqueurs.

PHOTO LEUENBERGER

ATHLÉTISME

Mercredi à Besançon, profitant des bonnes conditions, quatre athlètes de l'Olympic se sont mis en évidence en remportant des victoires parfois assorties de records personnels. Engagée sur 400 m haies, Laurence Donzé a parfaitement maîtrisé son parcours en comptabilisant peu de piétinement devant les obstacles. Elle réalisa une progression chronométrique de quatre secondes avec un 66"56 assortie d'une qualification pour les championnats suisses en juillet. Cet objectif atteint a d'autant plus de signification que c'était la deuxième fois que Laurence Donzé abordait cette spécialité. Tant sur 100 m

que sur 200 m, Chloé Challenges a dominé ses rivales franc-comtoises avec des chronos respectifs de 12"87 et 26"64. Pour sa part, Stéphanie Vacher a remporté une victoire au saut en hauteur en maîtrisant 1,58 m, alors qu'elle fut proche d'apprivoiser 1,61 m. Nul doute que la très jeune Chaux-de-Fonnière s'affichera en progression lors de ses prochaines sorties.

Enorme talent

Ce n'est pas une révélation de dire qu'il n'y a plus, depuis de longues années, de coureurs neuchâtelois capables de rivaliser avec l'élite nationale. A Be-

sançon, bien que cadet B seulement, Antoine Aubry se concentrant uniquement sur son programme de temps de passages, a réalisé une mutation chronométrique en abaissant de 25 secondes son record personnel du 3000 m. Bien que sur ses appuis d'un bout à l'autre du parcours, le petit Olympien franchissait l'arrivée sans se désunir dans le temps de 9'37"61. Antoine Aubry devrait figurer parmi les cinq meilleures performances nationales de sa catégorie et redonner l'espoir qu'un Neuchâtelois pourra, dans quelques années, figurer aux places d'honneur des principales courses nationales. /RJA

ESCRIME

Cinq épéistes de la Société d'escrime de Neuchâtel (SEN), ont disputé, le week-end dernier, le Grand Prix de Berne, compétition comptant pour la Coupe du monde seniors. Pour les escrimeurs helvétiques la compétition débutait samedi matin par un tournoi national réunissant 48 tireurs, qui devait permettre aux 20 premiers de disputer l'épreuve du Grand Prix. A l'issue des deux tours de poules, avec sept victoires pour trois défaites, on retrouvait au huitième rang Fabrice Haller juste devant Laurent Pheulpin (9e), et Johann Carrard (12e). Avec six victoires pour quatre défaites, Loïs Hainard pointait au 15e rang alors que Vincent Haller, 16e, complétait la qualification des cinq mousquetaires neuchâtelois.

Trio décimé

Lors de l'unique tour de poule qualificatif de ce Grand Prix, Johann Carrard concédait six

défaites consécutives et se voyait éliminé (98e au final), tout comme Vincent Haller (88e), qui, avec deux victoires pour quatre défaites mais victime d'un indice de touches données/touches reçues par trop défavorable, manquait de peu le tableau d'éliminations directes. Loïs Hainard, deux victoires également, mais avec un meilleur indice accédait de justesse au tableau. Avec trois victoires pour autant de défaites, Fabrice Haller et Laurent Pheulpin pointaient respectivement au 40e et 41e rang.


Le premier tour du tableau préliminaire décimait le trio neuchâtelois puisque Fabrice Haller (69e) perdait son assaut face au Hollandais Den Otter (13-15), tout comme Pheulpin (70e), éliminé sur le même score par Lewitt (AUS). Hainard créait une agréable surprise en s'imposant face au Français U. Robeiri (15-13). Le dimanche matin, le Neuchâte-

lois se retrouvait opposé à la tête de série No 1 du tableau de 64, l'Italien Rota. Le premier tiers temps s'acheva à l'avantage du sociétaire de la SEN qui menait 5-3 avant de s'incliner 8-15 face à plus fort que lui (64e). Toujours à Berne, se déroulait, pour les plus jeunes, le tournoi de l'Ours, étape du circuit national jeunesse. Sept tireurs de la SEN étaient présents. En cadets, Céline Zuber s'est classée 10e, alors que Damien Gremaud a terminé au sixième rang. Le bronze était au rendez-vous chez les minimes avec Mélanie Recoing et Damien Wittwer, qui reviennent en force en cette fin de saison. On trouve un peu plus loin, Aliocha Reding (8e), Joel Biggini (15e) et Alexandre Wittwer (32e). Tous ces résultats sont de bon augure en vue du tournoi des Premières Armes à Ependes de ce week-end prochain et la finale du circuit national jeunesse en juin. /JHA

Théâtre Populaire Romand + Théâtre de La Chaux-de-Fonds
2000-2001
 Saison commune à Beau-Site

L'homme du hasard

de Yasmina Reza



Ve 11, sa 12 mai 2001 20h30

Vente des billets: Kiosque Espace
 Prix des places: Etudiant/Chômeur/Apprenti/Prof. du spectacle: 10.-
 Membre TPR: 15.- Membre SAT: 18.- AVS/AI: 18.- Prix plein: 25.-
 Réservations: Tél. 032/913 15 10

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS **L'Impartial** **RTN** **Hebdo**

2^e expo camping

du 3 au 6 mai 2001

2300 m

Camping-car • Caravane • Tente • Auvent

Baptêmes de plongée avec CSSL (samedi et dimanche)

Avec la participation de

• Amag, Lausanne - VW California • Atelier Stoll, Yverdon - Auvent 4 saisons - Nautisme • Caravane du Château, Ste-Croix - Caravelair - Dethleffs • Caravane Schultess, St-Blaise - Shadow - Starcraft - Sun lite - Maggolina • Caravanes Entretien, Yverdon - Adria - T.E.C. - Auvents Herzog • Carevasion, Renens - Knous - Eifeland • Cheval pour tous, L'Étivaz - 079/342 30 51 • Clerc Caravane, Givisiez - Tabbert - Wilk • Del Monte, Aarberg - 032/392 41 73 • Garage du Lion, Tavannes - Eura mobil - Weinsberg • Honegger SA, Echandens - Mercedes-Benz • La Macchia Camping Car, Satigny - Cl • Maillard Frères, Monthey - Challenger • Rega, 0844 834 844 - www.rega.ch • Spatz Camping, Zurich - Tente - Accessoires Trekking • Suess Sport Trekking, Lausanne - Jamet - Tente Trekking • Wawo, Brüttisellen - Cabanon

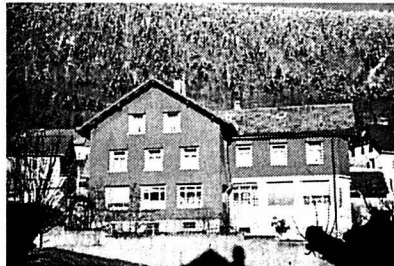
022-164257/DUO

Entrée libre

IMMOBILIER

A vendre Immeuble locatif mixte

Rue du Pont 28 - Saint-Imier



Petit immeuble locatif et industriel situé dans un cadre idyllique

Il est composé de locaux industriels env. 120 m² ainsi que d'un appartement de 5 1/2 pièces et d'un appartement de 2 1/2 pièces + combles aménageables.

+ Parcelle de 590 m² constructible
 Occasion à saisir

Demandez une notice ou sollicitez un rendez-vous.
 Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO La Chaux-de-Fonds UNPI
 Groupe GECO SA
 75, rue Jardinière - 2301 La Chaux-de-Fonds ▶ 032/913 26 55

A remettre COMMERCE D'OLIVES

en pleine expansion

- Stand au marché
- Magasin au centre ville
- Prix à négocier.

Tél. 078/618 72 27

132-093837

À VENDRE

La Chaux-de-Fonds Centre ville

MAGNIFIQUE APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES

Belle cuisine agencée. Grande salle de bains. Hall d'entrée habitable. Très grand salon - salle à manger. Chambre à coucher.

Excellente opportunité pour personne seule ou couple désirant être proche de toutes les commodités

espace & habitat

Av. Léopold-Robert 67
 Case postale
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032/913 77 77-76
 www.espace-et-habitat.ch

132-093907

A vendre Appartement de 6 1/2 pièces

Rue du Parc 85

Magnifique et spacieux appartement de 6 1/2 pièces, situé au 2^e étage dans petit immeuble, proche du centre ville

Il est composé comme suit:
 - grand corridor
 - 5 chambres à coucher
 - grand séjour avec cheminée
 - cuisine complètement agencée et habitable
 - un WC/douche
 - une salle de bains

Surface habitable: 176 m²
 Demandez une notice, sollicitez un rendez-vous.
 Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO La Chaux-de-Fonds UNPI
 Groupe GECO SA
 75, rue Jardinière - 2301 La Chaux-de-Fonds ▶ 032/913 26 55

OFFRES D'EMPLOI



VILLE DE NEUCHÂTEL

La Direction de l'urbanisme met au concours un poste de

dessinateur à 50%

pour le service de l'aménagement urbain

(au bénéfice d'un CFC de dessinateur en aménagement du territoire, en bâtiment ou paysagiste)

dont la mission consiste à gérer, mettre à jour et constituer les différents recensements du service de l'aménagement urbain (recensement architectural, inventaires des objets naturels, des arbres, des parcs et jardins, etc.). Cette personne aura aussi comme attribution l'implantation et la gestion de l'entretien du mobilier urbain.

Sous la responsabilité de l'architecte-urbaniste communal, la personne recherchée doit montrer un intérêt pluridisciplinaire pour l'urbanisme, l'architecture et le paysage. Elle devra également avoir de bonnes connaissances informatiques en tant qu'utilisateur (Excel, Word et des logiciels de base de données), l'utilisation du logiciel Hyperbird® pouvant être acquise en emploi.

Possibilité de faire un CFC de dessinateur en aménagement du territoire en cours d'emploi pour un détenteur d'un autre CFC.

Des compétences pour la mise en page de documents informatiques et une bonne maîtrise de la langue française sont indispensables.

Si vous souhaitez exercer vos compétences au sein d'une collectivité publique, avec des possibilités de formation continue, transmettez votre offre complète (lettre, curriculum vitae, photo, copies de diplômes et certificats) à l'adresse suivante:

Administration communale
 Office du personnel
 Hôtel communal
 2000 Neuchâtel

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès de l'architecte-urbaniste communal au 032/717 76 60.

Entrée en service: à convenir.

028-304883/DUO

k kiosk III

Pour notre Kiosque-Aperto à la Gare de la Chaux-de-Fonds nous recherchons

vendeuse ou vendeur

(incl. samedi et dimanche)

Vous:

- souhaitez travailler au sein d'une équipe dynamique et motivée
- aimez le contact avec les gens
- souhaitez simplement reprendre une activité professionnelle

Nous:

- nous proposons une activité variée et intéressante
- des prestations sociales au-dessus de la moyenne
- une formation complète

Madame Bernadette Huguenin vous donnera de plus amples informations tél. 032/ 913 03 80

005-08535

incabloc® sa

Recherche, pour une de ses filiales à La Chaux-de-Fonds, un

Mécanicien

Spécialiste en érosion

Tâches:

Pilotage et programmation de nos machines d'érosion à fil et d'enfonçage.

Profil recherché:

Mécanicien faiseur d'étampes ou micro-mécanicien.
 Aptitude à travailler de manière autonome et indépendante.
 Plusieurs années d'expérience dans ce domaine.

Nous offrons:

Poste très intéressant dans le cadre d'une entreprise indépendante et en fort développement.

Si vous recherchez un nouveau défi professionnel, n'hésitez pas à nous envoyer votre dossier de candidature à l'adresse ci-dessous. Nous traitons les dossiers rapidement et en toute discrétion.

INCABLOC SA

Service du personnel
 Rue de la Paix 129
 2300 La Chaux-de-Fonds

132-93547/4x4

ENSEIGNEMENT

VILLE DU LOCLE

Convocation des électeurs et électrices pour:

la votation communale concernant l'arrêté du Conseil général, du 30 novembre 2000, fixant à 105% le coefficient de l'impôt communal le dimanche 13 mai 2001

Sont électeurs et électrices:

1. les Suisses et les Suissesses, âgé(e)s de 18 ans révolus, domicilié(e)s dans la commune;
2. les étrangers et étrangères du même âge, au bénéfice d'un permis d'établissement et ayant leur domicile dans le canton depuis un an au moins.

Heures d'ouverture: dimanche de 10 à 12 heures précises.

Local de vote: Hôtel de Ville, 2400 Le Locle.

Le vote par correspondance ayant été généralisé, le vote anticipé au poste de police est supprimé.

Vote des malades: les infirmes et les malades incapables de se rendre au bureau de vote peuvent demander de faire recueillir leur vote à domicile en s'adressant au Contrôle des habitants, tél. 933 84 60, jusqu'au vendredi 11 mai 2001 à 17 heures et le dimanche matin de 10 heures à 11 heures au même numéro.

Dans chaque cas, veuillez vous munir de votre carte civique ou d'une pièce d'identité valable.

Le Conseil communal

132-093075

Ateliers NATEL® à La Chaux-de-Fonds mercredi et jeudi, 16 et 17 mai

swisscom mobile

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur votre NATEL®...

...car votre portable vous offre des possibilités qui vont bien au-delà du simple coup de fil! Les ateliers NATEL® itinérants de Swisscom Mobile vous permettront de découvrir toutes les facettes de votre téléphone mobile, ses paramètres, COMBOX®, SMS, NATEL® InfoService. N'attendez pas trop avant de vous inscrire, le nombre de participants est limité! Participation aux frais: CHF 20.- par personne.

Dates:

Mercredi 16 mai: 11.45-13.45 / 14.30-16.30 / 17.00-19.00
 Jeudi 17 mai: 09.00-11.00 / 11.45-13.45

Bulletin d'inscription à remplir et à renvoyer à:
 Swisscom Mobile SA, Public Relations, 3050 Berne
 ou par télécopie au numéro 031.342.04.11.

Je souhaite participer à l'atelier NATEL® à La Chaux-de-Fonds.

Prénom, nom:

Rue:

NPA, localité:

Marque de portable:

Numéro de NATEL®:

Date et heure souhaitées:

International Montessori School
 Cadolles 7, Neuchâtel
 Sections pré-primaire et primaire:
 âge 3-11 ans
 Classes anglaises et françaises

OPEN DAY

JOURNÉE

PORTES OUVERTES

Samedi 5 mai 2001
Saturday May 5, 2001: 10-16 h

"Nous devons construire pour l'enfant un environnement dans lequel il puisse être actif!"
 "Lors de l'expérience faite avec des enfants de l'école élémentaire entre 6 et 12 ans qu'il serait bon de poser les bases de toutes les sciences".

Renseignements:

Elisabeth Houweling, directrice

Tél. 032/721 43 88 + 730 38 53

e-mail:

ims.montessori@net2000.ch

028-306348/DUO

Recrutez parmi...
 ...193 000 lecteurs!

L'EXPRESS L'Impartial Le Quotidien Jurassien LE JOURNAL

SUISSE TUÉE
**Nouveau
portrait-robot**

Un nouveau portrait-robot a été diffusé dans l'affaire du meurtre d'une jeune Suisse en août 2000 en Gironde. Il a été établi grâce à un «témoignage capital» reçu en mars, a-t-on appris hier. Ce portrait-robot concerne «un jeune homme de 20 à 25 ans, métis, de type créole, voire antillais, svelte et athlétique, les cheveux noir ondulés, décolorés en blond avec des mèches rousses et vêtu d'un tee-shirt et d'un bermuda à bandes verticales bleues et jaunes». Selon le témoin, la jeune Suisse pleurait avant d'être entraînée par le bras par le jeune homme.

2000 questionnaires

La section de recherche de la gendarmerie de Bordeaux, qui agit dans le cadre d'une commission rogatoire du juge d'instruction bordelais Frédéric Gayssot, a adressé plus de 2000 questionnaires aux touristes ayant séjourné à Carcans au moment des faits.

«Un témoin de la région de Saint-Etienne s'est manifesté début mars, nous donnant des informations capitales sur cet homme qui est le dernier à avoir vu en vie la victime», a indiqué le lieutenant-colonel Francis Hubert.

La victime était en vacances avec ses parents et son frère âgé d'une quinzaine d'années au camping municipal de Carcans-Plage, station balnéaire du Médoc, à quelque 70 km de Bordeaux. Son corps avait été découvert par un promeneur le lendemain de sa disparition, dans les dunes, au nord de la plage de Carcans. L'autopsie n'a pas permis d'établir que la jeune fille avait été violée./ats-afp

De Berne
Gian Pozzy

La Suisse connaît la plus haute densité mondiale de centres de transplantation d'organes (six) mais, paradoxalement, elle est à la traîne de l'Europe pour ce qui est du nombre de donneurs: l'an dernier, ils n'étaient que 14 par million d'habitants, contre 24 en Autriche, 26 en Belgique et 34 en Espagne. Il y a donc encore du pain sur la planche pour convaincre les Helvètes que le don d'organe est plus qu'une simple manifestation de solidarité: une nécessité en termes de santé publique.

50 décès

Présidente de Swisstransplant, la fondation qui coordonne le don et la transplantation d'organes, la conseillère nationale Trix Heberlein constate avec dépit que l'an 2000 confirme le pénurie de donneurs et enregistre un léger recul des transplantations. Du coup, les listes d'attentes s'allongent et cinquante patients sont décédés l'an dernier faute d'avoir pu être transplantés à temps, tandis que 402 transplantations avaient été réalisées. Au début de cette année, ils étaient 486 à espérer qui un cœur, qui un rein, qui un foie, un poumon ou un pancréas.

Pas de miracle au Tessin

La statistique montre que les donneurs sont trois à



Présidente de Swisstransplant, Trix Heberlein a brossé un sombre tableau du don d'organes en Suisse. PHOTO KEYSTONE

quatre fois plus nombreux au Tessin qu'en Suisse alémanique. Rien de miraculeux à cela: le professeur Martinoli, de l'Hôpital de Lugano, a mis en place une campagne de sensibilisation permanente, non seulement à l'intention du public, mais aussi et surtout du personnel hospitalier. Il semble en effet qu'à l'intérieur même des hôpitaux régionaux, on rechigne parfois à demander le consentement d'un donneur potentiel, de peur de devoir mobiliser toute une équipe, le moment venu, pour prélever des organes.

Geste anodin

«La réticence que nous éprouvons tous à prévoir le don de nos organes est bien naturel, commente de son côté Trix Heberlein. On n'aime pas penser à sa propre mort.»

Le geste est pourtant beaucoup plus anodin que celui qui consiste à rédiger un testament: il suffit de remplir une petite carte de donneur et de la conserver avec soi. Et il n'y a pratiquement pas d'âge pour faire don d'un organe: on compte des exemples de donneurs âgés de plus de 70 ans.

Praticien à l'Hôpital universitaire de Genève (HUG), le professeur Morèl souligne que la transplantation est désormais acceptée comme une alternative thérapeutique universellement reconnue. (On se rappellera que la première greffe de cœur, effectuée au Cap par le professeur Christian Barnard, remonte à 1967, mais que longtemps avant, en 1933 déjà, un médecin russe transplantait un rein à partir d'un donneur décédé). Si la Suisse a emboîté le pas

La Suisse est à la traîne

Greffes d'organes ■ Malgré sa position de force en matière de centres de transplantation, le pays manque de donneurs

avec retard – la première greffe rénale date de 1964 – elle en a fait une intervention quasiment routinière. Depuis la création de Swiss-transplant, en 1985, quelque 5000 transplantations ont été effectuées dans ce pays, dont plus de la moitié concernent des reins. Le taux de succès des greffes atteint près de 90%. Grâce à ses pôles d'excellence dans les domaines des sciences de la vie, la Suisse est devenue un pays hautement compétitif en la matière.

«Les traitements immunosup-

presseurs s'améliorent sans cesse, constate Ph. Morèl, ce qui, d'une part, diminue les pertes précoces d'organes par rejet aigu et, surtout, accroît la longévité des greffons. Mais il y a encore du travail à faire en matière de préservation des organes prélevés, notamment durant la phase cruciale du transport. Cela dit, souligne le professeur genevois, la transplantation d'organes constitue une économie spectaculaire des coûts de la santé par rapport à un traitement médical longue durée dont le succès n'est pas même garanti.» /GPO-L'Agefi

Loi en gestation

L'avenir de la médecine de transplantation en Suisse sera fortement conditionné par la loi fédérale, dont le Parlement s'occupera dès l'automne. Le message du Conseil fédéral, à ce propos, devrait être prêt avant l'été. La base constitutionnelle en avait été votée en février 1999.

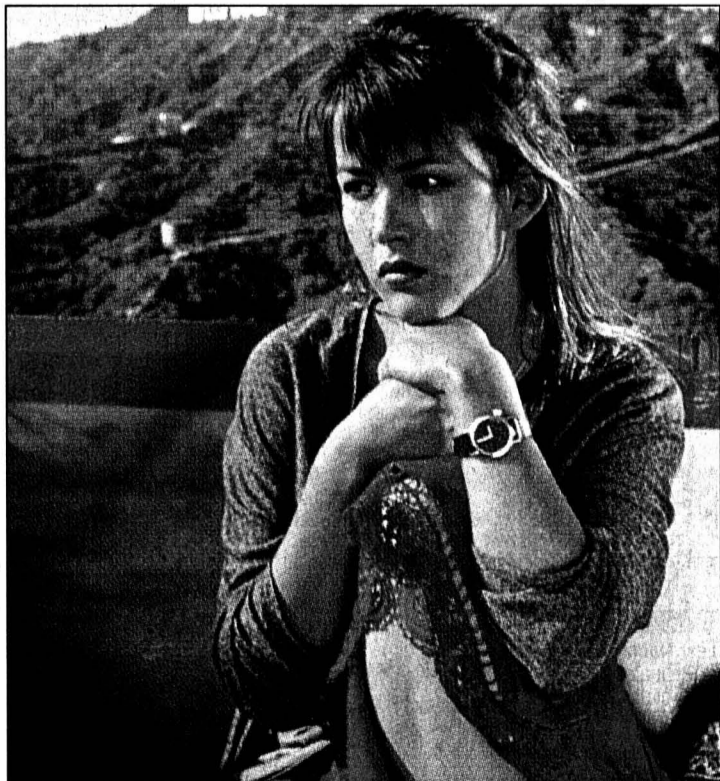
Dans les grandes lignes, la loi devra régler les conditions d'un prélèvement d'organes sur une personne vivante ou décédée, les critères d'attribution des organes prélevés, la possibilité d'utiliser des tissus d'embryons, et enfin l'avenir de la xénotransplantation, soit de la greffe d'organes ou de cellules d'origine animale.

De la procédure de consultation, il ressort que le prélèvement d'organes sur un défunt

doit s'opérer avec son consentement préalable, par écrit ou au moyen de la carte de donneur, faute de quoi ses proches pourraient décider. Une personne vivante de la proche famille doit pouvoir donner un organe (rein ou partie de foie) même si un prélèvement pourrait être réalisé sur un défunt. Parmi les autres objets de préoccupation figure l'utilisation de tissus ou de cellules d'embryons: il s'agira d'éviter de véritables «fabriques» d'embryons issues de fécondations *in vitro* destinées à alimenter le marché des greffes. Quant aux xénotransplantations – la première tentative est américaine et remonte à 1963 – elles ne sont pas très populaires ces temps-ci en raison des risques de contamination virale ou bactérienne. /GPO

Sophie Marceau plaît aux Français

Sondage ■ L'actrice fait l'unanimité dans l'Hexagone



Josiane Balasko et Sophie Marceau se partagent le cœur des Français qui placent les deux actrices ex aequo en tête du classement de leurs comédiennes préférées, selon un sondage Sofres à paraître dans l'hebdomadaire «Le Pèlerin Magazine». Chez les hommes, Depardieu occupe la première place. Josiane Balasko récolte 22% des suffrages, autant que Sophie Marceau. PHOTO A

HOLLYWOOD Menace de grève

Les scénaristes et les studios de Hollywood ont décidé mardi soir de poursuivre leurs négociations pour éviter une grève. Celle-ci pourrait se révéler potentiellement dévastatrice pour la capitale mondiale du cinéma. La porte-parole du syndicat des auteurs a déclaré que tout le monde travaillait très dur pour aboutir à un accord. Le conflit porte essentiellement sur la part des droits dérivés (vidéos, DVD, câble) reversée aux scénaristes. Les tractations délicates entre les deux parties ont repris le 17 avril dernier après l'échec d'un premier round de six semaines de négociations. Elles sont soumises à un black-out. Au moment de la reprise des discussions, un fossé de 100 millions de dollars séparait les deux parties.

Si aucun accord n'est trouvé, la grève devrait être effective au bout d'une petite semaine, les 11.500 membres de la guilde devant voter pour donner leur feu vert. Le maire de Los Angeles, ville qui dépend pour une large part de l'industrie du cinéma, craint la grève, qui pourrait faire plonger l'économie locale dans la récession. La dernière grève des scénaristes remonte à 1988./ats-afp

KU KLUX KLAN Ex-membre condamné

Un ex-membre du Ku Klux Klan a été reconnu hier coupable d'homicide volontaire pour un attentat à la bombe qui causa la mort de quatre adolescentes noires dans une église de Birmingham, aux Etats-Unis, le 15 décembre 1963. Il écope de la réclusion à perpétuité. Thomas Blanton Jr, 62 ans, était accusé d'avoir fait partie du groupe de membres de l'organisation raciste qui avait mis à exécution le crime. Trois jeunes filles de 14 ans et une de 11 ans étaient mortes. Les agresseurs voulaient intimider le mouvement pour les droits civiques en plein essor. Devant le jury composé de huit Blancs et de quatre Noirs, Thomas Blanton a plaidé non coupable. A l'époque de l'attentat, le FBI met la main sur quatre suspects, soupçonnés d'appartenir au Klan. Mais le directeur de l'institution bloque le déclenchement de poursuites, prétextant une insuffisance des charges. L'enquête est classée en 1968. En 1971, le procureur général de l'Alabama rouvre le dossier: Un des quatre suspects est inculpé. Robert «Dynamite Bob» Chambliss, membre du KKK, est condamné à la prison à vie en 77, pour le meurtre d'une des fillettes./ats-afp

EN BREF

PAVAROTTI ■ Accusé de fraude fiscale. Luciano Pavarotti est dans la ligne de mire de la justice. Un nouveau procès à l'encontre du ténor italien, poursuivi pour fraude fiscale, s'est ouvert hier à Modène, en Italie. L'audience s'est tenue en l'absence annoncée du chanteur. Celui-ci doit répondre de «déclarations d'impôts inexacts» entre 1989 et 1995. Ses démêlés avec le fisc lui ont déjà valu une condamnation à une amende de 7,8 millions de francs suisses./ats-afp

SAMY NACERI ■ Peine de prison avec sursis. Le procureur de la République de Paris a requis hier une peine de prison avec sursis, laissée à l'appréciation du tribunal, contre l'acteur vedette de Taxi 1 et 2, Samy Naceri, poursuivi pour «injures publiques et menaces» sur la personne d'une hôtesse de l'air. Le 1er octobre 2000, alors qu'il était en classe économique sur un vol d'Air France, Naceri avait demandé à être surclassé. Devant le refus de l'hôtesse, il l'avait alors insultée./ap

Publicité

Si l'avenir vous tient à cœur, vous avez intérêt à l'épargner!

Notre éthique: la transparence

Vos activités m'intéressent. Merci de m'envoyer:

- Documents d'information
- Demande d'ouverture de compte
- Formulaire de souscription d'obligations de caisse
- Formulaire de souscription d'action

Nom _____

Adresse _____

NPA/Lieu _____

A retourner à: Banque alternative BAS, rue du Petit Chêne 38, 1003 Lausanne, tel. 021 319 91 00, ou Bureau genevois d'information, Nathalie Ruegger, tel. 022 800 17 15



BANQUE ALTERNATIVE
Investir autrement.

Armée XXI estampillée Samuel Schmid

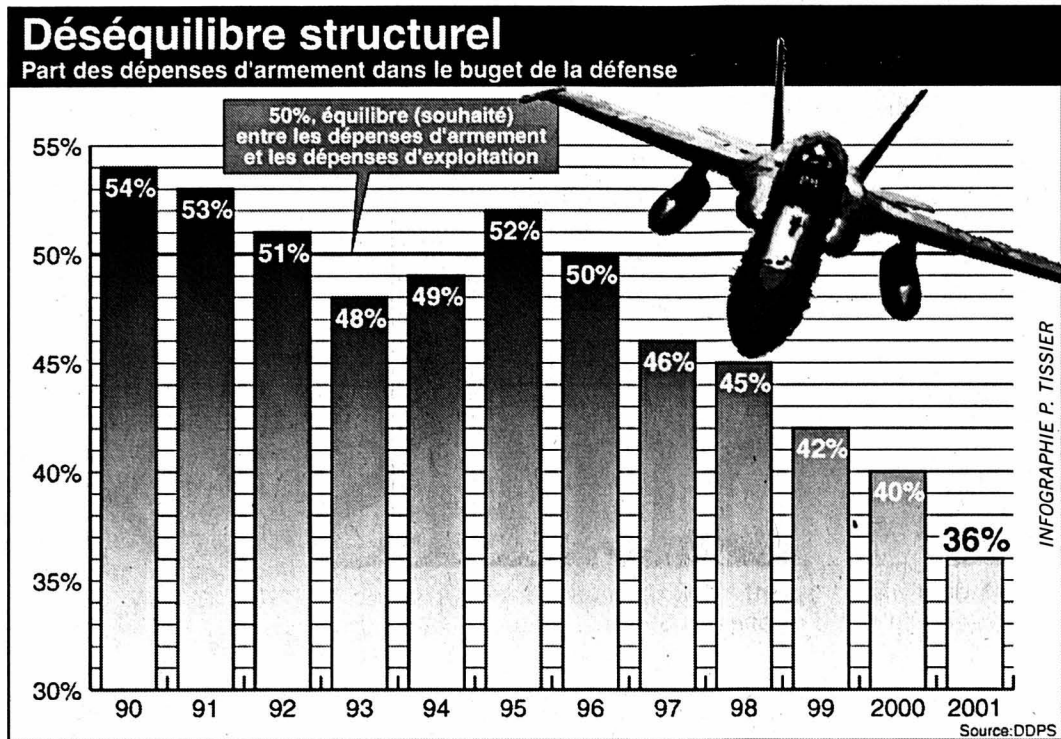
Conseil fédéral ■ *Le Bernois a convaincu ses collègues du gouvernement. L'armée de demain sera en effet dotée de 4,3 milliards de francs par an*

De Berne
Stéphane Sieber

Le Conseil fédéral a tranché. Armée XXI, l'armée de demain, sera dotée de 4,3 milliards de francs par an, y compris les coûts de restructuration. Après examen, la variante à 4 milliards a été rejetée, comme le plaideait Samuel Schmid, le chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). Lors de sa séance d'hier, le Conseil fédéral a définitivement adopté le projet de plan directeur d'Armée XXI (la conception de l'armée suisse à l'aube du XXI^{ème} siècle). L'avant-projet de février n'a pas subi de grandes modifications, mais des concessions ont été faites aux cantons. Le paquet part maintenant en procédure de consultation. A l'issue de celle-ci (été), une version définitive fera l'objet d'un message au Parlement (automne). La première chambre devrait pouvoir entamer ses travaux cette année encore (session d'hiver). Armée XXI entrera en vigueur le 1er janvier 2003.

Mission principale

Qu'attend-on d'Armée XXI? Question de base. Samuel Schmid répond (et chaque mot a son importance): «Premièrement: assurer, de façon autonome, la sécurité du territoire national. Et deuxièmement: faire face à une attaque massive en coopérant avec des partenaires et combattre l'ennemi dans le cadre d'une offensive effectuée avec l'appui des forces aériennes.» C'est cette mission principale de défense de l'armée qui détermine les ressources. L'année passée, le Conseil fédéral a demandé que le niveau de l'armement et de l'instruction d'Armée XXI soit crédible en comparaison internationale.



Message entendu 5 sur 5 par Samuel Schmid pour qui ces objectifs ne seront atteints, vu les impératifs financiers, qu'à deux conditions.

Retard à combler

D'abord, que le coût des charges soit réduit et que les dépenses d'investissements (d'armement) soient augmentées d'autant. Tendanciellement, on visera le fifty-fifty. En effet, les économies réalisées dans les années nonante l'ont surtout été sur le dos des investissements. Même si c'était illogique et que la Suisse a ainsi pris du retard. Car c'était plus facile, pour obtenir des résultats à court terme, que de s'attaquer aux coûts de fonctionnement. L'autre condition, c'est que l'effort d'investissement porte davantage sur les technologies de pointe, et moins dans les systèmes conventionnels. Les besoins de l'armée pour se maintenir et se développer figurent dans la «liste des emplettes» publiée par la presse de

dimanche dernier, liste que connaissent depuis longtemps les commissions compétentes des Chambres. Le montant total atteint 29 milliards. Un chiffre qui peut paraître énorme, mais qui représente deux milliards par an pour l'armement, qui peuvent être financés sur les budgets ordinaires. Rien de démesuré donc, selon Samuel Schmid. Qui, ironique, a lancé aux journalistes: «Que diraient vos lecteurs si vous leur annonciez abruptement qu'ils devront déboursier 4500 francs pour leur abonnement... pour les quinze ans à venir?»

La neutralité se paie

Contre la variante à 4 milliards, le conseiller fédéral a, si l'on ose dire, donné l'artillerie lourde. Comme les dépenses de personnel ne peuvent pas être réduites à court terme, a-t-il expliqué, les 300 millions économisés chaque année grèveraient d'autant les investissements, ce qui empêcherait Armée XXI d'atteindre ne se-

rait-ce que le niveau d'Armée 95.

Mais l'argument décisif a été très «schmidien», c'est que l'autonomie de la défense suisse serait de la sorte réduite, pénalisant la crédibilité de notre neutralité. Et de poser: «La liberté d'agir en toute indépendance a un prix et ne peut en aucun cas être bradée.»

Emplois supprimés

Si le Conseil fédéral s'est rangé à la variante à 4,3 milliards, il n'a pas donné de chèque en blanc au DDPS. D'abord, cette somme comprendra les coûts de restructuration. Lesquels ne sont pas chiffrables à l'avance, mais ne seront pas négligeables, si l'on considère par exemple que Samuel Schmid évalue avec prudence entre 1000 et 2000 le nombre d'emplois à supprimer dans les prochaines années. Et puis attention! Le DDPS n'a pas reçu de budget global. Cela signifie que chaque projet rela-

tif à l'armement devra encore être intégré dans un programme d'armement. Le Parlement continuera de contrôler le DDPS non seulement sur les crédits d'engagement, mais aussi sur les crédits de paiement, le budget. Ainsi donc, Armée XXI ne sera pas plus chère que l'armée ac-

tuelle. La planification à long terme elle-même ne dépasse pas l'ordre de grandeur connu avant la votation du 26 novembre dernier sur l'initiative de redistribution. Conclusion de Samuel Schmid: «Dans ce contexte, je ne vois vraiment pas où peut bien se cacher un problème.» /STS

Pour un service civil moins long

De Berne
François Nussbaum

Après cinq ans d'expérience, on peut remédier à quelques points faibles de la loi sur le service civil. En particulier, le Conseil fédéral propose (en consultation jusqu'à fin juillet) de réduire la durée d'engagement: à 1,3 fois celle du service militaire refusé, et non plus 1,5 fois. Et les objectifs seront précisés.

Inégalités entre soldats

L'accroissement du service civil peut aller jusqu'à 450 jours. C'est trop pour l'économie (notamment les PME et les indépendants): il faudrait plafonner cette durée à 330-360 jours environ. D'autant qu'il y a inégalité entre soldats affectés à des tâches civiles, objecteurs «normaux» et objecteurs condamnés. Et puis, il faut redéfinir les objectifs d'efficacité du service civil. Ce sera davantage aux organes d'exécution de cibler les affectations (catastrophes, asile, social, environnement), en fonction de critères économiques. Et on tiendra mieux compte de la volonté des objecteurs de travailler dans la promotion de la paix.

Enfin, il faut clarifier dans la loi les conditions d'admissions, trop floues. Par exemple, un objecteur doit pouvoir exposer un conflit de conscience de manière crédible sans pour autant fonder son argumentation sur la non-violence. La commission d'admission reste toutefois libre dans son appréciation des demandes.

Le Conseil fédéral a mis en consultation, hier également, un projet de loi sur la protection de la population. Il s'agit de coordonner les services de police (ordre, sécurité), de sapeurs-pompiers (sauvetage, sinistres), de santé publique (premiers soins), techniques (énergie, communication) et de protection civile.

Cantons à la caisse

La protection civile (assistance, protection des biens) restera obligatoire mais peut réduire ses effectifs (de 270.000 actuellement à 120.000). Globalement, le projet de protection de la population, moins orienté sur les conflits armés, concerne surtout les cantons, appelés à déboursier 200 millions (76 pour la Confédération)./FNU

Vers la fin de la solidarité

Emploi ■ *La commission sociale du Conseil des Etats approuve la révision de l'assurance chômage mais refuse de maintenir un pour cent de solidarité*

De Berne
François Nussbaum

L'assurance chômage devra tourner avec un budget d'environ quatre milliards, alimenté par 2% de cotisations sur les salaires et par une contribution de la Confédération (300 millions) et des cantons (100 millions). La commission sociale du Conseil des Etats a ainsi approuvé, dans l'ensemble, le projet de révision de la loi, qui devrait entrer en vigueur en 2003.

Dettes remboursées

Mais, à cinq voix contre quatre, la commission refuse de maintenir la contribution de solidarité demandée aux revenus élevés: 1% sur la partie du salaire comprise entre 106.800 et 267.000 francs. Cette contribution avait été

fixée à 2% en 1999 (en plus de la cotisation ordinaire de 3%) pour rembourser aux cantons et la Confédération une dette de l'assurance qui avait atteint 8,8 milliards fin 1998. Les recettes s'élevaient ainsi à 6,5 milliards de francs, alors que la baisse du chômage réduisait les dépenses à 4 milliards. Autrement dit, la dette sera remboursée mi-2003, peu avant l'entrée en vigueur prévue pour la révision. Le Conseil fédéral proposait donc de baisser la cotisation ordinaire à 2% (4 milliards) mais de maintenir une contribution de solidarité de 1% (135 millions).

Profiter de la croissance

Pour Pascal Couchepin, ce maintien pouvait se justifier: c'est en période de croissance économique qu'on fait des réserves pour une future réces-

sion. Une petite majorité de la commission des Etats n'est pas de cet avis. Une contribution de solidarité à sa raison d'être en situation de crise, estime-t-elle, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Mais elle admet de la réintroduire si un nouvel endettement atteint cinq milliards de francs.

Réduction des prestations

Précisons toutefois que, si l'assurance chômage peut tourner avec un budget de quatre milliards, c'est aussi parce qu'une réduction des prestations est prévue dans cette même révision. La durée de prise en charge des chômeurs est abaissée de deux ans à dix-huit mois (sauf pour les plus de 55 ans et les invalides) et on exigera un an de cotisation (et non plus six mois) au cours des deux ans précédant le chômage. La commission accepte ces chan-

gements, qui se justifient en partie par l'entrée en vigueur de l'accord sur la libre circulation (en principe en janvier 2002).

On veut harmoniser la loi suisse avec la réglementation européenne concernant le rapport entre période de cotisation et durée d'indemnisation, pour éviter qu'une prise en charge plus rapide n'entraîne des abus et pénalise les finances de l'assurance.

Et la période éducative?

La commission des Etats, en revanche, s'écarte des propositions du Conseil fédéral sur un autre point: les indemnités de départ offertes par l'employeur. Ces indemnités peuvent aller jusqu'à 106.800 francs (soit l'équivalent d'un an du gain assuré) et non la moitié, sans que le chômeur perde son droit aux indemnités de chômage. On n'a pas

voulu mettre en danger la négociation de plans sociaux.

Reste un point dont la commission ne parle pas. Actuellement, on accorde des indemnités – sans qu'elles aient cotisé durant les deux années précédentes – aux femmes qui cherchent du travail après avoir élevé des enfants jusqu'à l'âge de 16 ans.

Or la révision limite ce droit à la période de la petite enfance (jusqu'à 5 ans) et, en se basant sur la date de l'accouchement, ne retient de fait que les enfants biologiques. Plus question donc de prétendre à un droit aux indemnités sans la contrepartie des cotisations, si on a élevé d'autres «enfants à charge» (adoptés, confiés), ni lorsqu'on a quitté le marché du travail pour s'occuper d'un enfant durablement malade, mais âgé de plus de cinq ans./FNU

EN BREF

TOXICOMANES ■ Ne pas fermer le robinet des crédits. Les thérapies pour toxicomanes ne doivent pas être privées brutalement des prestations fédérales accordées au titre de la loi sur l'assurance invalidité. Mais la commission de la sécurité sociale du Conseil des Etats ne veut prolonger ce financement ad aeternam. Afin d'accorder un dernier crédit de transition, la commission propose ainsi de transformer en postulat moins contraignant une motion adoptée en juin 1999 par le Conseil national./ats

«NZZ» ■ Eric Honegger quitte le navire. L'ancien patron de Swissair Group Eric Honegger quitte également le conseil d'administration de la «Neue Zürcher Zeitung». Il ne se présentera pas à une nouvelle élection lors de l'assemblée générale de la NZZ samedi, a indiqué le quotidien dans son édition d'hier. La décision de M. Honegger est liée à la polémique autour de la débâcle de Swissair Group, ex-SAir Group./ats

A LOUER

Rolf Graber
FIDUCIAIRE - GÉRANCE
AU LOCLE - Rue Girardet
BEL APPARTEMENT DE 4 PIÈCES
Rénové. Avec balcon.
Loyer: Fr. 910.- (charges comprises)
ET
APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES
Avec balcon.
Loyer: Fr. 500.- (charges comprises)

Rue des Envers 47 • 2400 Le Locle
Tél. 032 / 931 23 53

À LOUER

À SONVILIER
Appartement de 3 pièces
avec cuisine agencée ouverte, salle de bains-WC, cheminée de salon, dépendance, lessiverie. Libre tout de suite ou pour date à convenir.
Situation: Ruelle 3.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Géranica & Bolliger S.A. • Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032/911 90 90 • 2300 La Chaux-de-Fonds

MEMBRE UNPI 132-083375

A louer
Léopold-Robert 108
à La Chaux-de-Fonds

Immeuble avec ascenseur, proche des commerces et des transports publics

► **Surfaces commerciales:**
• Bureaux ou ateliers, 140 m² à Fr. 70.-/m² par an
• Salon de coiffure, 72 m² à Fr. 100.-/m² par an

► **Libres pour date à convenir**
Liste des locaux vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO La Chaux-de-Fonds UNPI
Groupe GECO SA
75, rue Jardinière - 2301 La Chaux-de-Fonds ► 032 / 913 26 55

jouval A louer

À LA CHAUX-DE-FONDS
Rue Fritz-Courvoisier
Pour date à convenir
3 pièces
Cuisine agencée, poêle, tout confort.
Fr. 690.- + charges

Régie immobilière
Raffinerie I 2004 Neuchâtel Tél. (032)723 08 86

A louer
M.-A.-Calame 12-14, Le Locle
2 - 3 - 3½ et 4 pièces
► Avec poste de conciergerie

► **Entièrement rénovés**
• cuisines agencées ou non agencées
• WC/bains ou WC-douche
• buanderie • caves et chambres hautes

► **Librés de suite/1.05.01 et 1.09.01**
Liste des appartement vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Le Locle UNPI
Groupe GECO SA
27, rue du Temple - 2400 Le Locle ► 032 931 28 83

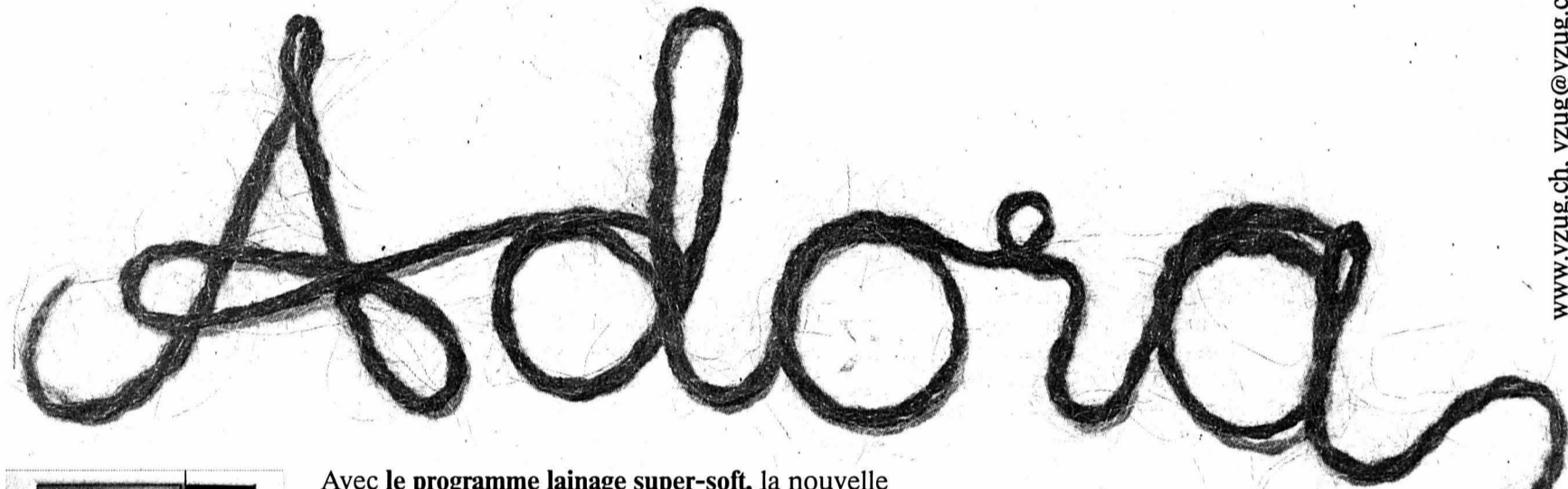
A LOUER

Rolf Graber
FIDUCIAIRE - GÉRANCE
AU LOCLE
Rue du Raya
Quartier calme et ensoleillé
APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
Avec jardin, balcon.
Loyer: Fr. 690.- (charges comprises)
ET
Rue de France
APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
Loyer: Fr. 365.- (charges comprises)

Rue des Envers 47 • 2400 Le Locle
Tél. 032 / 931 23 53



«Le secret de l'éternelle jeunesse pour mes pulls?» La nouvelle



Avec le programme **lainage super-soft**, la nouvelle Adora de ZUG ménage votre linge comme s'il était lavé à la main. Grâce à son **tambour exclusif**, qui compte deux fois plus de trous que les autres, tout votre linge est traité avec douceur, quel que soit le programme choisi. Parmi ses multiples atouts, l'Adora compte aussi des programmes rapides «sport» et un affichage en quatre langues.

Premier lave-linge suisse à obtenir: le certificat AAA, norme de l'UE.
A - consommation optimale.
A - lavage optimal.
A - essorage optimal.



L'avant-garde pour cuisine et buanderie

OFFRES D'EMPLOI

Intervention Alarme Surveillance

Notre société est spécialisée dans le domaine de la sécurité, en particulier pour la protection des tiers et des biens.
Nous sommes à la recherche d'
Agents de sécurité H/F
pour des missions de surveillance temporaires selon vos disponibilités

Plages horaires proposés:
La semaine de 11h - 14h / 15h - 17h
La semaine le soir ou la nuit
Le week-end de jour et/ou de nuit

Votre profil:
• Vous avez entre 20 et 50 ans.
• Vous êtes de nationalité suisse ou permis C.
• Vous avez un casier judiciaire vierge.
• Vous êtes de confiance et avec l'esprit d'initiative.
• Vous avez une bonne présentation

Lieu de travail: Neuchâtel
Entrée en fonctions: tout de suite ou pour date à convenir
Postulation: avec les documents usuels auprès de:
EGS Sécurité S.A.
M. Kathy Koczyk
Chemin de la Plaine 23, 2013 Colombier
Tél. 032/843 90 00.

132-093938/DUO

RECAM SA SAINT BLAISE
Tél. 032/756 00 70

Pour nos ateliers de réparation de camions, nous cherchons à engager immédiatement ou dans un délai à convenir les personnes qualifiées suivantes:

- **Chef d'atelier**
- **Mécanicien sur camions, avec maîtrise**
- **Mécanicien sur autos, avec maîtrise**
- **Mécanicien sur camions**
- **Mécanicien sur autos**
- **Diagnosticteur**
- **Electricien sur autos**

Si vous êtes intéressé, envoyez votre candidature avec les documents usuels à:
RECAM, route de Soleure 4, 2072 Saint-Blaise

008-336419

La Berne fédérale énerve l'économie

Industrie ■ Economiesuisse, l'ex-Vorort, met en garde le monde politique: la Suisse perd de sa compétitivité, il faut réagir et réduire la fiscalité

De Berne
François Tissot-Daguette

L'économie ne mâche pas ses mots. En matière de fiscalité, le Conseil fédéral a tout faux et cela a des conséquences graves. Les entreprises suisses perdent des avantages comparatifs importants au plan international. Il faut renverser le cours des choses. Durant la dernière décennie, la Suisse a vu ses impôts augmenter dramatiquement. Le quota fiscal (par rapport au PIB) a augmenté de 6 points entre 1990 et 1998. C'est le plus mauvais résultat enregistré dans les pays industrialisés et l'on arrive presque à la même chose si l'on additionne impôts et cotisations sociales. Pire: alors que la tendance au plan international est à la baisse, le Conseil fédéral entend poursuivre dans la direction opposée. Il prévoit des dépenses augmentant plus vite que la croissance ces prochaines années. Un non sens dénoncé par Economiesuisse, l'organisation faitière de l'économie qui a appelé hier à

réduire sérieusement la fiscalité pour assurer croissance et emploi.

L'économie a ses idées

Economiesuisse demande un retour de la quote-part fiscale à celle des années 90. Prenant position sur les propositions fiscales de Kaspar Villiger, l'économie se prononce pour le splitting familial, demande une extension de l'allègement du droit de timbre et, surtout, une diminution de l'impôt sur le bénéfice d'un point. Cela signifierait 700 millions de réductions de charges pour les entreprises. Le changement de système d'imposition du logement occupé par son propriétaire ne serait par contre pas mûr. L'économie demande surtout un second paquet fiscal destiné aux entreprises prévoyant notamment la réduction de la double imposition des bénéfices. Elle demande en outre une réduction de la progressivité de l'impôt fédéral direct pour soulager les petits patrons: les comptes 2000 de la Confédération démontrent que l'Etat a de la

marge de manœuvre. Il faut en profiter.

Economiesuisse demande aussi de poursuivre la politique de libéralisations et de privatisations. Elle propose la privatisation totale de Swisscom «qui n'a pas une taille économique viable et donc doit chercher des alliances» et une libéralisation du service postal, exigeant en passant qu'une éventuelle banque postale soit entièrement privée. Le maintien du réseau de bureaux postaux actuels n'est pas nécessaire, estime Economiesuisse, des solutions plus souples pouvant être trouvées. D'une manière générale, le service de base peut parfaitement être assuré en cas de libéralisation: les prestations seraient même moins cher et meilleures.

La Suisse et l'ONU

Economiesuisse a enfin pris position sur les objets militaires (soldats armés à l'étranger et instruction) soumis en votation en juin même si cela ne concerne pas directement l'économie. Ce scrutin constitue en effet



Andres Leuenberger, président d'Economiesuisse.

PHOTO KEYSTONE

un signe en vue d'une votation sur l'entrée de la Suisse à l'ONU et il faut que celui-ci soit positif car la Suisse se doit d'adhérer aux Nations

Unies. Il s'agit de faire preuve de solidarité et, surtout, la Suisse a beaucoup à gagner à se retrouver dans ce forum mondial. /FTD-L'Agefi

EXPO.02

Bus-ateliers de kids

Les quatre bus de kids.expo, le projet de la Suisse centrale pour Expo.02, ont été inaugurés hier à Lucerne. Dès lundi, ces ateliers roulants sillonneront les cantons du centre de la Suisse et recueilleront les idées des enfants pour l'Expo.

Quelque 150 jeunes ont participé au baptême des quatre bus jaunes citron, sous l'oeil de Martin Heller, le directeur artistique d'Expo.02. Ces ateliers roulants, appelés expo.lin, accueilleront gratuitement des classes et des groupes d'enfants. Ceux-ci pourront y développer leurs projets pour l'Exposition nationale.

A travers kids.expo, les six cantons de Suisse centrale veulent donner aux enfants jusqu'à 13 ans les moyens d'exprimer leurs désirs et leurs visions. Le projet, placé sous le thème «Invente le monde qui te plaît», sera présenté sur l'artéplage d'Yverdon. /ats

ENBREF

ARMÉE ■ Oui de la Swisscoy. «Plus primitif, c'est impossible». C'est avec ces mots que la Swisscoy, la force helvétique stationnée dans le sud du Kosovo, juge la campagne des opposants à la révision de la loi sur l'armée. Dans son texte, la Swisscoy constate qu'elle ne peut remplir sa mission qu'en raison de la protection apportée par les soldats autrichiens et allemands. «Ne pas pouvoir s'armer en vue de notre propre protection est une situation intenable», explique le document. /ats

USS ■ Rolf Zimmermann secrétaire. Le comité de l'Union syndicale suisse (USS) a élu hier Romolo Molo et Rolf Zimmermann comme nouveaux secrétaires. M. Zimmermann était le conseiller personnel de la conseillère fédérale Ruth Dreifuss. Mon départ n'a rien à voir avec les plans de carrière de Mme Dreifuss, a précisé ce dernier. /ats

Europe: la vraie question

Interrogés sur l'intégration européenne, les dirigeants d'Economiesuisse sont clairs. L'économie a soutenu l'EEE puis s'est ralliée à la voie bilatérale par nécessité. Il faut cependant désormais expérimenter celle-ci, d'autant que la population – surtout allemande – n'est pas prête à une adhésion. Cette dernière reste toutefois une option. S'il s'agira d'en voir le prix économique et politique, la

décision sera essentiellement politique, les enjeux économiques n'étant pas déterminants. Pour l'économie, la vraie question consiste à savoir si la Suisse pourra acquérir un certain poids dans l'Europe ou si, a contrario, la Confédération pourra rester indépendante sans risquer d'être «mise sous pression» par Bruxelles et «de devenir le jouet des intérêts de l'Union européenne». /FTD

Avis sur les sujets d'actualité

Kloten: l'accord obtenu est «scandaleux». Il discrimine la Suisse au niveau de ses liaisons aériennes internationales et pénalise le canton de Zurich. Le Parlement doit exiger une modification de l'accord. Imposition des familles: appui au «splitting familial», système qui réduit le plus les impôts et favorise le retour des femmes dans la vie professionnelle.

Swissair: la présence du président d'Economiesuisse au conseil d'administration était justifiée par la représentativité des divers secteurs de l'économie au sein de l'organisation faitière. De plus, le président d'Economiesuisse doit être actif au sein de l'économie pour en sentir les préoccupations. Cartels: si la constitutionnalité du projet est prouvée,

accord aux sanctions directes contre les «cartels durs» mais non absolu au statut de «repenti». Armée XXI: oui à une défense forte; quant à savoir s'il faut 4 ou 4,3 milliards... Fusion ASB - Economiesuisse: pas à l'ordre du jour. Banquiers et ensemble de l'économie collaborent mais les premiers ont aussi des sujets propres à traiter. /FTD

Gnesa succède à Huber

Office des étrangers ■ Le nouveau patron ne veut pas répéter les erreurs des années 70 et fabriquer des chômeurs

De Berne
Georges Plomb

Office fédéral des étrangers: Eduard Gnesa arrive, Peter Huber s'en va. Le Conseil fédéral, hier, a nommé le nouveau patron. Il entrera en fonction le 1er octobre et dirigera 170 collaborateurs. Gnesa a grandi en Valais. Son parcours universitaire le conduit à Fribourg et à Berne. En Berne fédérale, il s'occupe de révision totale de la Constitution, puis du secrétariat général du Département de justice et police où il devient expert en migrations et, depuis 1997, secrétaire général suppléant. L'homme jouera un rôle-clé pendant toute la crise qui va secouer la Commission fédérale des étrangers quand le Gouvernement décide d'en rattacher le secrétariat à l'Office. Une grande partie de ses membres démissionnent -

dont son président Fulvio Caccia, ainsi que la plupart des représentants des associations d'étrangers et des syndicats. Bon nombre en redoutent un contrôle de police accru sur les étrangers de Suisse. La présence à la tête de l'Office de Peter Huber, qui fut chef de la Police fédérale lors de l'affaire des fiches, n'y est pas étrangère.

Les fils se renouent

Puis, les fils se renouent. Une nouvelle présidente (Rosemarie Simmen) et un nouveau vice-président (Walter Schmid) prennent en mains la Commission. A l'Office des étrangers, une section chargée de l'intégration est créée, dont le chef sera secrétaire de la Commission (Mario Gattiker occupera cette double fonction dès le 7 mai). Le crédit destiné aux projets d'intégration dans les cantons et communes est doublé (de 5 à 10 millions de

francs). L'annonce de la retraite anticipée de Peter Huber - pour raisons personnelles et de santé - couronne le tout. Pendant toute cette phase délicate, Eduard Gnesa est là, qui agit. Face au monde extérieur, il se montrera toujours loyal à l'égard de Peter Huber. Pour la conseillère fédérale Ruth Metzler prise dans la tourmente, c'est l'homme de confiance. Eduard Gnesa - qui a 48 ans - ne veut pas répéter les erreurs de la politique d'immigration des années 70. C'est pourquoi il compte favoriser, dans les Etats hors Union européenne, les immigrés qualifiés. C'est aussi le leitmotiv de la nouvelle loi sur les étrangers (dont le projet pourrait sortir avant la fin de l'année). En cas de crise, c'est le meilleur moyen de ne pas créer de nouveaux chômeurs. Pour les immigrés de l'Union européenne, l'accord sur la libre-circulation des personnes donnera le ton.

A ce propos, Gnesa aimerait faire des expériences avec cet accord, qui lui serviront, le moment venu, pour la loi révisée sur les étrangers. Surtout, il tient à créer les conditions de la coexistence entre Suisses et étrangers, bonne méthode, selon lui, pour combattre la xénophobie.

Des passerelles

Il se retrouvera à la tête d'un Office des étrangers aux attributions élargies: intégration, naturalisation, marché du travail, etc. Il aura aussi pour mission de multiplier les passerelles avec d'autres cellules de l'administration: Secrétariat à l'économie (marché du travail), Affaires étrangères (visas...), Finances (gardes-frontières), Intérieur (Commission contre le racisme), etc. Avec l'Office fédéral des réfugiés, un centre commun de compétences et de ressources est en voie de création. /GPB-La Liberté

Refus d'appauvrir l'AVS

Assurance ■ Berne pour une certaine ouverture

La Fédération des sociétés suisses d'employés (FSE) rejette catégoriquement tout démantèlement de l'AVS. Elle a critiqué hier les coupes importantes prévues pour les rentes de veuves et demandé que les rentes soient adaptées à l'évolution des prix et des salaires. «L'AVS doit couvrir le minimum vital», a exigé le président de la FSE Vital Stutz en ouvrant le Forum sur la 11e révision de

l'AVS et la 1ère révision de la prévoyance professionnelle (LPP). De son côté, le gouvernement a rediscuté hier de sa position, a indiqué son porte-parole Achille Casanova. Il montre de la compréhension pour les appels à une réduction moins sévère de la rente de veuves dans la 11e révision de l'AVS. En vue de la session spéciale du Conseil national dès lundi, il a signalé une certaine «ouverture». /ats

Le jeu rapporte 55 millions

L'impôt sur les maisons de jeux a rapporté pour la première fois 55 millions de francs à l'AVS d'avril à décembre 2000. Le Conseil fédéral a fixé hier ce montant, après avoir accordé des réductions fiscales aux kursaals. Le produit brut réa-

lisé par les 24 kursaals existants a atteint 228 millions de francs en neuf mois. La loi sur les maisons de jeux, entrée en vigueur le 1er avril 2000, prévoit que l'impôt prélevé sur le produit brut des jeux est dévolu en premier lieu à l'assurance vieillesse. /ats

Questions sur la sécurité

Bouclier antimissile ■ Réactions prudentes dans le monde après l'enterrement du traité ABM par George W. Bush

Les réactions à travers le monde ont été prudentes hier après que le président américain George W. Bush eut jeté la veille les bases du projet de bouclier antimissile. La plupart des capitales se sont félicitées des consultations promises par Washington. Le projet vise à protéger les Etats-Unis et leurs alliés contre des «menaces limitées» venant d'Etats «incontrôlables». Il sonne le glas du traité ABM (Anti-Ballistic Missile) signé en 1972. Ce dernier limite notamment les capacités des systèmes antimissiles des pays signataires.

Russes dubitatifs

En Russie, le ministre des Affaires étrangères Igor Ivanov a estimé très important le fait que l'administration américaine n'ait pas l'intention de prendre des mesures unilatérales, et qu'elle souhaite consulter ses alliés ainsi que d'autres Etats dont la Russie. «Nous avons des choses à dire», a-t-il prévenu. Dmitri Rogozine, le chef de la commission des affaires étrangères de la Douma, la Chambre russe des députés, s'est montré plus circonspect. Il considère que «si les Etats-Unis vont au bout de leurs intentions et abandonnent le traité



A Washington, le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld, le secrétaire d'Etat Colin Powell et la conseillère présidentielle pour les affaires de sécurité Condoleezza Rice.

PHOTO AP

(ABM) de 1972, cela réduira à néant tout le système actuel de sécurité».

Malgré l'absence de réaction officielle, l'hostilité était perceptible à Pékin. L'agence Chine Nouvelle a cité des «analystes» non identifiés pour affirmer que la mise en place d'un bouclier antimissile américain «va non seulement relancer la course aux armements et créer une prolifération des armes de destruction massive, mais aussi menacer la paix et la

sécurité dans le monde au XXI^e siècle».

Européens divisés

La Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Otan ont fait bon accueil à l'offre de réduction unilatérale de l'arsenal de missiles américains formulée mardi soir par le chef de la Maison-Blanche. Le secrétaire général de l'Otan, George Robertson, a jugé que le président américain George Bush avait «raison» de se préoccuper des «nouveaux défis

en matière de sécurité». Londres a déclaré partager «les préoccupations des Etats-Unis», selon un porte-parole de Downing Street. Le ministre allemand des Affaires étrangères Joschka Fischer a jugé que la position du président américain «confirmait celle du gouvernement allemand» qui a toujours exigé la non-prolifération des armements. M. Fischer souhaite toutefois que les Etats-Unis adoptent une attitude de «coopération, pas de confrontation», qui inclurait aussi la Chine et la Russie.

Le Japon a déclaré «comprendre les contre-mesures américaines contre la prolifération de missiles», a indiqué un responsable du ministère des Affaires étrangères.

La France, un des alliés de Washington les plus hostiles au projet, portera une appréciation «en fonction du résultat des consultations» promises, selon un porte-parole du Ministère français des affaires étrangères. Enfin, dans une critique implicite de la volonté des Etats-Unis de remplacer le traité ABM, le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan a insisté sur «la nécessité de consolider et de construire sur les accords existants de désarmement et de non-prolifération». Il redoute en particulier une nouvelle course aux armements./afp-reuter

Délégation de l'UE en Corée du Nord

Pyongyang-Séoul ■ L'Europe se présente en médiatrice

Les Européens veulent contribuer à la relance des pourparlers entre les deux Corées. Ils ne souhaitent toutefois pas prendre la place des Etats-Unis dans le développement des relations entre les deux frères ennemis, a souligné hier la troïka des Quinze au début de sa visite à Pyongyang. La délégation européenne est conduite par le premier ministre suédois Goran Persson, qui est ainsi le premier dirigeant occidental à se rendre en Corée du Nord. Les représentants de l'UE ont été reçus brièvement par le chef de la Corée du Nord Kim Jong-Il. L'entretien a été «bref mais productif», a affirmé Goran Persson devant la presse. Le président en exercice de l'UE a indiqué que cette discussion avait permis de déterminer l'ordre du jour des négociations formelles qui auront lieu aujourd'hui. Les discussions porteront principalement sur le processus de réconciliation entre le Sud et le

Nord. La délégation européenne doit quitter Pyongyang pour Séoul ce soir. Le premier ministre suédois est accompagné par le commissaire européen aux relations extérieures Chris Patten et le haut représentant des Quinze aux affaires étrangères Javier Solana. Cette visite intervient alors que de nombreux observateurs sont pessimistes quant aux relations entre le Nord et le Sud. Le président sud-coréen Kim Dae-Jung a invité hier le président George W. Bush à reprendre le plus rapidement possible le dialogue avec le Nord.

Bœuf suisse

Par ailleurs, Berne a annoncé que la Suisse allait envoyer un nouveau lot de 700 tonnes de viande de bœuf à la Corée du Nord. Le Conseil fédéral a décidé hier de débloquer 8,5 millions de francs sous forme d'aide alimentaire. Cette mesure doit permettre d'alléger le marché suisse./ats-afp



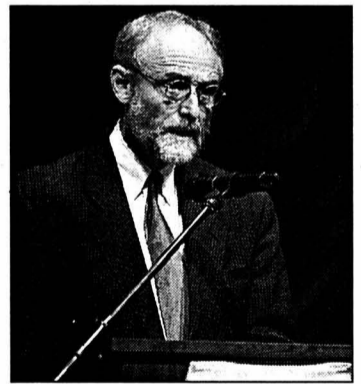
Le premier ministre suédois Goran Persson accueilli par le président Kim Jong-Il.

HOTO EPA

CICR

Journée de deuil

Le président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Jakob Kellenberger, a exprimé hier à Genève sa révolte, lors d'une cérémonie en hommage à ses six collaborateurs tués le 26 avril en RDC. L'organisation a observé une journée de deuil à travers le monde. La cérémonie de Genève s'est déroulée en présence des familles des disparus et de 700 personnes./ats



Le CICR continuera d'assumer ses responsabilités, a souligné hier Jakob Kellenberger.

PHOTO KEYSTONE

Incursion israélienne dans un camp de réfugiés palestiniens

Bande de Gaza ■ Tsahal lance une opération «ciblée» et détruit une vingtaine d'habitations

Des blindés et engins de terrassement israéliens ont fait une incursion hier dans le camp de réfugiés palestiniens de Rafah, dans la bande de Gaza, tuant un adolescent et détruisant vingt habitations. C'est dans ce contexte que le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres devait rencontrer à Washington son homologue américain Colin Powell. Selon le général Abdel Razek el-Madjaïda, des services de sécurité palestiniens, les soldats israéliens ont couvert leur intervention à Rafah par des tirs d'obus et de mitrailleuse. Les Palestiniens ont eux fait feu à l'arme automatique et au mortier. Selon les médecins sur place, un jeune homme de 17 ans, Mahmoud Aqel, a été tué et une quinzaine de Palestiniens ont été blessés.

Vingt habitations ont par ailleurs été détruites, ainsi que trois poulaillers et serres. Selon l'armée israélienne, il s'agissait d'une opération «ciblée et défensive» au lendemain de tirs contre des soldats de Tsahal. «Les tireurs utilisaient ces habitations civiles pour nous viser et il nous fallait empêcher cela», a commenté le lieutenant-colonel Olivier Rafowicz, porte-parole de l'armée.

Les colons jugent Sharon trop mou

Les forces israéliennes ont déjà procédé à plusieurs incursions de ce type, témoignant de la volonté du gouvernement Sharon d'empêcher les attaques contre les Israéliens. Pourtant, une proportion croissante d'entre eux, notamment les colons, jugent qu'Ariel Sharon, élu avec pour

mandat de rétablir le calme, n'en fait pas assez.

Le premier ministre s'est rendu hier dans l'implantation juive d'Ofra, en Cisjordanie, pour présenter ses condoléances à la famille d'Assaf Hershkovitz, un habitant de la colonie tué mardi sur une route régulièrement prise pour cible par des tireurs palestiniens. Le père d'Assaf Hershkovitz a été tué au même endroit il y a trois mois, dans des circonstances similaires. «Où est la paix?» lisait-on sur une banderole que brandissaient les habitants d'Ofra. A Washington, Shimon Peres, qui devait s'entretenir avec Colin Powell et avec George W. Bush, a déclaré à l'Associated Press qu'Israël faisait du retour au calme une condition préalable à toute reprise des négociations./ap

EN BREF

PHILIPPINES ■ Arrestations. Manille a retrouvé son calme hier après les violentes émeutes de la veille. La présidente philippine Gloria Arroyo n'a cependant pas l'intention de baisser la garde: les arrestations de proches de Joseph Estrada se sont poursuivies. L'ancien ambassadeur aux Etats-Unis Ernesto Maceda, qui officiait aussi comme porte-parole de l'ex-chef d'Etat, a été arrêté à son domicile./afp

BERLIN ■ Nouvelle chancellerie. Gerhard Schröder a officiellement pris possession hier de la nouvelle chancellerie à Berlin. Les clés du nouveau bâtiment lui ont été officiellement remises par l'architecte Axel Schultes. La chancellerie a coûté 364 millions de francs. Construite à l'initiative de l'ex-chancelier Kohl, elle a été baptisée par les Berlinoïses «Kohllooseum» en raison de son aspect massif./afp

MILOSEVIC ■ Belgrade refuse de le livrer au TPI. La Serbie refuse de livrer Slobodan Milosevic au Tribunal pénal international (TPI). Elle demande «un an ou deux» pour le juger à Belgrade, «y compris pour des crimes de guerre», affirme le premier ministre serbe Zoran Djindjic dans un entretien publié par «Le Monde». «Si nous pouvons le juger correctement à Belgrade, pourquoi devrait-il aller à La Haye?./afp

EUROPE ■ Désaccord franco-allemand. La France a critiqué hier le projet très fédéraliste de réforme de l'Union européenne du chancelier allemand Gerhard Schröder. Mais elle demeure bien en peine de formuler des contre-propositions dans le grand débat sur l'avenir de l'Europe. C'est le ministre délégué aux affaires européennes Pierre Moscovici qui a exprimé les réserves de Paris./afp-reuter

Nuages sur la péninsule

A la différence des Etats-Unis, l'UE ne diabolise pas Pyongyang, comme l'atteste l'aide financière qu'elle lui accorde. En revanche, les Européens voudraient convaincre le président Kim Jong-Il de la nécessité d'assouplir son régime, tant sur le plan économique que dans le domaine des libertés publiques. Et, surtout, ils souhaitent obtenir des précisions

sur le démantèlement annoncé du programme nucléaire mis en œuvre par la Corée du Nord. Des éclaircissements sur ce point crucial permettraient, estime Goran Persson qui s'est beaucoup investi dans cette mission, de contrer l'argumentation américaine et, peut-être, de sauver le processus de réconciliation entre les deux Corées. Car moins d'un an après la rencontre «historique» entre les deux Kim, force est de constater l'enrayement de la dynamique de paix. Moins du fait des deux gouvernements qu'en raison de la politique de rupture instaurée par la nouvelle administration américaine. Demeurant l'obligé de Washington, le président sud-coréen Kim Dae-Jung se trouve désormais en porte-à-faux. Attaché au processus de réconciliation, il craint que les options de George W. Bush n'entraînent la péninsule coréenne dans une spirale régressive. Aussi accueillera-t-il ce soir avec grand intérêt la délégation européenne en provenance de Pyongyang. Le président Kim Dae-Jung pense que l'UE pourrait faire œuvre de médiation. C'est peut-être trop attendre d'une Europe velléitaire et qui cherche sa propre voie politique.

Guy C. Menusier

COMMENTAIRE

L'ÉPHÉMÉRIDE

3 mai 1818: Louis XVIII entre à Paris

L'abdication de Napoléon Ier, en avril 1814, si elle mettait fin formellement à l'Empire, n'en réglait pas pour autant le problème constitutionnel. Les hommes forts du moment, au premier rang desquels le tsar Alexandre Ier mais aussi les dignitaires de l'Empire comme Talleyrand, qui avaient su changer de camp au moment opportun, ne croyaient pas à la possibilité d'une restauration pure et simple de la monarchie de droit divin en France. Depuis vingt-cinq ans, trop de bouleversements s'étaient produits pour que l'on pût revenir à l'Ancien Régime sans risquer de nouveaux troubles. Une commission de cinq membres, présidée par Talleyrand, fut chargée de proposer une constitution, ce qu'elle fit dès le 6 avril, en préconisant une monarchie constitutionnelle fondée sur la souveraineté nationale et garantissant les acquis des régimes précédents. Mais il restait à faire accepter le texte au principal intéressé, le roi. Celui-ci n'était pas pressé de regagner la France, ne voulant pas donner d'arguments à ceux qui l'accusaient de rentrer «dans les fourgons de l'étranger». Il lui fallait aussi s'informer de la réalité d'un pays qu'il avait quitté depuis plus de 20 ans. Finalement, après avoir envoyé son frère en éclaireur, il se décida à prendre position; par la déclaration de Saint-Ouen, le 2 mai 1814, il acceptait le principe d'une constitution libérale mais voulait l'octroyer lui-même et non la subir, et revenir par la volonté de Dieu et non celle du peuple. Le lende-

main 3 mai, Louis XVIII pouvait entrer à Paris: il venait de poser les fondements d'un régime qui allait tenter, quelques mois durant, de réconcilier les «deux France».

Cela s'est aussi passé un 3 mai

2000 - L'Assemblée nationale adopte définitivement le projet de loi sur la parité hommes-femmes, qui s'appliquera dès les élections municipales de mars 2001. Ouverture aux Pays-Bas du procès des deux Libyens soupçonnés d'être les auteurs de l'attentat de Lockerbie qui avait fait, il y a onze ans, 270 morts.
1999 - Des tornades s'abattent sur deux États du centre des États-Unis, l'Oklahoma et le Kansas, ravageant tout sur leur passage et faisant 45 morts. Le préfet de Corse Bernard Bonnet est placé en garde à vue, quelques heures après les révélations du capitaine Norbert Ambrose, commandant du Groupement de pelotons de sécurité (GPS), qui reconnaissait, par la voix de son avocat, avoir volontairement mis le feu à la paillette Chez Francis, dans la nuit du 19 au 20 avril.
1998 - Victoire d'Odette Casanova (PS) face à Cendrine Le Chevallier (FN) à l'élection législative partielle à Toulon. L'élection sera annulée, le 28 juillet, par le Conseil constitutionnel. Vol, au Musée du Louvre, du «Chemin de Sèvres» de Camille Corot, estimé à huit millions de francs français.
1998 - Décès de Gojko Susak, 53 ans, ministre croate de la Défense.

1997 - Décès de Narciso Yepes, 69 ans, guitariste espagnol, l'un des plus célèbres concertistes de guitare classique.
1996 - Décès de Jack Weston, 71 ans, comédien américain.
1995 - La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon remet en liberté l'ancien ministre de la Communication et maire de Grenoble, Alain Carignon, incarcéré à Lyon depuis le 13 octobre 1994 pour corruption et subornation de témoins dans l'affaire du «Dauphiné News».
1990 - Le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny autorise le multipartisme. Décès de Mgr Pimene, patriarche de Moscou et chef de l'Eglise orthodoxe russe.
1989 - Décès de Cheikh Abbas, recteur de la mosquée de Paris. Un hélicoptère américain s'écrase dans le Verdon: sept morts.
1988 - Premières négociations sur l'Angola entre les États-Unis, Cuba, l'Afrique du Sud et le gouvernement de Maputo.
1987 - Dalida (Yolande Giigliotti), chanteuse française de variétés, 53 ans, met fin à ses jours.
1984 - Assassinat de Hanna Moqbell, secrétaire général palestinien de l'Union des journalistes arabes.
1983 - Youri Andropov, secrétaire général du PCUS et président du présidium du Soviet Suprême, déclare que l'URSS est disposée à ramener le nombre de ses ogives nucléaires au niveau des ogives déployées par l'Otan.
1979 - Le Parti conservateur de Margaret Thatcher sort vainqueur des élections britanniques.

1977 - Les États-Unis et le Vietnam engagent à Paris des négociations pour normaliser leurs relations, deux ans après la fin de la guerre.
1963 - Une crise gouvernementale à Damas compromet la récente union entre la Syrie, l'Iran et la République arabe unie.
1945 - Les forces alliées entrent à Hambourg.
1936 - Victoire électorale du Front Populaire en France.
1917 - Les Britanniques lancent de nouvelles attaques dans

le secteur d'Arras, dans le but de percer la ligne Hindenburg.
1898 - Des émeutes de la faim, qui sont réprimées durement, éclatent à Milan.
1859 - La France déclare la guerre à l'Autriche.
1849 - Les Prussiens matent un soulèvement à Dresde.
1841 - La Nouvelle-Zélande devient officiellement colonie britannique.
1833 - La Turquie reconnaît l'indépendance de l'Égypte et cède la Syrie et Aden à Mehemet Ali.

1814 - Louis XVIII regagne Paris après la défaite de Napoléon par les alliés.
1494 - Christophe Colomb découvre l'île de la Jamaïque.

Ils sont nés un 3 mai

- Machiavel (Nicolo Machiavelli, dit), homme politique, écrivain et philosophe italien (1469-1527);
- Golda Meir, ancien chef du gouvernement israélien (1898-1978);
- Le chanteur-compositeur Georges Moustaki (1934). /ap

LES FAITS DIVERS

NEUCHÂTEL ■ Appel aux témoins. Hier vers 12h50, un habitant de Corcelles circulait en voiture sur la rue du Vauzeyon, à Neuchâtel, en direction du centre-ville. A la hauteur de la route sortant du tunnel de l'A5, il a été heurté par l'arrière par une Ford de couleur verte. Le conducteur de ce véhicule ainsi que les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police de la circulation à Neuchâtel, tél. (032) 888 90 00. /comm

BOUDRY ■ Témoins svp. Le conducteur du véhicule qui, hier entre 11h55 et 3h15, lors d'une manœuvre sur le parking situé au nord du collège de Vauvilliers, fbg Philippe-Suchard 6, à Boudry, a heurté l'automobile Renault Mégane Scénic, bleue, stationnée sur

une place de parc, ainsi que les témoins de cet accrochage, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Colombier, tél. (032) 841 24 30. /comm

BEVAIX ■ Cyclomotoriste blessé. Hier vers 14h10, au guidon de son cyclomoteur, un habitant de Bevaix circulait sur la rue du Pommier à Bevaix, en direction ouest. A l'intersection avec le chemin des Chapons-des-Prés et le chemin des Prés, une collision se produisit avec une voiture conduite par un habitant de Gorgier qui circulait sur le chemin des Prés en direction du lac. Sous l'effet du choc, le cyclomotoriste fut violemment projeté contre le pare-brise de la voiture. Blessé, il a été conduit à l'hôpital Pourtalès par une ambulance. /comm

LA CHAUX-DE-FONDS ■ Recherche de conducteur. Le conducteur du véhicule de couleur violette qui, hier entre 12h30 et 13h45, lors d'une manœuvre dans le 2e sous-sol du parking souterrain de Métropole-Centre, rue Daniel-JeanRichard 23, à La Chaux-de-Fonds, a heurté l'avant de la voiture VW Bora grise qui était parquée, ainsi que les témoins de cet accrochage, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. (032) 968 71 01. /comm

MONT-DE-BUTTES ■ Voiture en feu. Mardi à 9h55, le Centre de secours de Couvet et les pompiers de Buttes sont intervenus au Mont-de-Buttes pour une voiture en feu. Les causes de cet incendie sont d'ordre technique. /comm

MONTEZILLON

Repose en paix.

Madame Marcelle Savoy-Huguenin, à Montezillon et ses enfants:
Marlène Savoy et Dominique Schafer et leurs enfants
Mathieu, Camille et Grégoire,
Carine et Francesco Caruso-Savoy, Hugo, Emmanuelle et Mirko;
Monsieur et Madame Anselme Savoy, à Perly et famille;
Madame Lilia Mébold, à Muttens et famille;
Madame Nelly Allenbach, à Vuiteboeuf et famille,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Ami SAVOY

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, dans sa 71e année.

2205 MONTEZILLON, le 27 avril 2001
(Chalet Petit-Bois)

*Une fois au moins dans sa vie,
tout homme chemine avec Christ
jusqu'à Emmaüs.*

O. Wilde

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à Terre des Hommes, Neuchâtel, ccp 20-1346-0.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

28-307159

Réception des avis mortuaires:

du lundi au vendredi

jusqu'à 17 heures à Publicitas La Chaux-de-Fonds

fax 032 / 968 48 63

jusqu'à 21 heures à L'Impartial

fax 032 / 911 23 60

INFO abonnés

Bulletin de changement d'adresse

Les changements d'adresse doivent nous parvenir par écrit 6 jours ouvrables à l'avance. Nous n'effectuons pas de changement d'adresse pour des durées inférieures à une semaine.

Frais: - pour la Suisse: Fr. 3.-
- pour l'étranger (Europe de l'Ouest): Fr. 3.-
+ Fr. 1,40 par jour pour les frais postaux.
- tarifs pour autres pays sur demande.

Attention: la distribution du journal à l'étranger peut être irrégulière.

Paiement en timbres poste, ou inclus sur votre prochaine facture.

DOMICILE ACTUEL
(Merci d'écrire en lettres majuscules)

Nom et prénom:

Rue et no:

NP/Localité:

Date: Signature:

NOUVELLE ADRESSE DÉFINITIVE

ADRESSE VACANCES

du au inclus

Hôtel/Chez:

Rue et no:

NP/Localité:

Pays/Province:

A retourner à: L'IMPARTIAL, service de diffusion, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 / 911 23 11.

L'Impartial

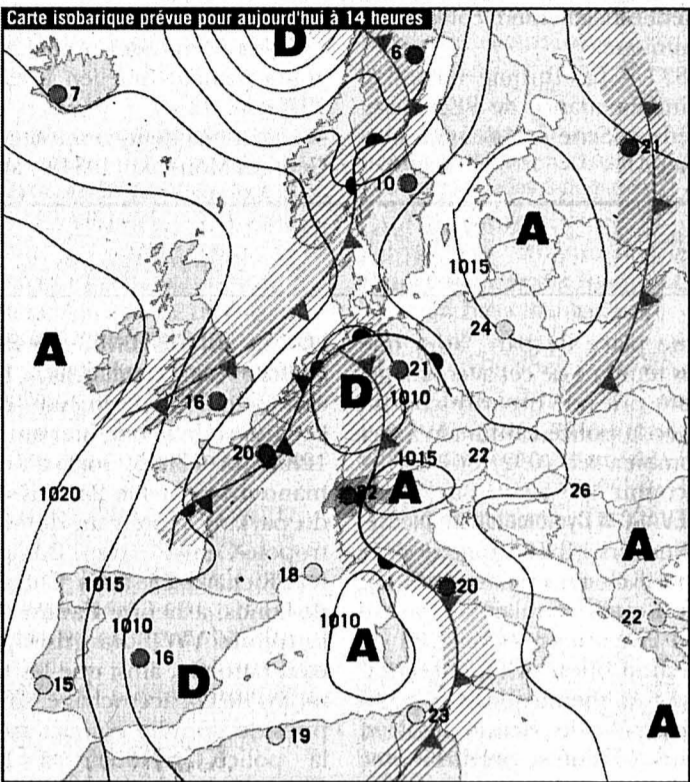
www.limpartial.ch

AUJOURD'HUI

Un manque d'originalité

Situation générale: petite pluie de mai rend les gens gais. On a déjà reçu, merci, on s'efforce donc de faire bonne figure avec ce dicton. La dépression d'Europe occidentale est coincée entre deux anticyclones, centrés sur les Açores et la Russie, et est ainsi condamnée à finir sa vie sur place. Et ce ne sera pas sans faire des esclandres jusqu'à la fin du week-end. Premier acte, elle pousse aujourd'hui la perturbation qui traînait au voisinage du Jura. Prévisions pour la journée: bien serrés, des nuages s'offrent un vol au-dessus de nos têtes, faisant fuir les rayons de soleil. Ils se délestent au passage d'une partie de leur contenu et les averses prennent même un caractère orageux l'après-midi. Les vents soufflent toujours du sud et les températures restent agréables, 7 degrés sur le Littoral et 13 à 15 dans les vallées. Les prochains jours: souvent très nuageux avec des ondées et quelques coups de tonnerre.

Jean-François Rumley



Front froid	▲▲▲▲	Pluie	☁
Front chaud	▲▲▲▲	Averses	☁
Occlusion	▲▲▲▲	Zone orageuse	☁
Courant d'air froid	▲▲▲▲	Neige	☁
Courant d'air chaud	▲▲▲▲	Anticyclone	A
Isobares: indication de la pression en hectopascals (mbar)	1015 1010 1005	Dépression	D
		Ciel serein	☁
		Ciel nuageux	☁
		Ciel couvert	☁

Fête à souhaiter
Adeline

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

Neuchâtel: 17°
Boudry: 17°
Cernier: 15°
Fleurier: 15°
La Chaux-de-Fonds: 14°
Le Locle: 14°
La Vue-des-Alpes: 12°
Saignelégier: 14°
St-Imier: 15°

Hier à 13 heures

En Suisse...
Bâle: peu nuageux, 20°
Berne: peu nuageux, 20°
Genève: très nuageux, 17°
Locarno: très nuageux, 19°
Sion: nuageux, 23°
Zurich: très nuageux, 22°

... en Europe

Athènes: beau, 26°
Berlin: beau, 18°
Istanbul: beau, 20°
Lisbonne: pluvieux, 16°
Londres: pluvieux, 11°
Madrid: très nuageux, 11°
Moscou: averses de pluie, 16°
Paris: très nuageux, 15°
Rome: peu nuageux, 26°

... et dans le monde

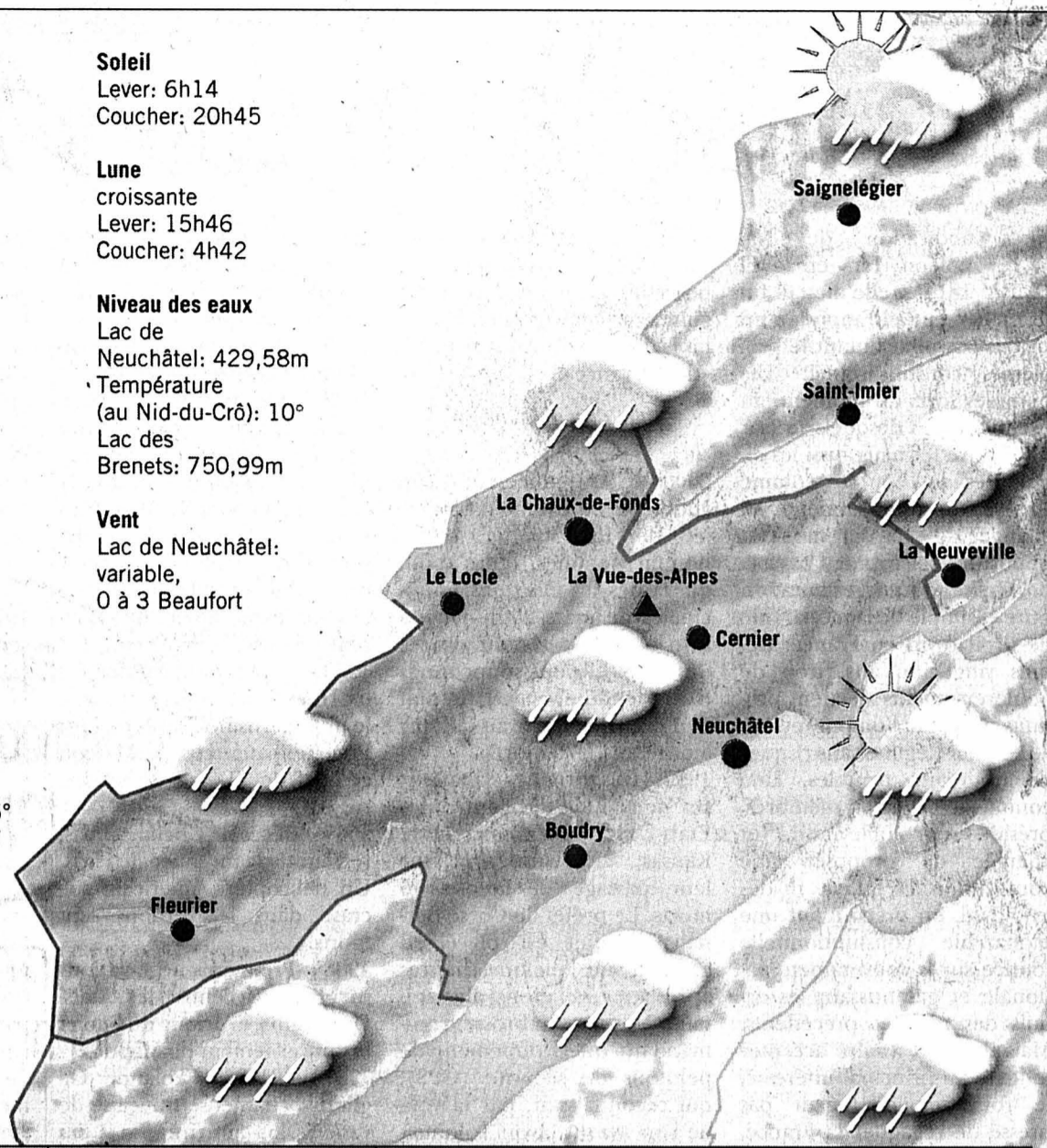
Bangkok: pluvieux, 33°
Le Caire: nuageux, 30°
Johannesburg: pluvieux, 13°
Miami: pluvieux, 26°
Pékin: nuageux, 25°
Rio de Janeiro: beau, 29°
San Francisco: beau, 18°
Sydney: pluvieux, 19°
Tokyo: pluvieux, 15°

Soleil
Lever: 6h14
Coucher: 20h45

Lune
croissante
Lever: 15h46
Coucher: 4h42

Niveau des eaux
Lac de Neuchâtel: 429,58m
Température (au Nid-du-Crê): 10°
Lac des Brenets: 750,99m

Vent
Lac de Neuchâtel: variable,
0 à 3 Beaufort



Aujourd'hui	Vendredi	Samedi	Dimanche
En plaine: 17° A 1000 m: 14°	17° 13°	13° 10°	14° 10°

Infographies: Pascal Tissier / Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

L'ATRIEUNE DES LECTEURS

ALIMENTATION

Derrière le décor

On peut se demander si les massacres de bovins ou d'ovins en Europe, dont photos choc et articles font la une des quotidiens, ne sont pas planifiés? Je m'explique: comme il y a trop de viande vivante et morte sur le marché de la sacro-sainte consommation, comment stopper la dégringolade des prix tout en provoquant la pénurie engendrant l'envie de ce qui se fait rare? La viande n'étant pas du pétrole, les politiques de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) ne peuvent s'appliquer au cheptel. Donc il fallait créer dans la population une psychose assez forte pour que les gens, propriétaires, pay-

sans, éleveurs et consommateurs, acceptent sans broncher les diktats terribles de destruction totale. C'est possible que ce prion ait été le déclencheur de l'idée de base, stratégie réussie en Angleterre d'abord, qui a détruit presque totalement sa production animale.

Que va faire l'Union européenne (UE) pour répartir sur des bases plus saines et surtout plus logiques? Vaut-elle édicter de nouvelles lois muselant l'agro-alimentaire provoquant le gaspillage immonde? Les commissaires ignares en matière de paysannerie vont-ils laisser les portes ouvertes à toutes les turpitudes du gain à outrance au détriment de la qualité? L'UE, pour une fois, mettant de côté son arrogance de tout savoir mieux que les autres, ne pourrait-elle pas prendre modèle sur la Suisse?

Il y a dix ans, il y a eu dans ce petit pays des votations pour la suppression des caillebotis sous les cochons, des batteries pour les poules, et l'obligation de laisser le bétail s'alimenter librement dans les champs. Pour ce faire, il y eut des mesures d'accompagnement. Chaque paysan n'eut droit à un nombre d'animaux qu'à concurrence de la surface disponible de ses terres. Il y eut même des calculs de quantité de purin permise par rapport aux nappes phréatiques, rivières et surtout absorption des sols. Cette protection di-

recte de l'environnement protégeait en même temps la santé des consommateurs et le bien-être des animaux. Si l'éradication des surplus animaliers a été planifiée dans le but de régulariser

décemment la cohabitation des hommes et des animaux, s'il y a une parcelle d'altruisme dans la conscience citoyenne en chacun de nous, des catastrophes comme la maladie de la

vache folle, de la fièvre aphteuse ou des hécatombes innombrables près des villes et villages, ne reviendront plus et un docteur Frankenstein n'aura plus besoin de planifier la destruction de ses pla-

nifications insensées. De telles monstruosité doivent être bannies de nos sociétés soi-disant démocratiques et humanitaires.

Mary Meissner,
Vernier

LE DESSIN DU JOUR

JOURNÉE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE



Tribune des lecteurs

Rédaction de L'Express
Rue de la Pierre-à-Mazel 39
2002 Neuchâtel

Rédaction de L'Impartial
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Nos correspondants sont nos hôtes et s'expriment librement. Nous ne publions cependant que l'essentiel de chaque message et nous écartons les écrits anonymes. La rédaction n'assume aucune responsabilité pour les lettres non publiées.